



TENDANCES DANS LES RELEVÉS ESTIVAUX SUR L'ÉCOSYSTÈME MENÉS PAR NAVIRE DE RECHERCHE SUR LE PLATEAU NÉO-ÉCOSSAIS ET DANS LA BAIE DE FUNDY, DANS LA RÉGION DES MARITIMES, POUR 2025

CONTEXTE

Pêches et Océans Canada (MPO) effectue dans sa région des Maritimes un relevé estival sur l'écosystème mené par navire de recherche (appelé « relevé estival du MPO par navire de recherche » dans le reste du document) dans les divisions 4VWX de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) et une petite partie de la zone unitaire statistique 5Yb du MPO, et ce, au moyen d'un protocole standardisé depuis 1970. Dans le présent document, la désignation ou le nom de la division est utilisé. Les résultats de ces relevés fournissent des renseignements sur les tendances de l'abondance pour la plupart des espèces de poissons de fond dans la région des Maritimes. Bien que ces données reflètent les tendances de la biomasse et de l'abondance et qu'elles constituent un élément essentiel des évaluations scientifiques des stocks, une évaluation intégrale qui fait appel à d'autres sources de données est toutefois nécessaire pour évaluer les effets des mesures de gestion sur l'état des populations. Le Secteur de la gestion des ressources du MPO a demandé un examen des données provenant du relevé estival du MPO mené par navire de recherche pour les stocks de poissons suivants : morue franche dans les divisions 4Vn, 4VsW et 4X5Y; aiglefin dans les divisions 4VW et 4X5Y; merluche blanche dans les divisions 4X et 4VW; merlu argenté dans les divisions 4VWX; goberge des composantes Ouest et Est; sébaste dans les divisions 4VWefghj et l'unité III; flétan de l'Atlantique dans les divisions 4VWX; plie canadienne dans les divisions 4VW et 4X; plie grise dans les divisions 4VW et 4X; plie rouge dans les divisions 4VW et 4X; limande à queue jaune dans les divisions 4VW et 4X; raie à queue de velours dans les divisions 4VW et 4X; raie épineuse dans les divisions 4VW et 4X; grande raie dans les divisions 4VW et 4X; raie tachetée dans les divisions 4VW et 4X; raie hérisson dans les divisions 4VW et 4X; loup atlantique dans les divisions 4VW et 4X; baudroie dans les divisions 4VW et 4X; chaboisseau à dix-huit épines dans les divisions 4VW et 4X; aiguillat commun dans les divisions 4VWX; merluche rouge dans les divisions 4X et 4VW; chabot tacheté dans les divisions 4X et 4VW; loquette dans les divisions 4X et 4VW; chèvre impériale dans les divisions 4VWX; saint-pierre dans les divisions 4VWX; encornet nordique dans les divisions 4VWX; crabe nordique dans les divisions 4X et 4VW; crabe épineux dans les divisions 4X et 4VW; crabe abyssal rouge dans les divisions 4X et 4VW. Le Secteur de la gestion des ressources du MPO a également demandé à obtenir les tendances de la biomasse pour les merluches blanches de longueur supérieure à 41 cm dans les divisions 4X et 4VW, par rapport aux points de référence de la biomasse acceptés par le Comité consultatif du poisson de fond de Scotia Fundy. Le Secteur de la gestion des ressources du MPO utilisera l'information provenant des relevés comme base de discussion avec divers intervenants, en vue de recommander des mesures de gestion et de déterminer les stocks qu'il faudrait examiner plus en détail en 2026.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

De plus, les données des relevés disponibles ont été examinées pour le bar noir, le requin obscur, le baliste et le tile. Ces espèces sont capturées de façon accessoire dans les activités de pêche commerciale, mais comme elles ne sont visées par aucune condition de permis, elles ne peuvent pas être débarquées.

La présente réponse des Sciences découle de l'examen par les pairs régional du 2-3 décembre, 2025 sur la mise à jour des tendances tirées des relevés par navire de recherche sur l'écosystème dans les Maritimes – Plateau néo-écossais et baie de Fundy.

RENSEIGNEMENTS DE BASE

Le MPO effectue un relevé par navire de recherche sur le plateau néo-écossais et dans la baie de Fundy chaque été depuis 1970. Dans le cadre de ce relevé, réalisé selon un plan d'échantillonnage à stratification aléatoire, des échantillons de poissons et d'invertébrés sont prélevés à l'aide d'un chalut de fond à panneaux; un échantillonnage océanographique physique et du plancton est aussi réalisé. Les résultats de ces relevés constituent la principale source de données pour la surveillance des tendances de la répartition, de l'abondance et de la condition biologique des espèces échantillonnées dans la région.

Il y a eu des changements dans l'engin de pêche et le navire utilisés pour le relevé en 1982 et 1983, et quelques changements ont été apportés aux protocoles de collecte des données. Alors que le changement de navire en 1983 n'a probablement pas eu une forte incidence sur les prises, le changement de chalut en 1982 a probablement eu un effet sur les prises. Le chalut Yankee 36 utilisé de 1970 à 1981 avait une envergure légèrement plus étroite, une ralingue supérieure plus basse et un bourrelet plus petit que le chalut Western IIA (WIIA) utilisé après 1981 (figure 1). Avec l'utilisation du WIIA, ces différences dans la configuration des chaluts se sont probablement traduites par une augmentation des prises de poissons qui se dispersent vers le haut dans la colonne d'eau, et par une diminution des prises de poissons qui sont fortement associés au substrat ou dont la réaction de fuite est de se cacher au fond de la mer. Des facteurs de conversion n'ont été calculés que pour un nombre limité d'espèces commerciales. Les facteurs de conversion calculés par Fanning (1985) vont d'environ 0,8 pour la plie canadienne, la limande à queue jaune, la plie grise et la plie rouge, à 1,2 pour l'aiglefin. Pour la plupart des autres espèces, aucun facteur de conversion n'a été calculé pour le changement de chalut. Concernant les espèces qui n'ont pas de facteur de conversion, les indices de l'abondance et de la biomasse pour la période de 1970 à 1981 peuvent ne pas être directement comparables à ceux des années suivantes. Pour les moyennes à long terme, le point de départ le plus pertinent pour chaque espèce a été retenu (plus de détails dans Clark et Emberley 2011).

Depuis 1983, le NGCC *Alfred Needler* est le principal navire utilisé pour effectuer le relevé estival du MPO par navire de recherche sur le plateau néo-écossais et dans la baie de Fundy (figure 1). Les années où le NGCC *Alfred Needler* n'était pas disponible, le NGCC *Teleost* (2004, 2007, 2018, 2022 et 2023) ou le NGCC *W. Templeman* (2008) ont été utilisés. Tous les navires utilisaient le chalut WIIA et suivaient les mêmes protocoles, mais il y avait des différences dans les caractéristiques des navires entre le NGCC *Alfred Needler* et le NGCC *Teleost*. Pour évaluer les différences potentielles entre les capturabilités des navires pour un grand nombre de taxons d'intérêt, une expérience de pêche comparative a été menée à l'été 2005 entre les deux navires (figure 1). L'analyse des données a été effectuée en 2009 (Fowler et Showell 2009), mais elle a finalement été jugée peu fiable pour la plupart des espèces par les chercheurs et les biologistes chargés de l'évaluation des stocks de la région.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

En prévision du remplacement du NGCC *Alfred Needler* et du NGCC *Teleost* par les nouveaux navires hauturiers de science halieutique, le NGCC *Capt Jacques Cartier* et le NGCC *John Cabot*, une expérience de pêche comparative devait commencer à l'été 2021. À ce moment-là, le NGCC *Alfred Needler* n'était pas disponible en raison de problèmes mécaniques qui ont persisté jusqu'à ce que le navire soit finalement mis hors service en février 2023. De ce fait, le NGCC *Teleost* a été utilisé pour les activités de pêche comparative avec les nouveaux navires au cours des étés 2022 et 2023 (figure 1). Il a donc fallu analyser l'expérience de pêche comparative de 2005 entre le NGCC *Alfred Needler* et le NGCC *Teleost*, afin de pouvoir maintenir et intégrer uniformément les séries chronologiques de données sur les prises des relevés réalisés au cours des quatre dernières décennies à l'aide de quatre navires différents. Une nouvelle analyse des données sur la pêche comparative de 2005 a permis de recommander des facteurs de conversion pour un certain nombre d'espèces. Toutefois, les résultats n'ont généralement révélé aucune différence significative dans l'efficacité de capture entre le NGCC *Alfred Needler* et le NGCC *Teleost* pour la plupart des espèces mentionnées dans le présent document, à l'exception du sébaste, de la plie canadienne et de l'aiguillat commun (Yin *et al.* 2025a). Les facteurs de conversion recommandés pour le sébaste, la plie canadienne et l'aiguillat commun ont été utilisés dans les analyses du présent rapport.

En 2021, le NGCC *Capt Jacques Cartier* et le NGCC *John Cabot* ont été ajoutés à la flotte de navires scientifiques de la Garde côtière pour remplacer le NGCC *Alfred Needler* et le NGCC *Teleost* (figure 1). Le NGCC *Capt Jacques Cartier* et le NGCC *John Cabot* sont des navires jumeaux de conception identique et sont donc considérés comme des plateformes interchangeables pour les relevés sur l'écosystème. En plus du changement de navire hauturier de science halieutique, la région des Maritimes a adopté un nouveau chalut de fond pour les relevés sur l'écosystème dans l'Atlantique Nord-Ouest (Northwest Atlantic Ecosystem Survey Trawl; le « NEST » dans le reste du document) pour remplacer le chalut WIIA. Bien que l'envergure des chaluts WIIA et NEST soit semblable, le chalut NEST a des maillages plus petits, une ouverture de filet plus haute et un bourrelet sauteur. Il est prévu que ces différences réduisent les échappées de poissons sous le filet et au-dessus du filet, tout en réduisant la variabilité de la capturabilité dans la taille et l'âge des espèces capturées. Le chalut NEST utilise également des portes beaucoup plus légères et plus petites que celles du chalut WIIA. Outre les différences physiques entre les engins, les protocoles de pêche diffèrent également. Historiquement, le protocole de pêche pour un trait standard à l'aide du chalut WIIA était d'une durée de 30 minutes à une vitesse de 3,5 nœuds; le trait commence dès que toute la chaîne est déployée et que les treuils sont verrouillés, et se fait sur une distance totale de 1,75 mille marin. Le protocole de pêche suivi par les nouveaux navires hauturiers de science halieutique utilisant le chalut NEST prévoit un trait d'une durée de 20 minutes à une vitesse de 3 nœuds; le trait commence au moment où le chalut touche le fond et se fait sur une distance totale de 1 mille marin. Dans les deux protocoles de pêche, les traits respectifs prennent fin lorsque les treuils sont lancés pour la remontée du coup de filet.

Pour tenir compte des différences potentielles dans l'efficacité de capture entre les combinaisons navire/engin/protocole, une expérience de pêche comparative a été menée au cours des étés 2022 et 2023 entre le NGCC *Teleost* et le NGCC *John Cabot* (2022)/NGCC *Capt Jacques Cartier* (2023) (figure 1). À partir des résultats des analyses de la pêche comparative, des facteurs de conversion ont été recommandés pour une multitude de taxons afin de permettre des comparaisons entre les séries chronologiques historiques et les indices futurs (Yin *et al.*, 2025b). Pour obtenir de plus amples renseignements sur les expériences, les

analyses et les résultats de la pêche comparative de 2005 et de 2022 à 2023, veuillez consulter Yin *et al.* (2025a) et Yin *et al.* (2025b), respectivement.

Pour le présent rapport, des facteurs de conversion sont appliqués aux séries chronologiques historiques afin de convertir les données en unités correspondant au NGCC *Capt Jacques Cartier/NGCC John Cabot* (unités *Cartier/Cabot*). Les facteurs de conversion sont propres aux espèces/taxons et peuvent être fondés sur l'abondance (conversion du nombre d'individus capturés) ou la biomasse (conversion du poids des prises) en fonction des recommandations tirées des analyses de pêche comparative (Yin *et al.* 2025a; Yin *et al.* 2025b). Les conversions de l'abondance sont soit regroupées selon la longueur (un facteur de conversion pour toutes les longueurs de poisson), soit décomposées selon la longueur (différents facteurs de conversion pour divers groupes de longueur). Lorsque des conversions sont appliquées en fonction de l'abondance pour obtenir une estimation de la biomasse, les relations entre la longueur et le poids propres à l'espèce sont utilisées pour calculer le poids des poissons individuels qui n'ont pas été pesés dans le cadre d'un échantillonnage en mer. Les relations longueur-poids utilisées ont été calculées et rapportées par Noble et Clark (2019a, 2019b). Le produit des nombres selon la longueur convertis en poids est ensuite utilisé pour calculer la biomasse. En revanche, les facteurs de conversion de la biomasse sont appliqués directement au poids des prises d'une espèce donnée.

La série chronologique du relevé estival du MPO mené par navire de recherche comprend quatre expériences de pêche comparative différentes (figure 1), dont trois ont donné lieu à des facteurs de conversion pour diverses espèces. L'application de ces facteurs de conversion propres aux espèces/taxons est nécessaire pour comparer leurs tendances à long terme dans les séries chronologiques. Dans le présent rapport, tous les indices sont convertis en unités *Cartier/Cabot*, sauf indication contraire. Pour ce faire, les facteurs de conversion sont appliqués en trois étapes. La première étape consiste à appliquer des facteurs de conversion aux données recueillies par les navires *A.T. Cameron* et *Lady Hammond*, de sorte qu'ils correspondent aux unités pour le *Needler/le Templeman*. La deuxième étape consiste à convertir toutes les données qui ne sont pas recueillies par le *Teleost* ou le *Cartier/le Cabot* (c.-à-d. *Needler*, *A.T. Cameron*, *Lady Hammond* et *Templeman*) en unités *Teleost*. Enfin, toutes les données qui ne sont pas recueillies par le *Cartier/le Cabot* sont converties en unités *Cartier/Cabot*.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

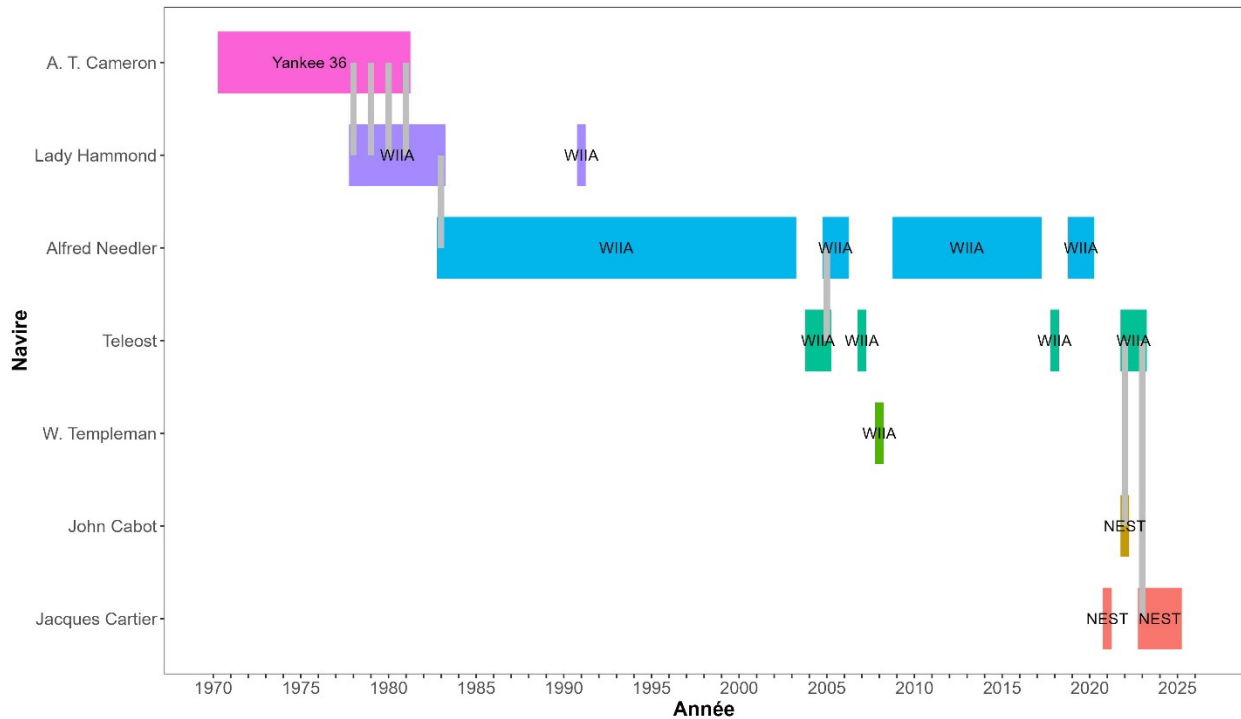


Figure 1. Navires et chaluts utilisés pendant le relevé estival du MPO par navire de recherche tout au long de la série chronologique. Les barres grises verticales indiquent les années où des expériences de pêche comparative ont été effectuées, ainsi que les navires et les chaluts comparés.

Les relevés au chalut de fond ont été conçus de manière à obtenir les tendances relatives à l'abondance pour les poissons dans les divisions 4VWX de l'OPANO et la zone unitaire statistique 5Yb du MPO (figure 2) à des profondeurs entre 30 m et 400 m. Les indices du relevé sont théoriquement proportionnels à l'abondance pour la plupart des espèces.

Les limites des strates pour les divisions 4VWX5 sont indiquées à la figure 3. Les zones du banc de Georges (strates 5Z1, 5Z2, 5Z3 et 5Z4), du banc de Browns (strate 480), du chenal de Fundy (strate 5Z9), du chenal Laurentien (strates 558 et 559) et celles qui entourent la zone de protection marine du Gully (strates 450 et 452) peuvent toutes être importantes pour la biomasse et la diversité des espèces (figure 3). De 1970 à 1995, l'échantillonnage était limité aux strates 440 à 495. La couverture spatiale a été étendue au talus du plateau néo-écossais (strates 496 à 498) en 1996 et au chenal de Fundy (strate 5Z9) en 2011. La zone échantillonnée a été élargie pour inclure les strates 558 et 559 en 2014 et 5Z2 en 2016. Elle comprend maintenant régulièrement toutes les eaux de mer ouverte de la région des Maritimes jusqu'à une profondeur de 750 m.

Les graphiques de la répartition des prises dans l'ensemble de la zone du relevé estival du MPO par navire de recherche sont présentés pour un éventail d'espèces couramment capturées dans la pêche du poisson de fond dans les divisions 4VWX. Les tendances des indices de la biomasse sont présentées pour la zone pertinente pour chaque stock. Des comparaisons des nombres selon la longueur des prises dans les relevés de 2024 et 2025 par rapport à la médiane à long terme (du début de la série de relevés ou de la période jugée

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

appropriée pour une espèce en particulier, jusqu'à 2023) sont aussi incluses. Elles sont tirées des données des zones géographiques utilisées pour l'évaluation de ces stocks.

Toutes les strates 440 à 495 ont fait l'objet d'un certain échantillonnage chaque année depuis 1970, sauf en 2018, en 2021 et en 2022. Au cours de ces trois années, l'échantillonnage a été réalisé dans toutes les strates standard des divisions 4X5Yb, ainsi que dans la sous-division 5Zc en 2021 et 2022. Toutefois, la majorité de la zone du relevé, y compris l'ensemble de la division 4V et la majeure partie de la division 4W, n'a pas été échantillonnée. Sur environ 280 stations sélectionnées pour l'échantillonnage en 2018, en 2021 et en 2022, seuls 85, 107 et 153 traits réussis ont été réalisés, respectivement. Par conséquent, pour la plupart des zones de stock qui comprennent des strates dans la division 4V ou 4W, les données pour les années 2018, 2021 et 2022 sont exclues, et les nombres selon la longueur incluent les 10 dernières années avec une couverture complète pour les valeurs médianes à court terme.

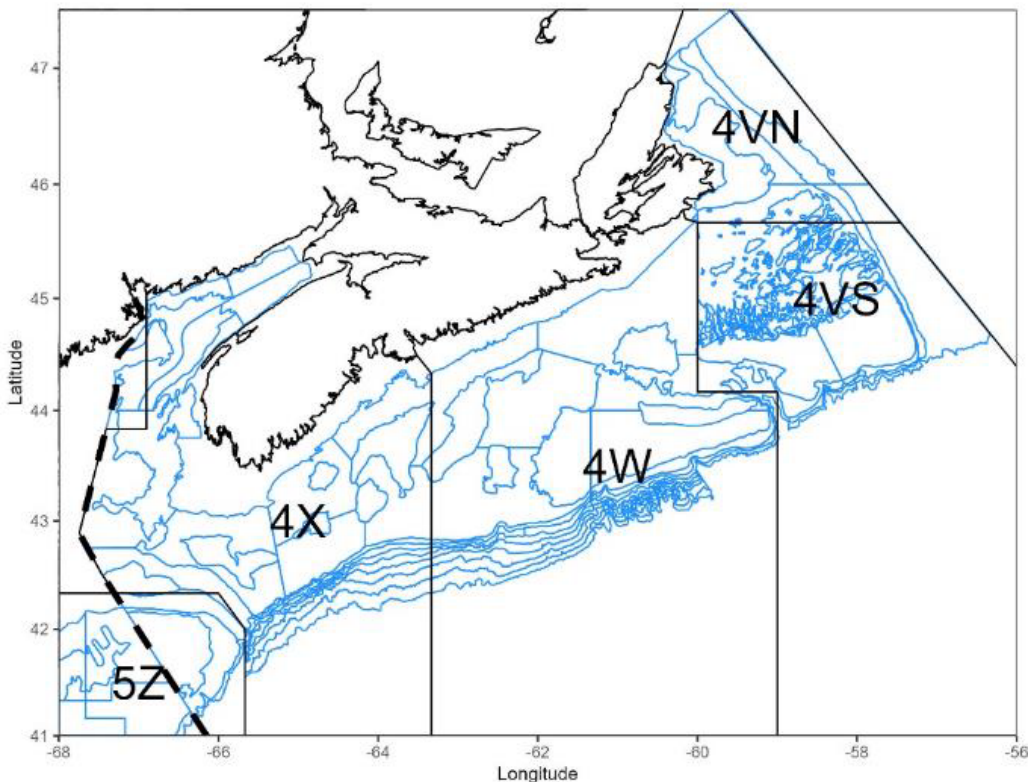


Figure 2. Divisions de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO). La ligne tiretée représente la frontière entre le Canada et les États-Unis.

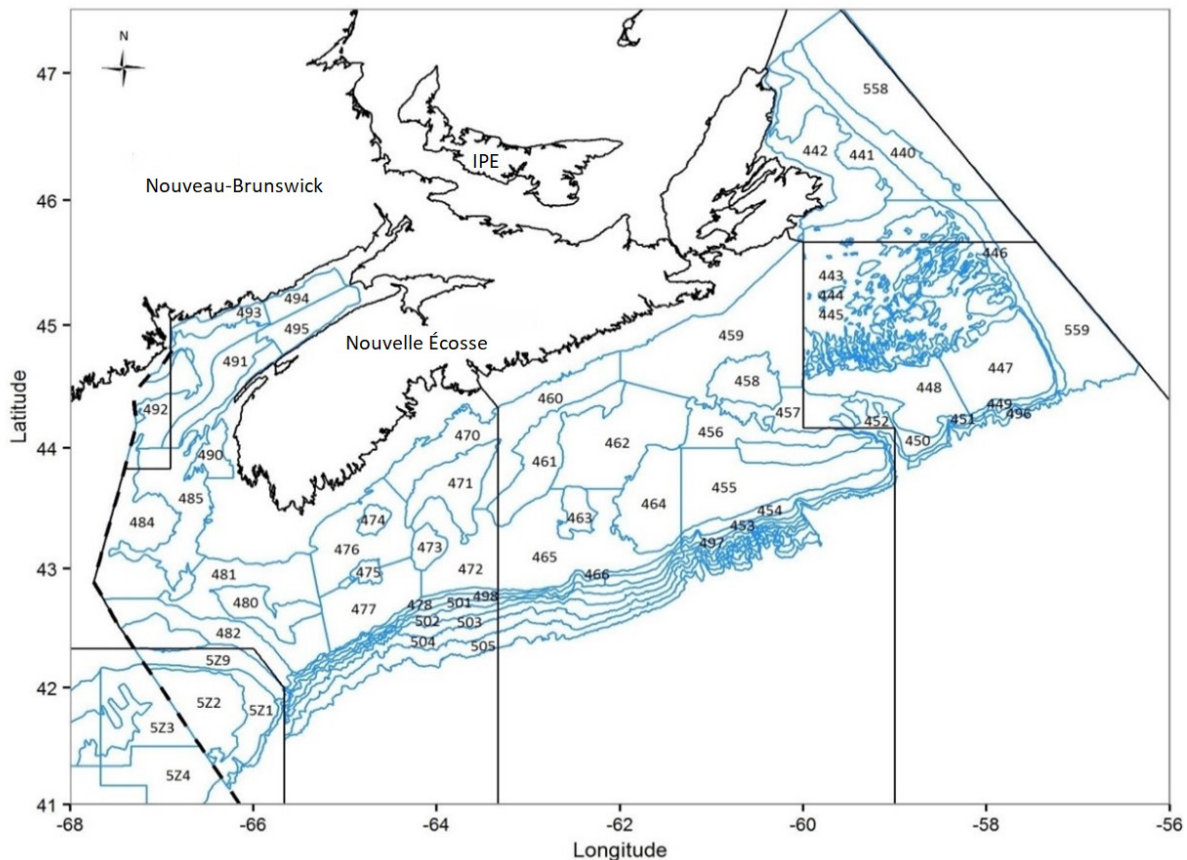


Figure 3. Strates du relevé estival sur l'écosystème mené par navire de recherche dans la région des Maritimes de Pêches et Océans Canada.

ANALYSE

Le plan de relevé aléatoire stratifié garantit que l'échantillonnage se fait dans l'ensemble de l'aire de répartition couverte par le relevé. Les strates ont été choisies à l'origine pour représenter les différentes profondeurs et les divers habitats. L'échantillonnage se fait à des stations choisies au hasard dans l'ensemble des strates. La moyenne des données est calculée pour chaque strate. Ensuite, les données sont pondérées par la superficie de la strate et additionnées pour toutes les strates pertinentes pour chaque stock. Bien que cela permette d'assurer la représentativité de l'échantillonnage pour l'ensemble de la zone, une faible intensité d'échantillonnage entraîne une grande variabilité, notamment pour les stocks dont les populations sont très concentrées ou occupent seulement une petite partie de l'ensemble de la zone du relevé. Les points de données uniques dans la série de données relatives à la biomasse devraient donc être interprétés avec prudence, car les variations importantes d'une année à l'autre pourraient n'être que le reflet de la variabilité dans les données, et non de changements dans l'abondance de la population. Des comparaisons entre les moyennes à long terme et à court terme pourraient être plus utiles pour représenter l'état relatif de la population. Les variations importantes d'une année à l'autre pourraient également refléter l'émergence d'une classe d'âge abondante ou, à l'inverse, les répercussions d'un seul grand trait de relevé. Par conséquent, les indices de la biomasse devraient être interprétés en fonction des données

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

sur les nombres selon la longueur et de la répartition des prises, afin de déterminer si ces données facilitent l'interprétation.

Le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025 comprenait 282 stations primaires réparties aléatoirement dans toute la zone du relevé. Elles ont été échantillonnées par le NGCC *Capt Jacques Cartier* sur 38 jours de pêche prévus entre le 28 juin et le 9 août. Les jours de pêche représentent le nombre total de jours prévus au programme, moins le nombre de jours requis pour la mobilisation, la démobilitation et les changements d'équipage du navire. Un échantillonnage océanographique par le déploiement de sondes/rosettes de mesure de la conductivité, de la température et de la profondeur (CTP) a été planifié dans toutes les stations de pêche principales, avec des traits verticaux pour le prélèvement de zooplanctons et un échantillonnage de l'ADN environnemental (ADNe) dans l'eau à un sous-ensemble de stations. Des relevés sur les mammifères marins et les oiseaux de mer ont également été effectués par deux observateurs de la faune alors qu'ils naviguaient entre les stations d'échantillonnage.

Au total, 219 traits de pêche valides ont été réalisés en 30,5 jours de pêche, ce qui représente 78 % du nombre prévu de traits et 80 % du nombre prévu de jours de pêche. Environ 7,5 jours ont été perdus pour diverses raisons. De plus, le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025 devait se dérouler sur trois jours de moins que les années précédentes. Malgré le temps perdu, toutes les strates standard dans les divisions 4VWX5YZc de l'OPANO (strates 440 à 495, 5Z1 à 2, 5Z9 et 558-559) requises pour la plupart des évaluations des stocks nationaux ont été échantillonnées en 2025. Les strates de relevé 496, 497 et 498 (367 à 732 m) et les strates d'eau profonde le long de la bordure du plateau néo-écossais (501 à 505, 560; 732 à 2 000 m) n'ont pas été échantillonnées en raison des contraintes de temps liées aux jours de mer perdus. Les strates 496 à 498 avaient été ajoutées au relevé estival de 1995 afin d'étendre la plage de profondeurs jusqu'à 732 m, pour s'assurer que la couverture spatiale comprenait l'aire de répartition des stocks de sébaste le long du plateau. Ces strates ont été échantillonnées régulièrement depuis 1995, mais ne sont pas encore utilisées dans les évaluations des stocks. Les strates d'eaux profondes (501 à 505, 560) ont été établies en 2011 dans l'intention d'y effectuer un échantillonnage minimal la plupart des années (si le temps le permettait), avec un échantillonnage plus important une fois tous les cinq ans; elles ne sont actuellement utilisées dans aucune évaluation des stocks. Le dernier relevé estival couvrant ces strates en eaux profondes a eu lieu en 2017.

Au total, plus de 80 000 poissons et invertébrés ont été mesurés, et 330 espèces uniques ont été observées. La collecte de données océanographiques comprenait 173 sondes/rosettes de mesure de la CTP, 35 traits verticaux pour le prélèvement de zooplanctons et 872 échantillons d'eau, dont l'échantillonnage de l'ADNe à 24 stations dans les aires marines de conservation du MPO sur le plateau néo-écossais. Au cours du relevé, des données ont également été recueillies quatre fois à la station hydrographique de Halifax.

Les indices de la biomasse pour chaque stock sont calculés en utilisant l'ensemble des strates qui sont incluses dans le calcul des indices pour l'évaluation du stock. Comme aucune évaluation n'a intégré les données des strates ajoutées depuis 1996 (496 à 498, 558-559, 5Z1, 5Z2 et 5Z9), ces données ne sont pas incluses dans les tendances des séries chronologiques. Pour certains stocks, lorsque ces strates d'eaux plus profondes ou les strates du banc de Georges semblent être des parties importantes de la répartition des stocks, la contribution potentielle de ces strates aux indices de la biomasse a été examinée.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

La série chronologique des indices de la biomasse tirés du relevé et la moyenne géométrique mobile sur trois ans sont comparées à 40 % et à 80 % de la moyenne géométrique à long terme afin de fournir le contexte des niveaux de la biomasse par rapport aux tendances historiques. La moyenne géométrique a été retenue pour ces comparaisons afin de réduire l'incidence des valeurs très élevées observées certaines années. Les valeurs sont présentées dans le tableau 1. Pour tous les stocks, les valeurs de la moyenne géométrique à long terme incluent les données jusqu'en 2024, et les valeurs de la moyenne géométrique sur trois ans sont calculées à partir des données de 2023, de 2024 et de 2025.

Tableau 1. Indices de la biomasse (en tonnes) pour les espèces dans le relevé estival du MPO sur l'écosystème mené par navire de recherche dans la région des Maritimes, par stock/région pour 2023, 2024 et 2025; moyenne géométrique (MG) actuelle sur trois ans de l'indice de la biomasse (2023, 2024, 2025); et 40 % et 80 % de la moyenne géométrique à long terme de l'indice de la biomasse (de 1970 à 2024). S. O. : données non disponibles.

Espèce/région	2023	2024	2025	MG actuelle sur 3 ans	40 % de la MG à long terme	80 % de la MG à long terme
Morue franche (4X)	6 648	3 025	2 398	3 640	12 555	25 110
Morue franche (4VN)	11 074	9 302	7 438	9 150	11 561	23 122
Morue franche (4VSW)	35 963	20 271	14 100	21 743	44 490	88 979
Aiglefin (4X)	140 493	62 712	32 887	66 172	27 489	54 978
Aiglefin (4VW)	24 037	39 634	30 552	30 761	28 473	56 945
Merluce blanche (4X)	18 897	8 564	6 170	9 995	14 979	29 957
Merluce blanche (4VW)	4 231	2 392	979	2 147	7 775	15 550
Merlu argenté (4VWX)*	114 546	89 863	49 635	79 944	33 585	67 170
Merlu argenté (4X Ouest)*	111 125	25 866	8 237	28 715	4 647	9 293
Goberge (composante Est)	3 267	8 197	5 383	5 243	6 646	13 292
Goberge (composante Ouest)	24 550	4 221	8 818	9 704	7 550	15 100
Sébaste (4VWefghj)	139 234	80 238	230 105	136 989	25 107	50 214
Sébaste (unité 3)	132 136	142 597	257 760	169 349	47 752	95 504
Plie canadienne (4X)	1 092	1 195	1 227	1 170	1 686	3 372
Plie canadienne (4VW)	33 011	13 391	14 316	18 497	22 168	44 336
Plie grise (4X)	2 085	1 967	2 101	2 050	1 119	2 238
Plie grise (4VW)	18 060	6 744	8 325	10 047	2 986	5 973
Limande à queue jaune (4X)	344	201	322	281	298	596
Limande à queue jaune (4VW)	17 325	12 590	29 419	18 583	9 683	19 366
Plie rouge (4X)	11 782	5 497	4 576	6 667	2 346	4 691
Plie rouge (4VW)	649	429	948	642	508	1 015
Flétan de l'Atlantique (4VWX)	12 458	11 511	7 664	10 320	1 495	2 990
Loup atlantique (4X)	351	281	673	405	879	1 758
Loup atlantique (4VW)	727	929	648	759	1 107	2 214
Baudroie (4X)	19 325	15 998	9 073	14 103	7 836	15 673
Baudroie (4VW)	7 127	7 849	5 844	6 889	8 595	17 191
Raie à queue de velours (4X)	1 646	972	730	1 053	509	1 019
Raie à queue de velours (4VW)	899	308	594	548	385	770
Raie épineuse (4X)	898	707	555	706	2 201	4 401
Raie épineuse (4VW)	9 565	7 353	11 060	9 197	8 857	17 715
Grande raie (4X)‡	9 745	7 626	12 653	9 745	S. O.	S. O.
Grande raie (4VW)‡	5 354	2 917	4 027	4 027	S. O.	S. O.
Raie tachetée (4X)	952	1 575	6 744	2 162	547	1 095
Raie tachetée (4VW)	6 389	1 992	18 965	6 226	1 098	2 196
Raie hérisson (4X)	2 821	2 554	3 482	2 927	655	1 309
Raie hérisson (4VW)	1 090	546	473	656	36	72

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

Espèce/région	2023	2024	2025	MG actuelle sur 3 ans	40 % de la MG à long terme	80 % de la MG à long terme
Chaboisseau à dix-huit épines (4X)	4 769	5 370	2 181	3 823	1 860	3 720
Chaboisseau à dix-huit épines (4VW)	9 669	1 000	9 765	4 553	2 794	5 587
Aiguillat commun (4VWX)	112 892	118 278	137 644	122 492	45 531	91 062
Merluche rouge (4X*)	15 734	8 618	7 599	10 100	2 540	5 079
Merluche rouge (4VW*)	5 087	4 996	4 271	4 771	1 794	3 587
Loquette (4X)	447	1 131	563	658	870	1 741
Loquette (4VW)	88	247	235	172	280	560
Hémitriptère atlantique (4X)	2 478	2 672	2 002	2 366	2 558	5 116
Hémitriptère atlantique (4VW)	1 302	512	785	806	1 353	2 705
Encornet nordique (4VWX)	3 036	735	4 928	2 224	3 390	6 780

* Pour le merlu argenté et la merluche rouge, la série chronologique de la moyenne à long terme commence en 1982.

† Pour la grande raie, la moyenne géométrique actuelle sur trois ans est remplacée par la médiane actuelle sur trois ans, et les valeurs de 40 % et de 80 % de la moyenne géométrique à long terme ne sont pas disponibles en raison des nombreuses années où les prises étaient nulles au début de la série chronologique.

Les séries chronologiques des indices des nombres selon la longueur sont comparées aux valeurs médianes à long terme (séries chronologiques complètes) et à court terme (dix ans) afin de fournir un contexte sur la composition selon la longueur de la population pour chaque stock. Pour les zones de stock qui n'ont pas été couvertes entièrement certaines années (p. ex. en 2018, 2021, 2022), la médiane à court terme a été élargie pour inclure les 10 dernières années pour lesquelles des données existent.

Pour certaines espèces, dont le merlu argenté et l'aiglefin, les modes sont apparents dans les données sur les nombres selon la longueur à des tailles plus petites qui sont principalement composées de classes d'âge individuelles, et des renseignements sur les nombres relatifs des âges des prérecrues sont ainsi fournis. Pour l'aiglefin, la médiane des nombres selon la longueur à court terme montre un mode fort autour de 10 cm. Cela reflète probablement une fraie plus hâtive. Par conséquent, les poissons qui auraient encore été dans leur phase pélagique en juillet autrefois ne pouvaient pas être prélevés dans le relevé estival ces dernières années.

L'indice de la biomasse totale pour la division 4X affiche une forte variabilité interannuelle, mais aucune tendance claire dans le temps (figure 4a). L'aiguillat commun, le sébaste et l'aiglefin ont constitué la majeure partie de l'indice de la biomasse des poissons démersaux tout au long de la série chronologique (figure 4a). Bien que les quantités de morues franches et de raies épineuses dans les relevés aient manifestement diminué avec le temps, leur biomasse combinée ne représentait pas une partie importante du total. Ces dernières années, la goberge a connu des déclin importants, mais ils ont été compensés par des augmentations d'autres espèces comme la merluche argentée, de sorte qu'il n'y a pas eu de déclin général de la biomasse des poissons démersaux au fil du temps. L'importante baisse de la biomasse entre 2018 et 2019 reflète des prises moins nombreuses pour la plupart des espèces démersales. L'augmentation de la biomasse en 2021, 2022 et 2023 reflète une hausse des prises de sébaste, d'aiglefin, de merlu argenté, d'aiguillat commun et de goberge. Des biomasses plus faibles de ces espèces ont été observées en 2024, avec un retour aux niveaux observés en 2019 et 2020. En 2025, le sébaste et l'aiguillat commun représentaient la majorité de la

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

biomasse dans la division 4X. L'indice global de la biomasse est semblable aux valeurs moyennes des cinq dernières années (figure 4a).

Dans la division 4W, la biomasse des poissons démersaux diminue depuis les années 1990 (figure 4b). Dans la division 4W, l'accroissement des populations de morues franches, d'aiglefin et de merlus argentés a entraîné l'augmentation de la biomasse totale des poissons démersaux dans les années 1980 (figure 4b). Cependant, dans les années 1990 et 2000, les indices de la biomasse de la morue franche, du merlu argenté et du sébaste ont chuté à de faibles niveaux dans la division 4W, ce qui a causé la majeure partie du déclin global de la biomasse. La biomasse de l'aiglefin a diminué dans la division 4W depuis 2010. Depuis 2019, toutes les années correspondant aux valeurs les plus faibles de la série chronologique, la biomasse totale de 2025 étant la deuxième plus faible. Le merlu argenté et l'aiglefin constituent la majeure partie de la biomasse pour 2025.

Dans la division 4V, la morue franche, la plie canadienne et la raie épineuse constituaient une grande partie de l'indice de la biomasse dans les années 1970 et 1980; ces trois espèces ont depuis connu des baisses importantes (figure 4c). La biomasse du sébaste n'a pas affiché un déclin aussi marqué, et cette espèce est le plus grand contributeur aux indices de la biomasse dans la division 4V depuis deux décennies. Dans la division 4V, la biomasse des poissons démersaux a chuté dans les années 1990 et est restée faible jusqu'au milieu des années 2000. Depuis, il y a eu une légère augmentation en moyenne (figure 4c). Cependant, depuis 2010, il y a eu une grande variabilité d'une année à l'autre. La baisse dans les années 1990 est principalement attribuable à une forte diminution de la biomasse de la morue franche, qui n'a jamais retrouvé les niveaux d'avant les années 1990. En 2025, la biomasse globale est semblable aux valeurs élevées observées dans les deux dernières décennies, avec le sébaste en composante majoritaire.

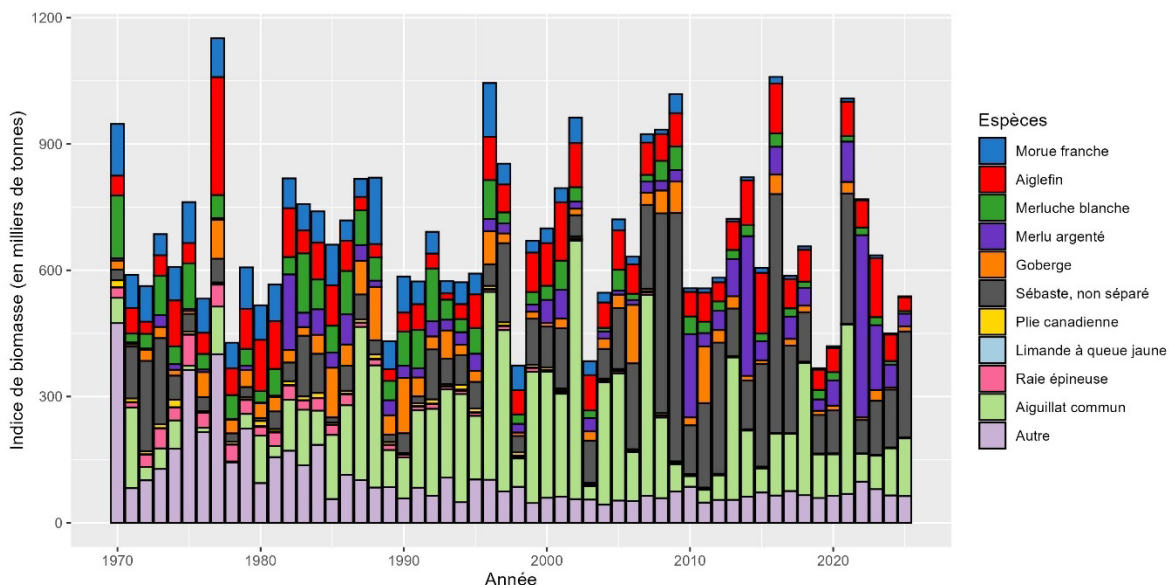


Figure 4a. Indices de la biomasse de 10 espèces de poissons démersaux (barres) dans la division 4X et de toutes les autres espèces de poissons démersaux combinées. Voir la figure 2 pour les divisions de l'OPANO dans la région des Maritimes.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

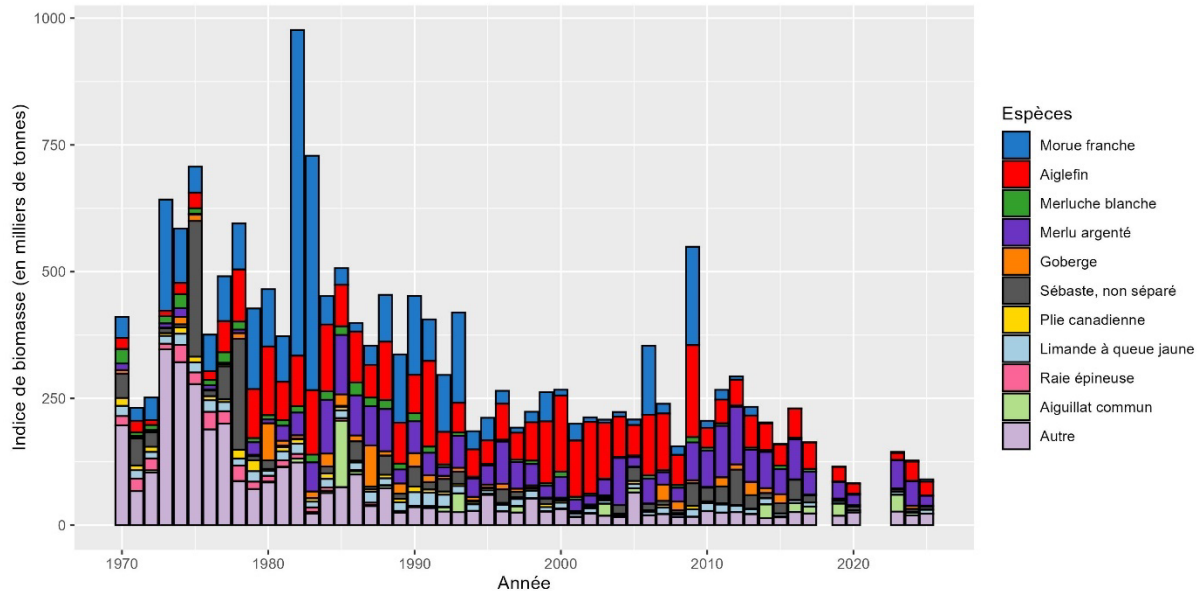


Figure 4b. Indices de la biomasse de 10 espèces de poissons démersaux (barres) dans la division 4W et de toutes les autres espèces de poissons démersaux combinées. Voir la figure 2 pour les divisions de l'OPANO dans la région des Maritimes. Les données de 2018, 2021 et 2022 sont manquantes en raison de la couverture incomplète des relevés.

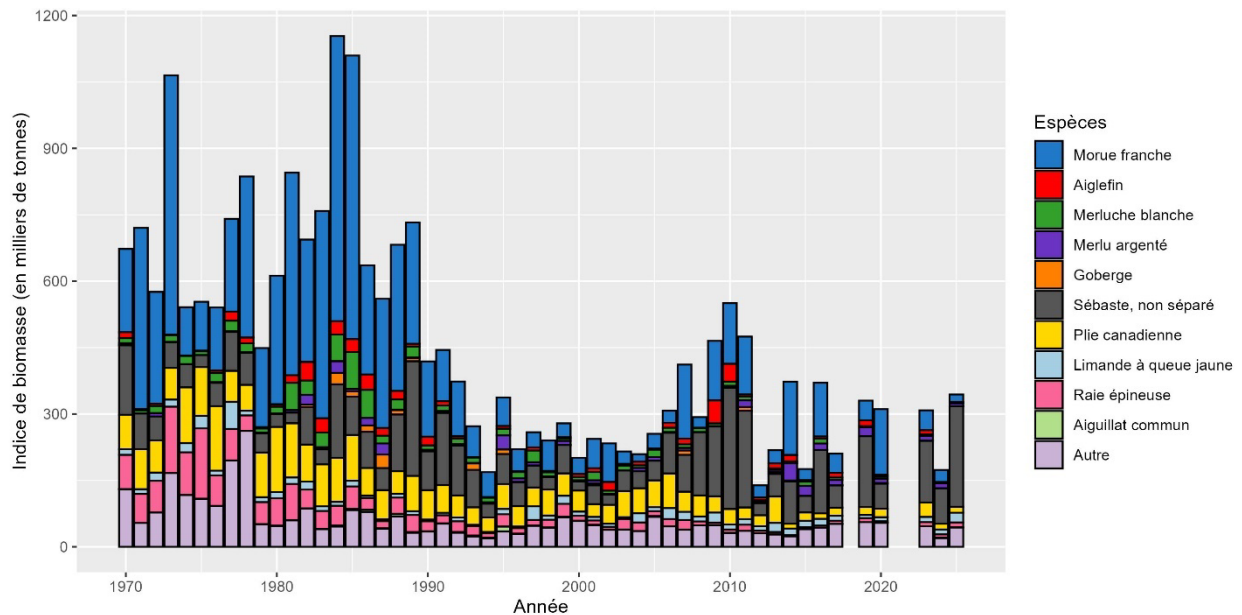


Figure 4c. Indices de la biomasse de 10 espèces de poissons démersaux (barres) dans la division 4V de l'OPANO et de toutes les autres espèces de poissons démersaux combinées. Voir la figure 2 pour les divisions de l'OPANO dans la région des Maritimes. Les données de 2018, 2021 et 2022 sont manquantes en raison de la couverture incomplète des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

Il est important de noter que les méthodes utilisées dans le présent rapport pour calculer la biomasse et l'abondance sont standardisées entre les espèces et les zones. Par conséquent, les tendances peuvent ne pas refléter les résultats obtenus à l'aide des méthodes propres aux espèces et tirées des modèles d'évaluation des stocks. Bien que les résultats du présent rapport puissent permettre d'obtenir des renseignements sur les populations, les tendances devraient être interprétées parallèlement aux modèles d'évaluation propres à l'espèce lorsqu'ils sont disponibles. Il convient également de noter que l'application des facteurs de conversion aux unités *Cartier/Cabot* dans le présent rapport peut différer de l'approche utilisée dans les évaluations propres aux espèces (p. ex. les unités *Teleost*) et que, bien que les valeurs de la biomasse et de l'abondance puissent différer d'une approche à l'autre, les tendances sont semblables.

Morue franche

Des morues franches (*Gadus morhua*) ont été capturées dans toute la zone du relevé, mais les prises les plus importantes ont généralement été effectuées dans la division 4V (figure 5a). L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans dans la division 4X restent inférieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme; ces deux valeurs sont les plus faibles de la série chronologique (figure 5b). Les indices des nombres selon la longueur dans la division 4X sont inférieurs aux médianes à court terme et à long terme pour la plupart des longueurs, mais les indices pour les petits poissons de moins de 20 cm sont supérieurs à la médiane à court terme (figure 5c). Dans les divisions 4VsW, l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans sont tous deux inférieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 5d). Les indices des nombres selon la longueur dans les divisions 4VsW en 2025 sont généralement inférieurs aux valeurs des médianes à court terme et à long terme (figure 5e). L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans dans la sous-division 4Vn demeurent cependant tous deux inférieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 5f). Les indices des nombres selon la longueur pour les poissons de moins de 33 cm avaient tendance à être semblables aux valeurs médianes à long terme et à court terme. Toutefois, les indices pour les poissons de plus grande taille étaient plus semblables aux médianes à court terme, qui sont bien inférieures aux valeurs médianes à long terme (figure 5g).

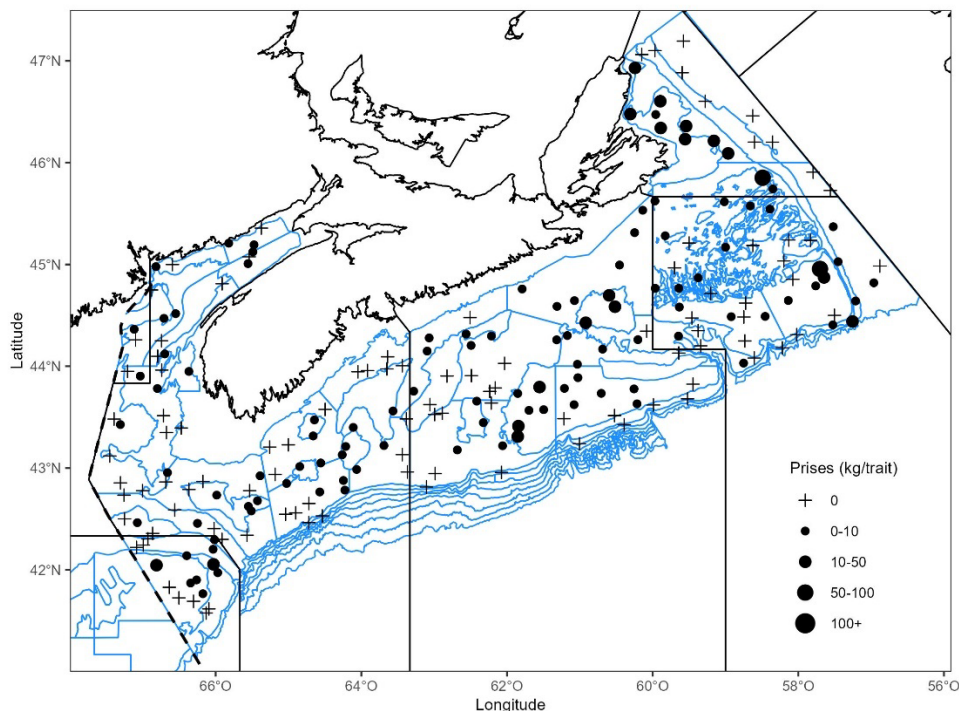


Figure 5a. Répartition des prises de morue franche dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

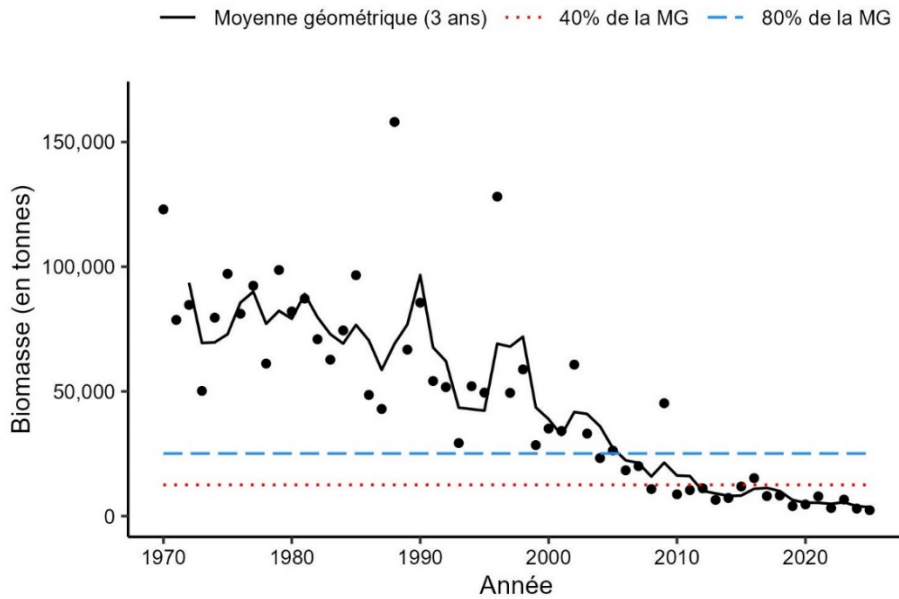


Figure 5b. Indice de la biomasse de la morue franche de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

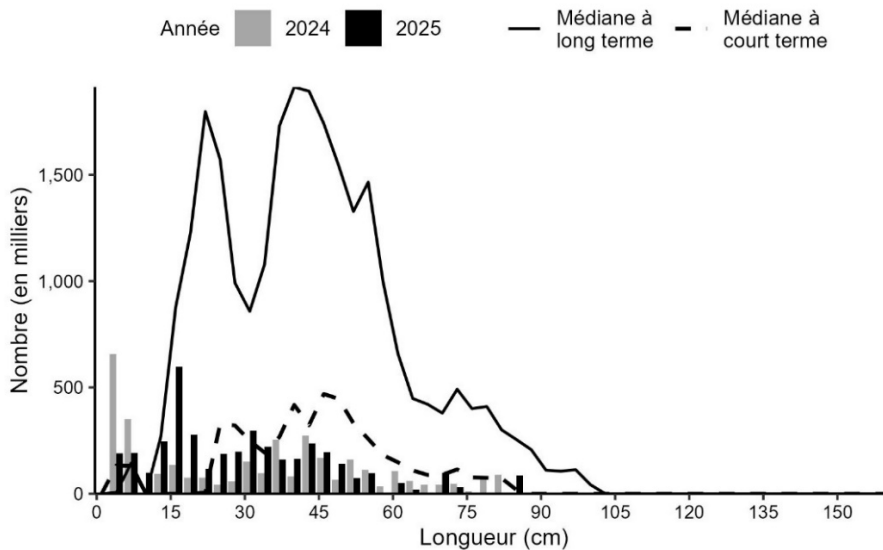


Figure 5c. Indices des nombres selon la longueur de la morue franche de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

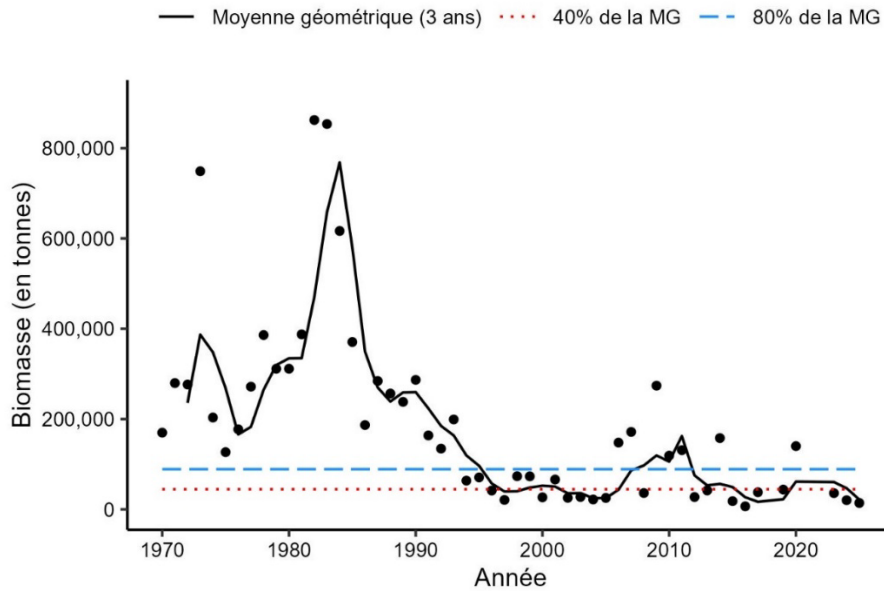


Figure 5d. Indice de la biomasse de la morue franche de 4VsW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

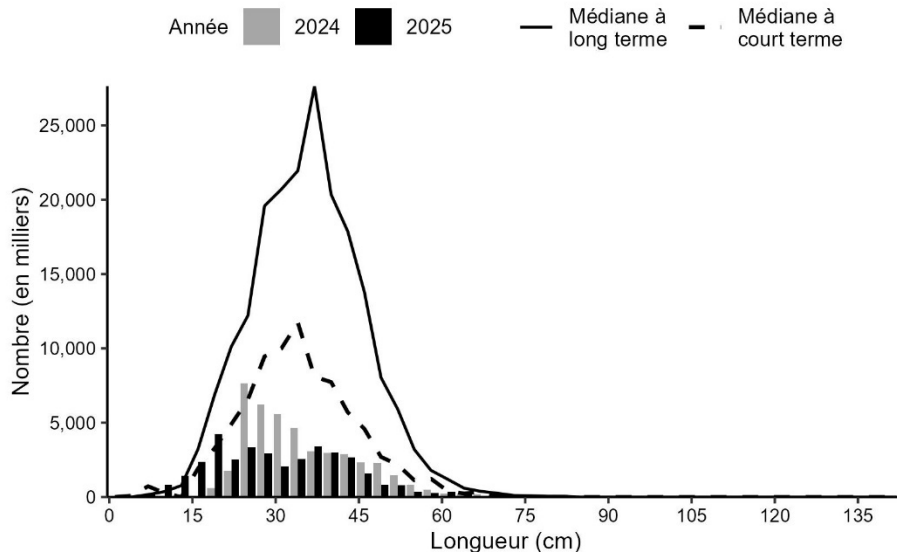


Figure 5e. Indices des nombres selon la longueur de la morue franche de 4VsW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

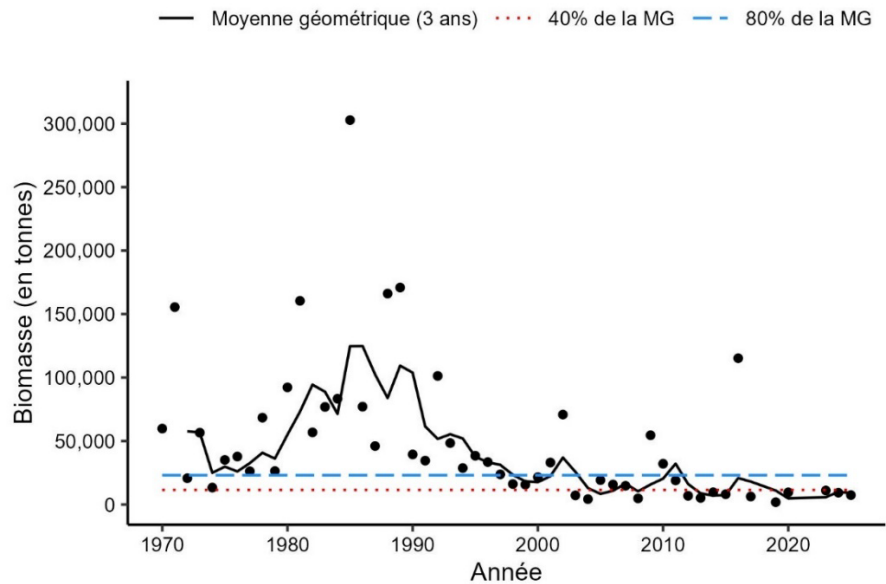


Figure 5f. Indice de la biomasse de la morue franche de 4Vn d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

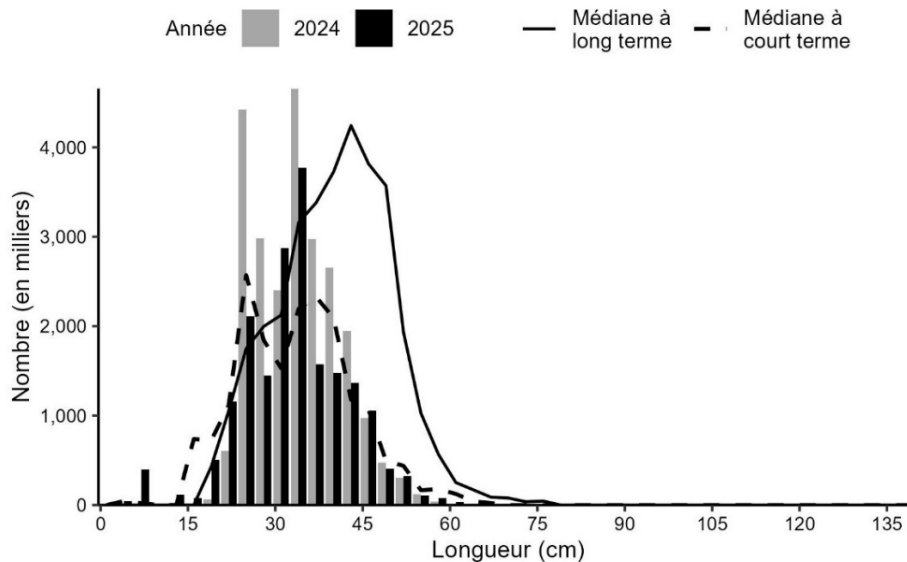


Figure 5g. Indices des nombres selon la longueur de la morue franche de 4Vn d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Aiglefin

Des aiglefin (*Melanogrammus aeglefinus*) ont été capturés dans la plupart des traits dans les divisions 4X, 4W et 5Z. Les prises étaient moins nombreuses dans les traits dans la division 4V en 2025, les prises les plus importantes ayant eu lieu sur le banc de Georges et le banc de Browns (figure 6a). L'indice de la biomasse de 2025 pour la division 4X se situe tout juste au-dessus de 40 % de la moyenne géométrique à long terme, et la moyenne géométrique sur trois ans demeure au-dessus de 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 6b). Les indices des nombres selon la longueur sont généralement inférieurs ou semblables aux valeurs médianes à court terme et à long terme, sauf pour les poissons d'environ 10 cm, dont les indices dépassent les valeurs médianes à long terme (figure 6c). L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans dans les divisions 4VW en 2024 sont légèrement supérieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 6d). Les indices des nombres selon la longueur sont principalement inférieurs aux médianes à court terme et à long terme, sauf pour les poissons d'environ 10 cm et 25 cm, qui ont connu une forte augmentation par rapport aux valeurs médianes à long terme (figure 6e).

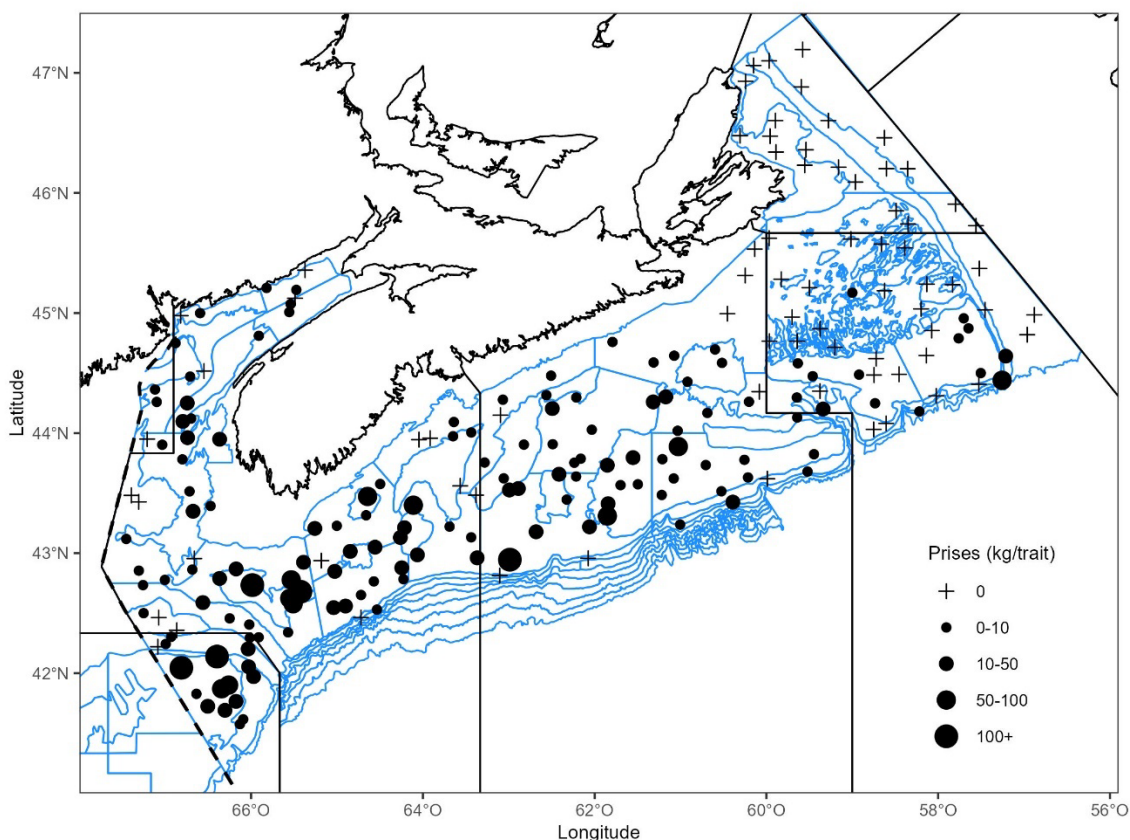


Figure 6a. Répartition des prises d'aiglefin dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

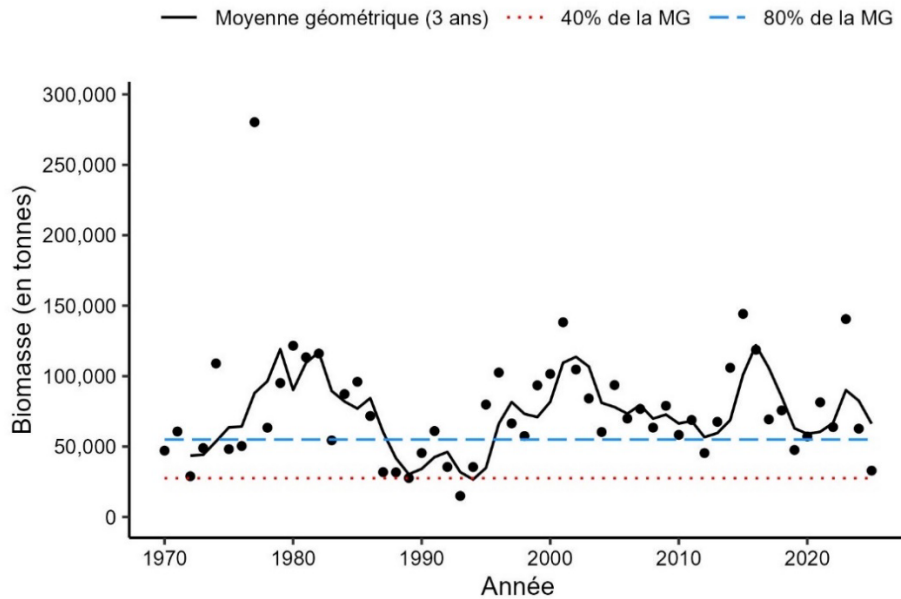


Figure 6b. Indice de la biomasse de l'aiglefin de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

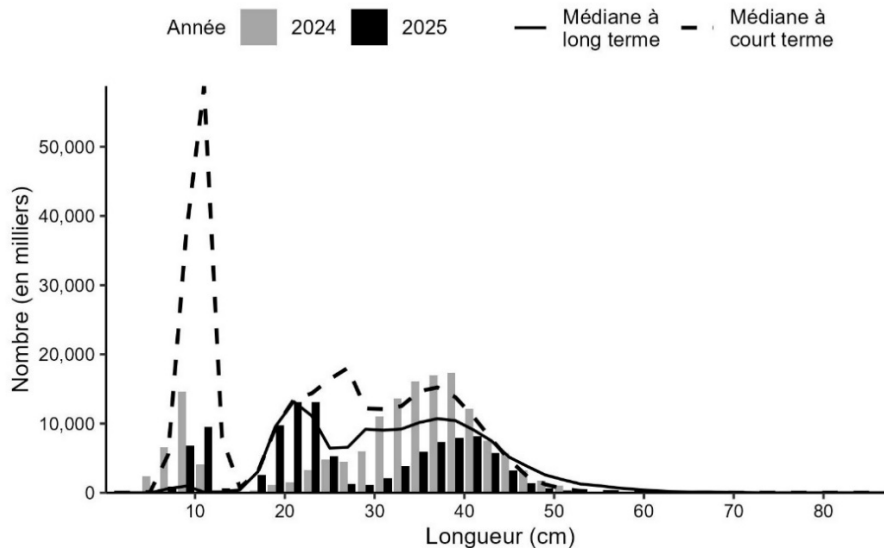


Figure 6c. Indices des nombres selon la longueur de l'aiglefin de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

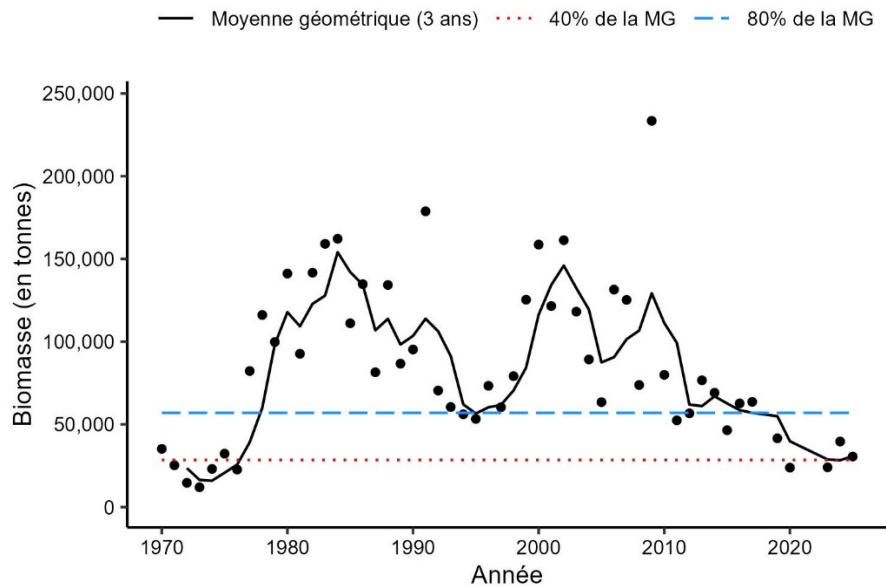


Figure 6d. Indice de la biomasse de l'aiglefin de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

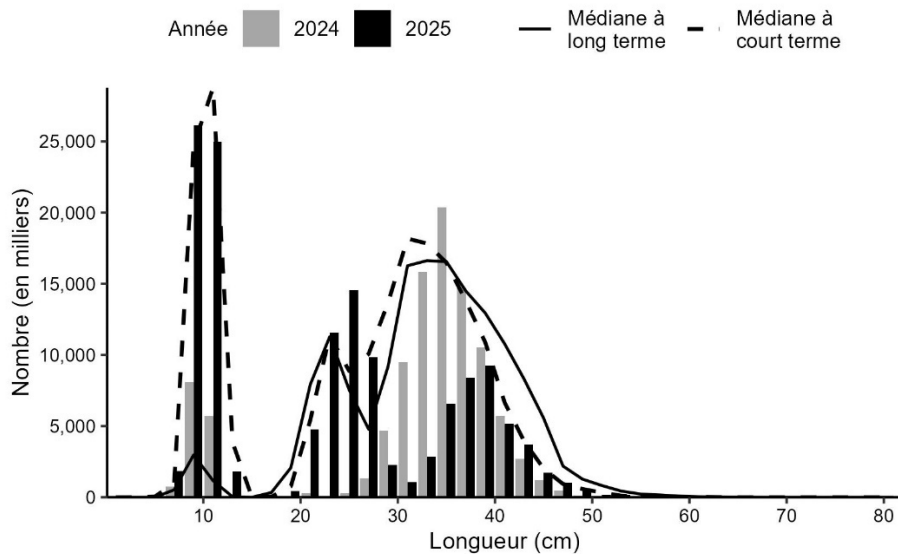


Figure 6e. Indices des nombres selon la longueur de l'aiglefin de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Merluche blanche

Avant 1982, les petites merluches blanches (*Urophycis tenuis*) et merluches rouges (*Urophycis chuss*) n'étaient pas séparées de façon fiable pendant l'échantillonnage (Clark et Emberley 2011). C'est pourquoi les indices des nombres selon la longueur pour la merluche blanche ne comprennent pas les données antérieures à 1982. Toutefois, les estimations de la biomasse incluent les données antérieures à 1982, car les merluches rouges mal identifiées auraient constitué une très faible proportion de la biomasse totale (Bundy et Simon 2005).

Des merluches blanches ont été capturées sporadiquement dans toute la zone des divisions 4VWX, mais les prises les plus importantes ont eu lieu dans les eaux plus profondes du golfe du Maine (figure 7a). Dans la division 4X, la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans sont les plus faibles de la série chronologique (figure 7b). Tout au long de la série chronologique, la moyenne géométrique sur trois ans n'a été inférieure que deux fois à 40 % de la moyenne géométrique à long terme, soit en 2024 et 2025. Les indices des nombres selon la longueur dans la division 4X sont inférieurs aux médianes à court terme et à long terme pour la plupart des longueurs en 2025 (figure 7c). Les indices de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 dans les divisions 4VW restent inférieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme; ces deux valeurs sont les plus faibles de la série chronologique (figure 7d). Les indices des nombres selon la longueur en 2025 sont également bien inférieurs aux médianes à court terme et à long terme (figure 7e).

L'évaluation du potentiel de rétablissement (EPR) pour 2015 (Guenette et Clark 2016) a proposé un objectif de rétablissement de la biomasse de 6 867 t de poissons matures (plus de 41 cm) dans les divisions 4X5Z et de 3 885 t dans les divisions 4VW. Les deux objectifs de rétablissement ont été déterminés à l'aide des données historiques des années où le NGCC *Alfred Needler* et le NGCC *Teleost* étaient utilisés. Il ne serait donc pas approprié de les comparer aux unités *Cartier/Cabot*. Cependant, en raison des méthodes utilisées dans Guenette et Clark (2016), les facteurs de conversion peuvent être appliqués aux objectifs de rétablissement et donner un objectif de rétablissement de 19 776 t dans les divisions 4X5Z et de 11 188 t dans les divisions 4VW pour les unités *Cartier/Cabot*.

La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse pour les merluches blanches de plus de 41 cm dans la division 4X reste en dessous de l'objectif de rétablissement de la biomasse proposé en fonction de l'EPR, et n'a pas dépassé ce seuil depuis 2014 (figure 7f). La moyenne géométrique sur trois ans pour les merluches blanches matures (plus de 41 cm) dans les divisions 4VW est inférieure à l'objectif de rétablissement de la biomasse proposé en fonction de l'EPR depuis 1994 (figure 7g).

Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy

Région des Maritimes

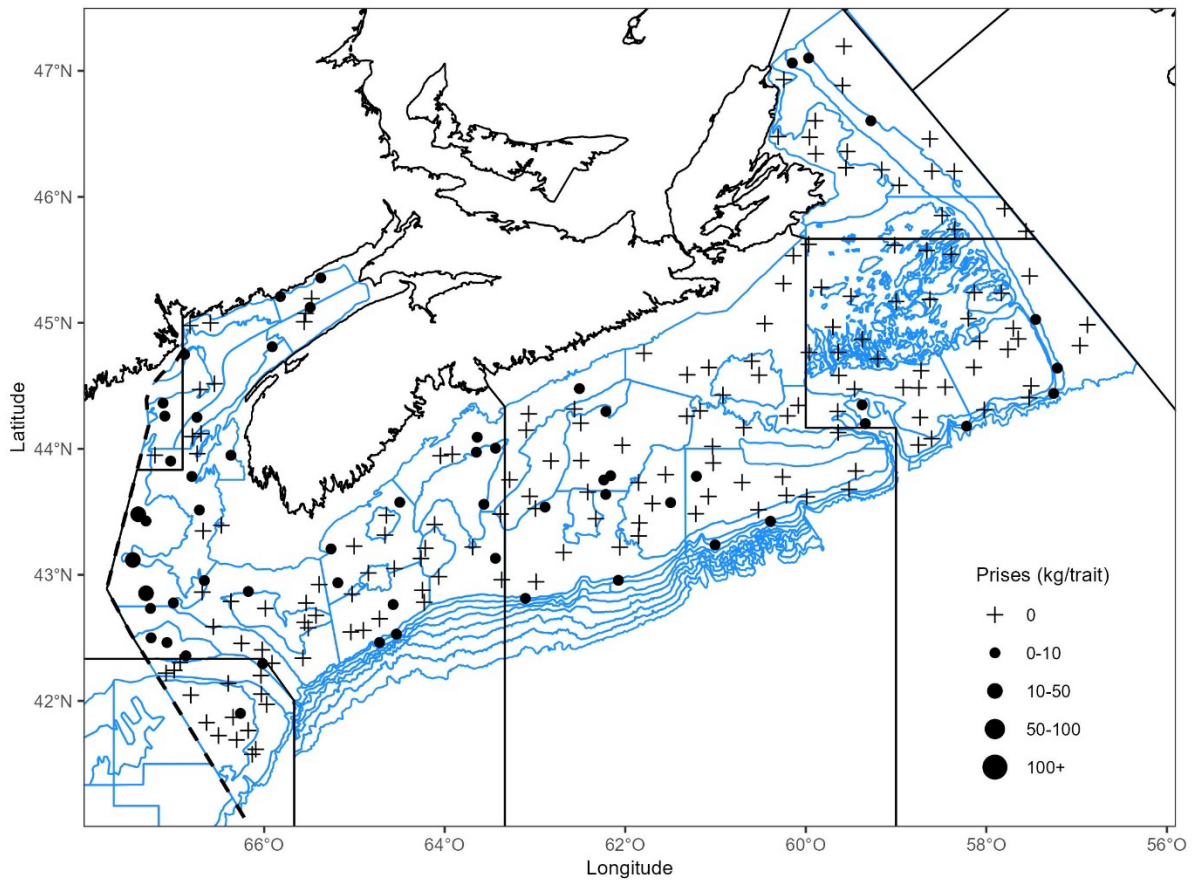


Figure 7a. Répartition des prises de merluche blanche dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

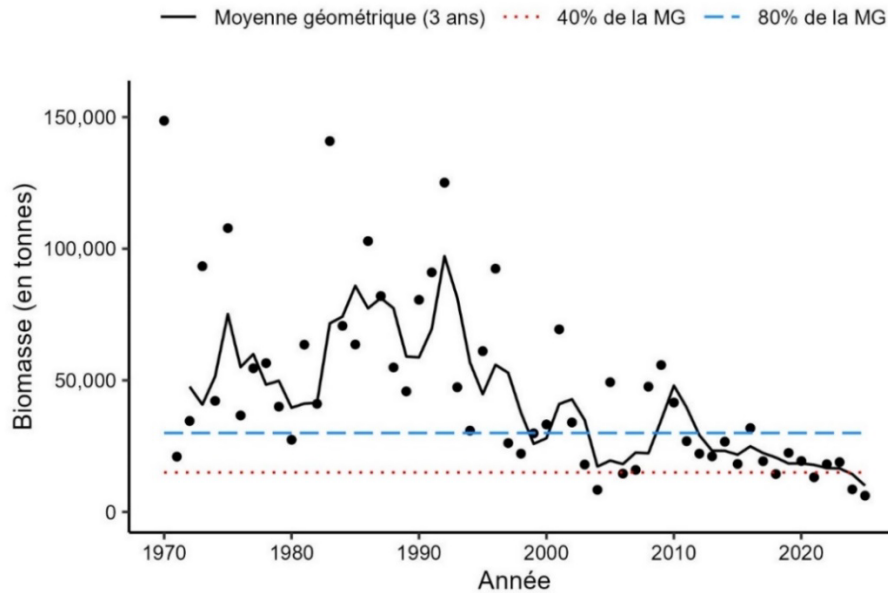


Figure 7b. Indice de la biomasse de la merluche blanche de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

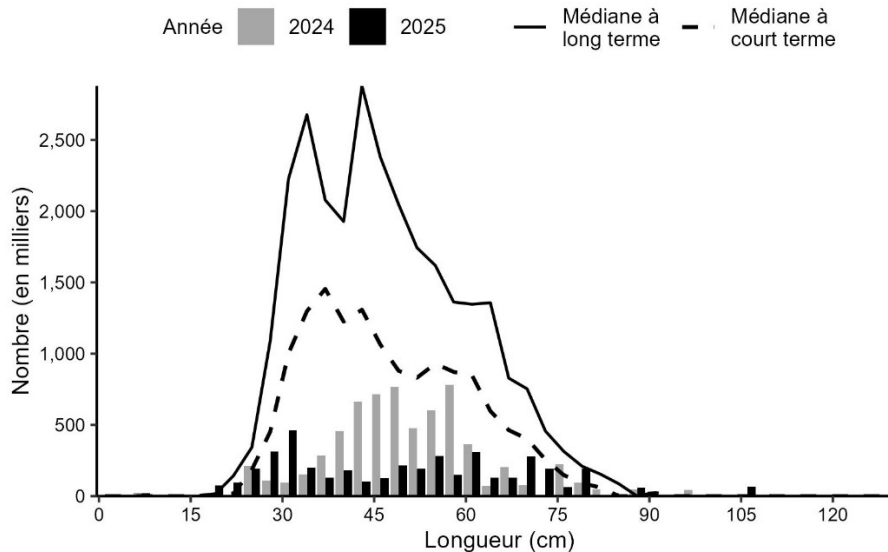


Figure 7c. Indices des nombres selon la longueur de la merluche blanche de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1982 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

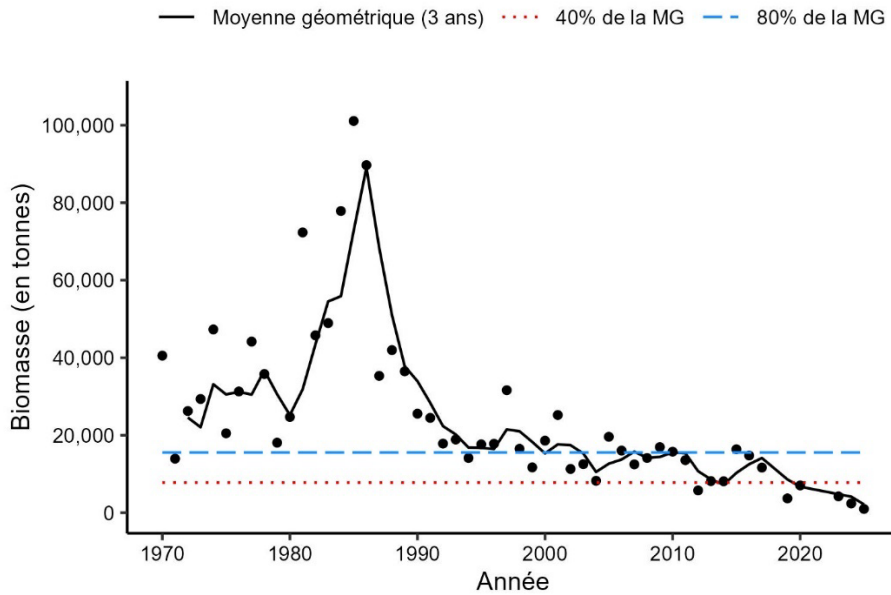


Figure 7d. Indice de la biomasse de la merluche blanche de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

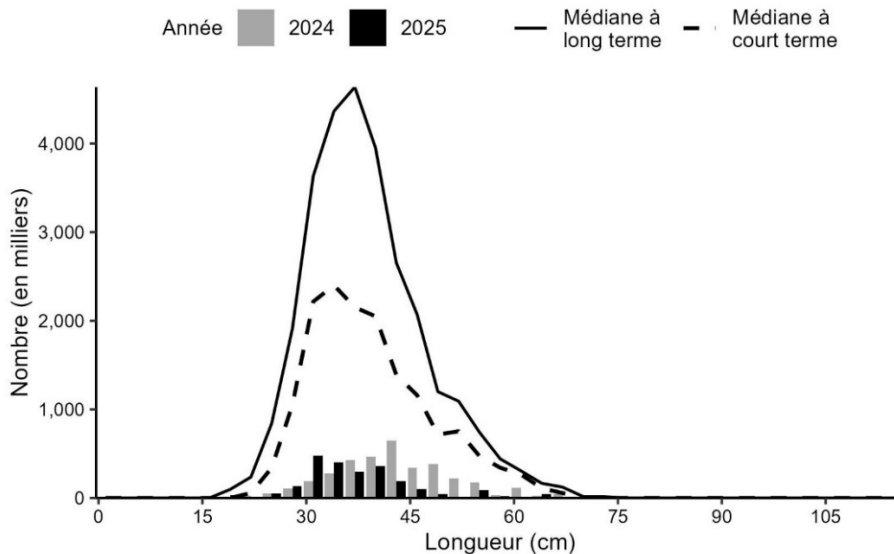


Figure 7e. Indices des nombres selon la longueur de la merluche blanche de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1982 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

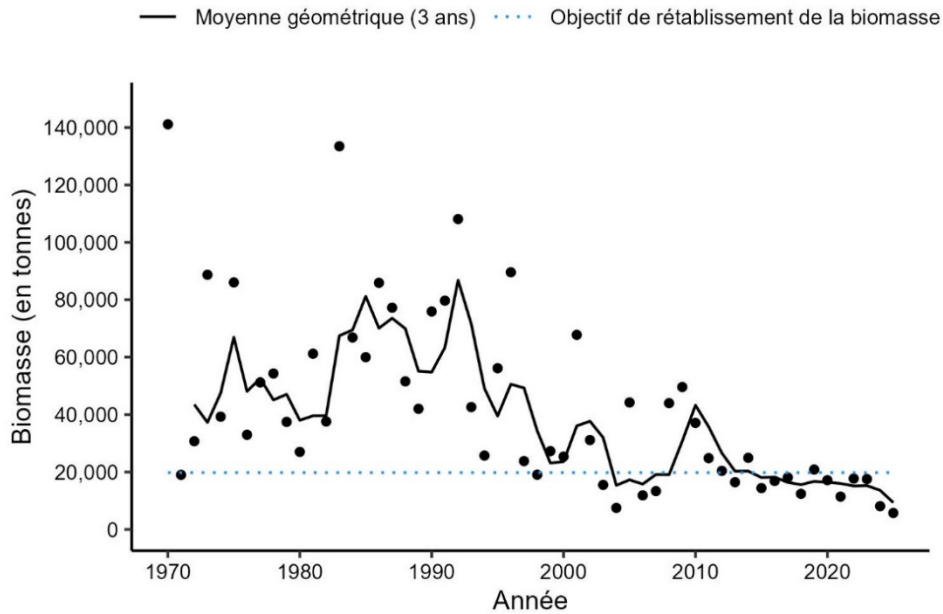


Figure 7f. Indice de la biomasse des merluches blanches de plus de 41 cm dans la division 4X, d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche, représenté par les cercles noirs. La ligne pleine noire représente la moyenne géométrique sur trois ans. La ligne bleue tiretée représente l'objectif de rétablissement de la biomasse proposé (19 776 t).

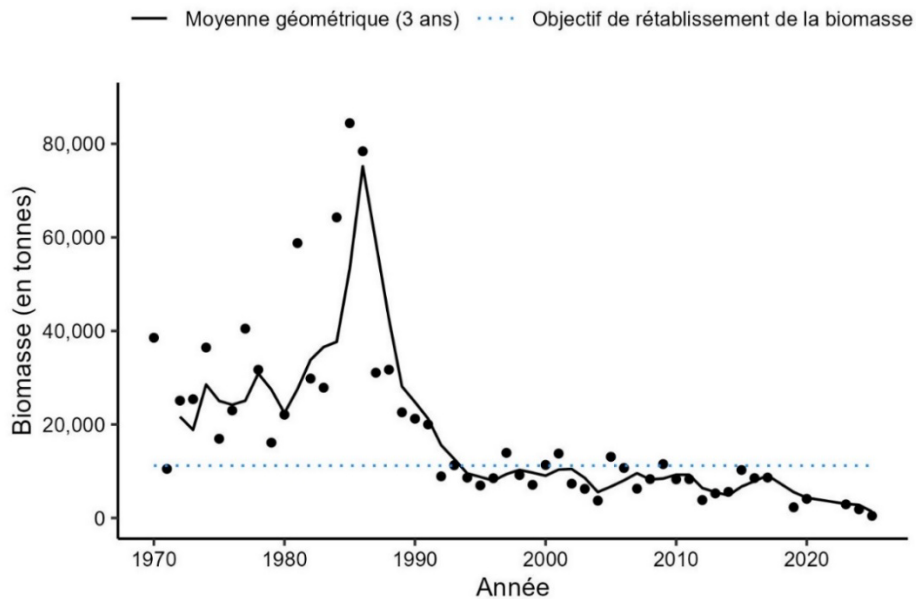


Figure 7g. Indice de la biomasse des merluches blanches de plus de 41 cm dans les divisions 4VW, d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche, représenté par les cercles noirs. La ligne pleine noire représente la moyenne géométrique sur trois ans. La ligne bleue tiretée représente l'objectif de rétablissement de la biomasse proposé (11 188 t).

Merlu argenté

Des merlus argentés (*Merluccius bilinearis*) ont été capturés dans la majeure partie de la zone de relevé en 2025, avec les densités les plus élevées dans les divisions 4X et 4W (figure 8a). Pour le stock Est des divisions 4VWX (strates 440 à 483), l'indice de la biomasse a chuté sous 80 % de la moyenne géométrique à long terme, mais la moyenne géométrique sur trois ans est demeurée supérieure (figure 8b). Les indices des nombres selon la longueur pour 2025 sont généralement inférieurs aux valeurs médianes à court terme et à long terme, sauf pour les poissons entre 12 et 18 cm; dans ce dernier cas, les indices des nombres selon la longueur dépassaient les deux médianes, ce qui suppose une forte classe d'âge à venir (figure 8c). La moyenne géométrique sur trois ans dans la baie de Fundy (division 4X Ouest; strates 484 à 495) demeure bien supérieure à 80 % de la moyenne géométrique à long terme en 2025. Toutefois, l'indice de la biomasse a diminué pour la troisième année consécutive et est maintenant situé sous 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 8d). Dans la division 4X Ouest, les indices des nombres selon la longueur sont en dessous des médianes à court terme pour la plupart des longueurs (figure 8e).

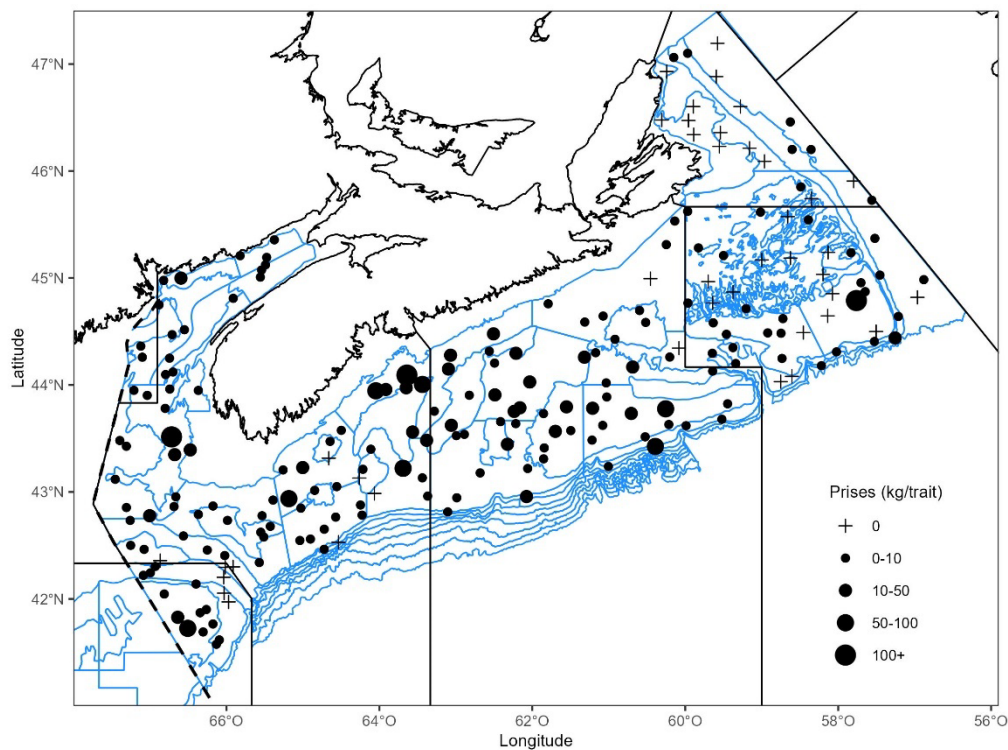


Figure 8a. Répartition des prises de merlu argenté dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

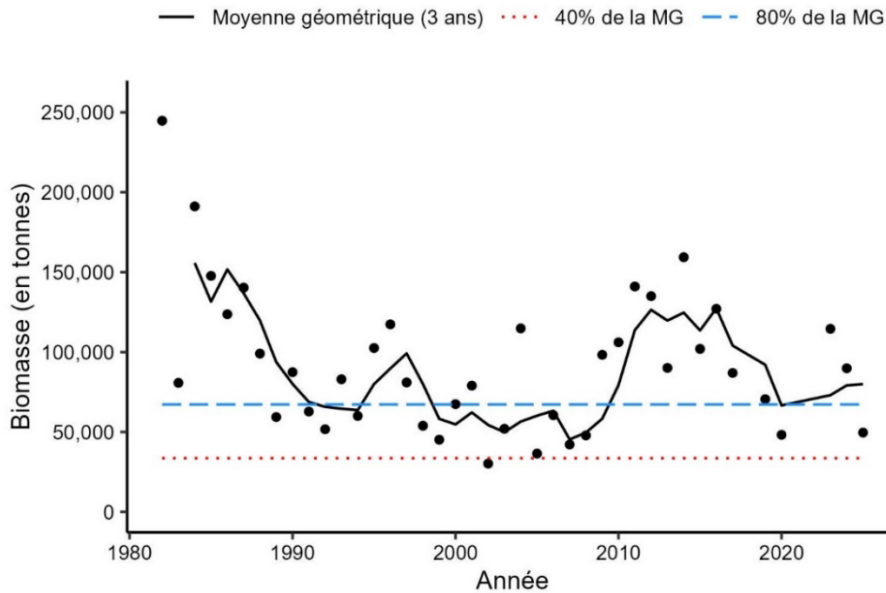


Figure 8b. Indice de la biomasse du merlu argenté de 4VWX Est (strates 440 à 483) d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1982 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

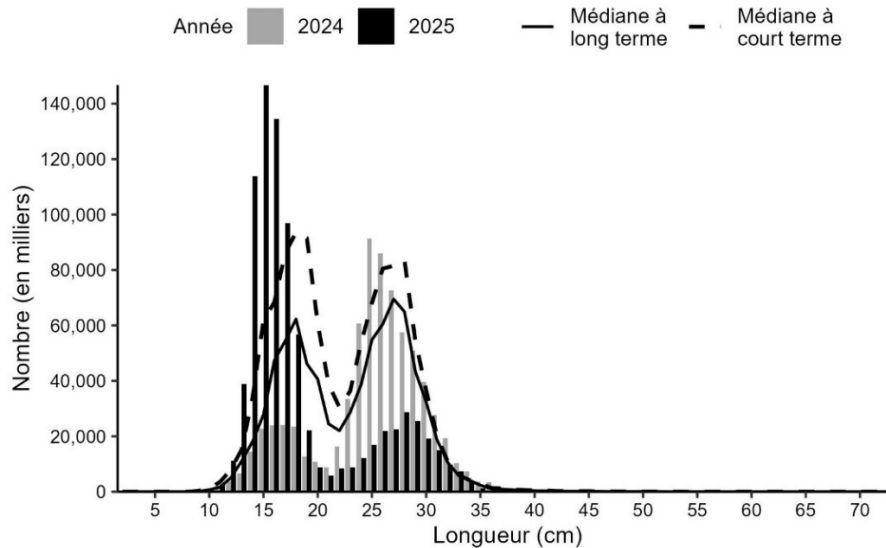


Figure 8c. Indices des nombres selon la longueur du merlu argenté de 4VWX (strates 440 à 483) d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1982 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

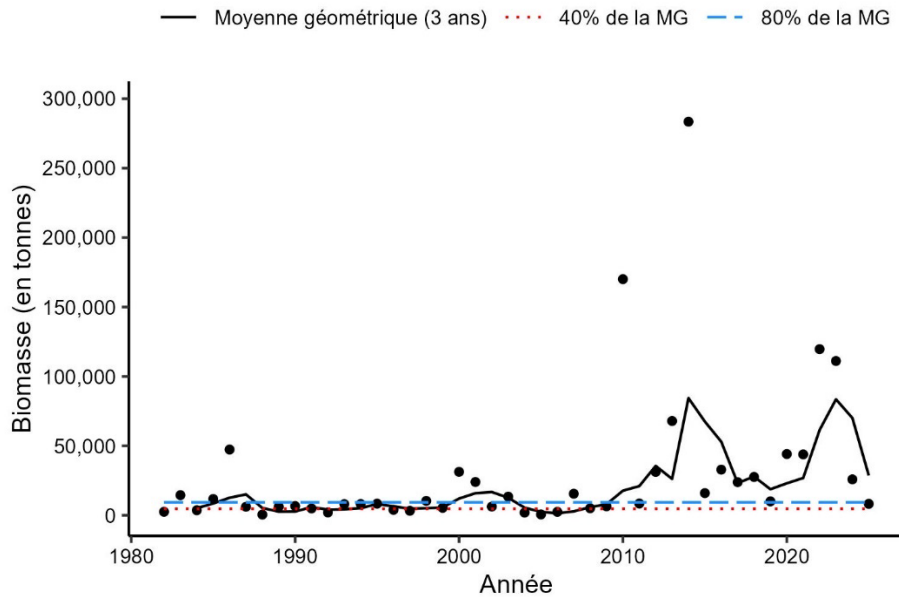


Figure 8d. Indice de la biomasse du merlu argenté de 4X Ouest (strates 484 à 495) d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1982 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

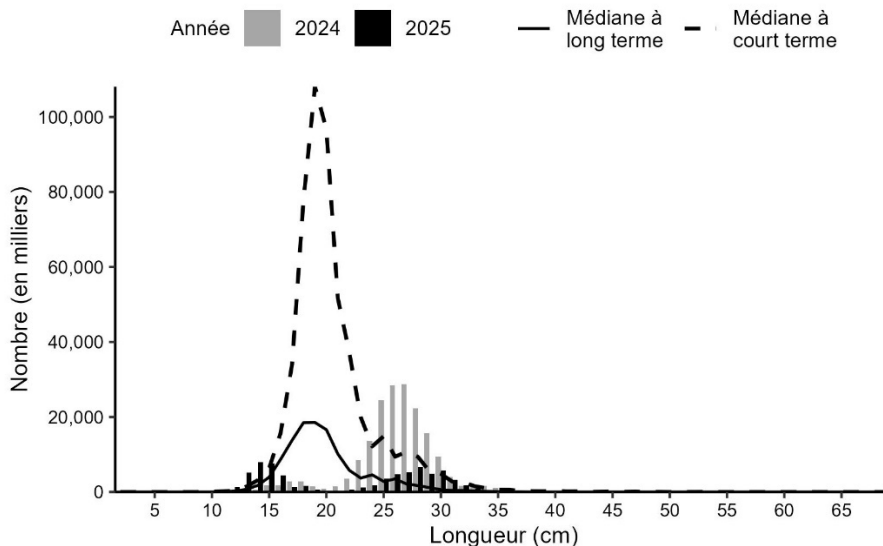


Figure 8e. Indices des nombres selon la longueur du merlu argenté de 4X Ouest (strates 484 à 495) d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1982 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

Goberge

Les prises de goberge (*Pollachius virens*) prédominaient dans la division 4X et la division 4W Ouest, les prises les plus importantes ayant lieu sur le banc de Georges (figure 9a). Pour la composante Ouest (strates 474, 476, 480 à 495), l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 ont augmenté au-delà de 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 9b). Les indices des nombres selon la longueur pour la composante Ouest sont généralement inférieurs ou semblables aux médianes à court terme et à long terme, sauf pour quelques longueurs entre 33 et 54 cm dont les indices dépassent les valeurs médianes à long terme (figure 9c). Pour la composante Est (strates 440 à 473, 475, 477, 478), l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans sont en dessous de 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 9d). Les indices des nombres selon la longueur sont généralement semblables ou inférieurs aux médianes à court terme et à long terme pour toutes les longueurs, sauf celles comprises entre 48 et 51 cm (figure 9e).

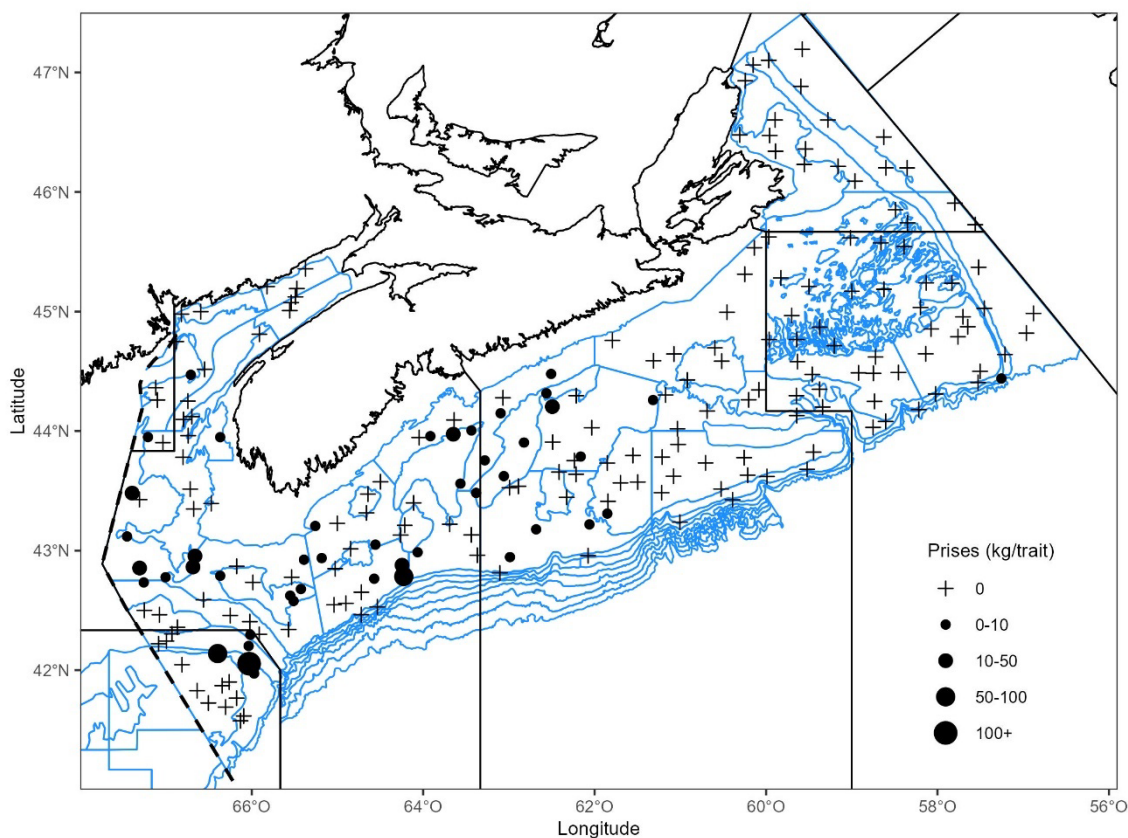


Figure 9a. Répartition des prises de goberge dans le relevé estival du MPO par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

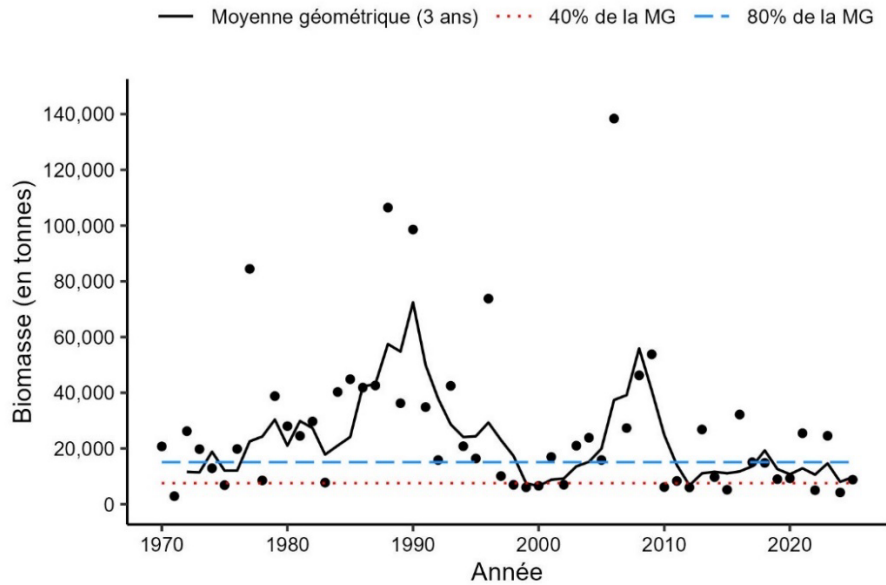


Figure 9b. Indice de la biomasse de la goberge de la composante Ouest (strates 474, 476 et 480 à 495) d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

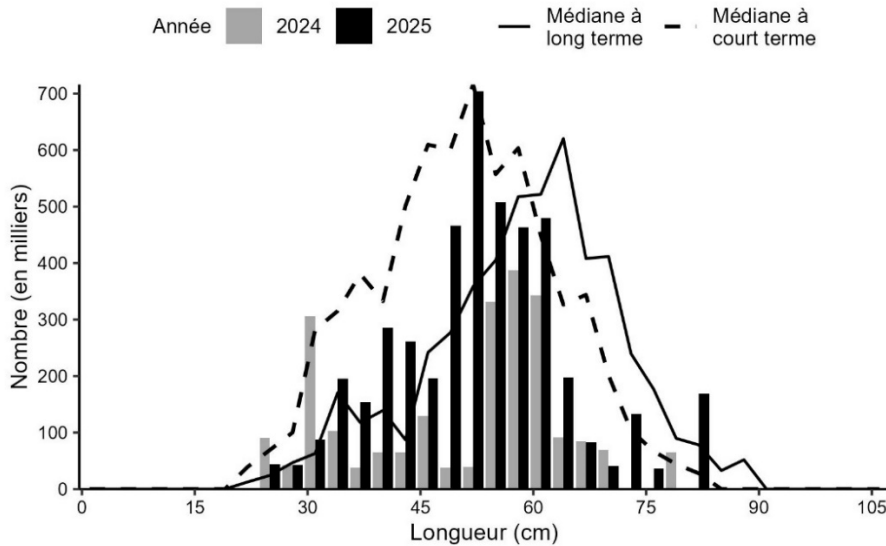


Figure 9c. Indices des nombres selon la longueur de la goberge de la composante Ouest (strates 474, 476 et 480 à 495) d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

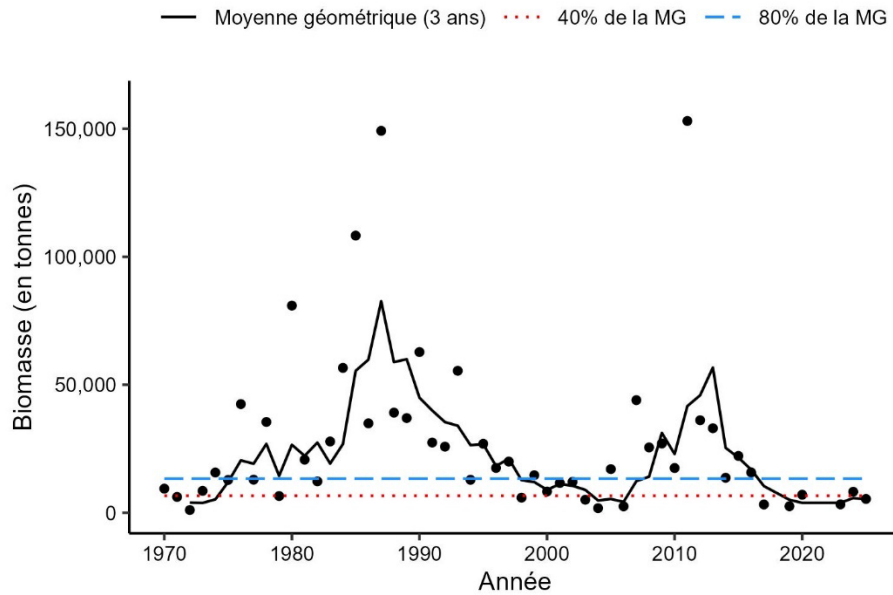


Figure 9d. Indice de la biomasse de la goberge de la composante Est (strates 440 à 473, 475, 477 et 478) d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

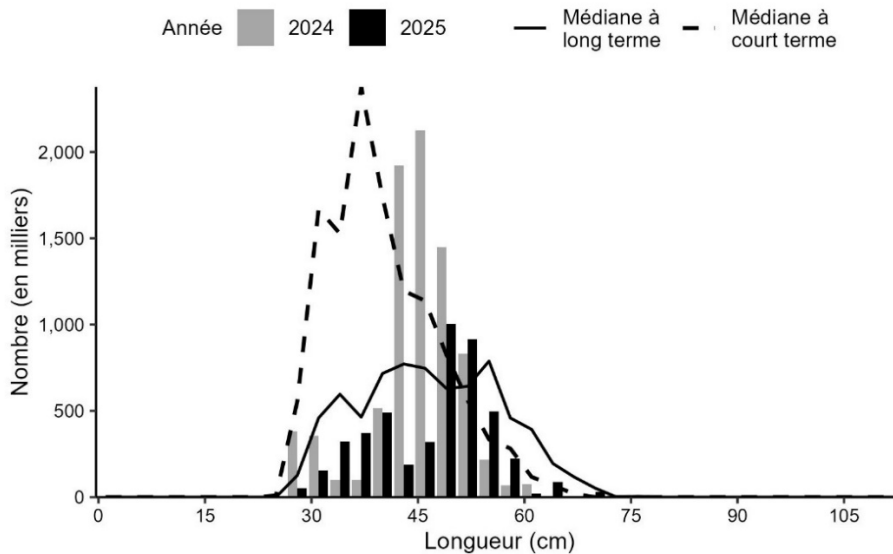


Figure 9e. Indices des nombres selon la longueur de la goberge de la composante Est d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Sébaste

Il y a eu un changement d'engin et de navire en 1982, et un facteur de conversion a été estimé pour les sébastes (*Sebastes fasciatus* et *Sebastes mentella*) d'après des études de pêche comparative effectuées à l'époque. Cependant, les auteurs ont estimé que ce facteur de conversion n'était pas fiable en raison de la petite taille de l'échantillon et d'une mauvaise distribution des données (Fanning 1985). Les engins utilisés de 1970 à 1981 étaient probablement moins efficaces pour capturer le sébaste que les engins utilisés depuis 1982. Par conséquent, les indices des nombres selon la longueur et de la biomasse seraient probablement plus élevés pour la période de 1970 à 1981 si les facteurs de conversion étaient appliqués et que les indices étaient comparés au reste de la série chronologique (depuis 1982). Plutôt que de limiter la série chronologique des relevés de 1982 à 2024, une ligne verticale a été incluse dans les figures 10b et 10d pour indiquer le changement d'engin et de navire. Les indices antérieurs à 1982 doivent donc être interprétés avec prudence par rapport au reste de la série chronologique.

Dans les rapports précédents, la zone du sébaste 4VWefghj a été désignée sous le nom d'unité II. Toutefois, le relevé estival du MPO mené par navire de recherche ne couvre qu'une petite partie de la zone de stock réelle de l'unité II, de sorte que les indices dérivés du relevé estival et présentés ici ne sont pas une représentation fidèle du stock de sébaste de l'unité II. Ces données sont disponibles et peuvent être incluses dans les évaluations du sébaste de l'unité II, mais ne devraient pas être utilisées seules pour évaluer l'état du stock de sébaste de l'unité II.

Des sébastes ont été capturés dans l'ensemble de la zone de relevé en 2025, les prises les plus élevées ayant été effectuées dans les divisions 4X et 4V (figure 10 a). Le sébaste représentait 44 % du poids total des prises du relevé en 2025. Les strates de relevé qui comprennent les eaux profondes du chenal Laurentien ont été ajoutées en 2014 et ne sont pas actuellement utilisées pour les estimations de la biomasse et des nombres selon la longueur dans les sous-divisions 4VWefghj (strates 440 à 455, 457). Toutefois, cette strate produit constamment des prises élevées de sébaste. Les données sont disponibles pour les évaluations du sébaste et doivent être comprises dans les indices une fois que des analyses détaillées ont été réalisées. L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans pour le sébaste des sous-divisions 4VWefghj ont augmenté de façon importante en 2025 et sont bien supérieurs à 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 10b). Les indices des nombres selon la longueur pour le sébaste des sous-divisions 4VWefghj indiquent que moins de petits poissons sont capturés par rapport aux valeurs médianes à court terme et à long terme. Cependant, pour les poissons de plus de 24 cm, les indices des nombres selon la longueur sont beaucoup plus élevés que les deux valeurs médianes (figure 10c). L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 pour le sébaste de l'unité III (strates 456, 458 à 495) ont augmenté par rapport à 2024 et sont supérieurs à 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 10d). Les indices des nombres selon la longueur pour les poissons de moins de 21 cm sont beaucoup plus élevés que les valeurs médianes à court terme et à long terme, tandis que les indices pour les poissons de moins de 21 cm étaient semblables ou inférieurs aux valeurs médianes (figure 10e).

Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy

Région des Maritimes

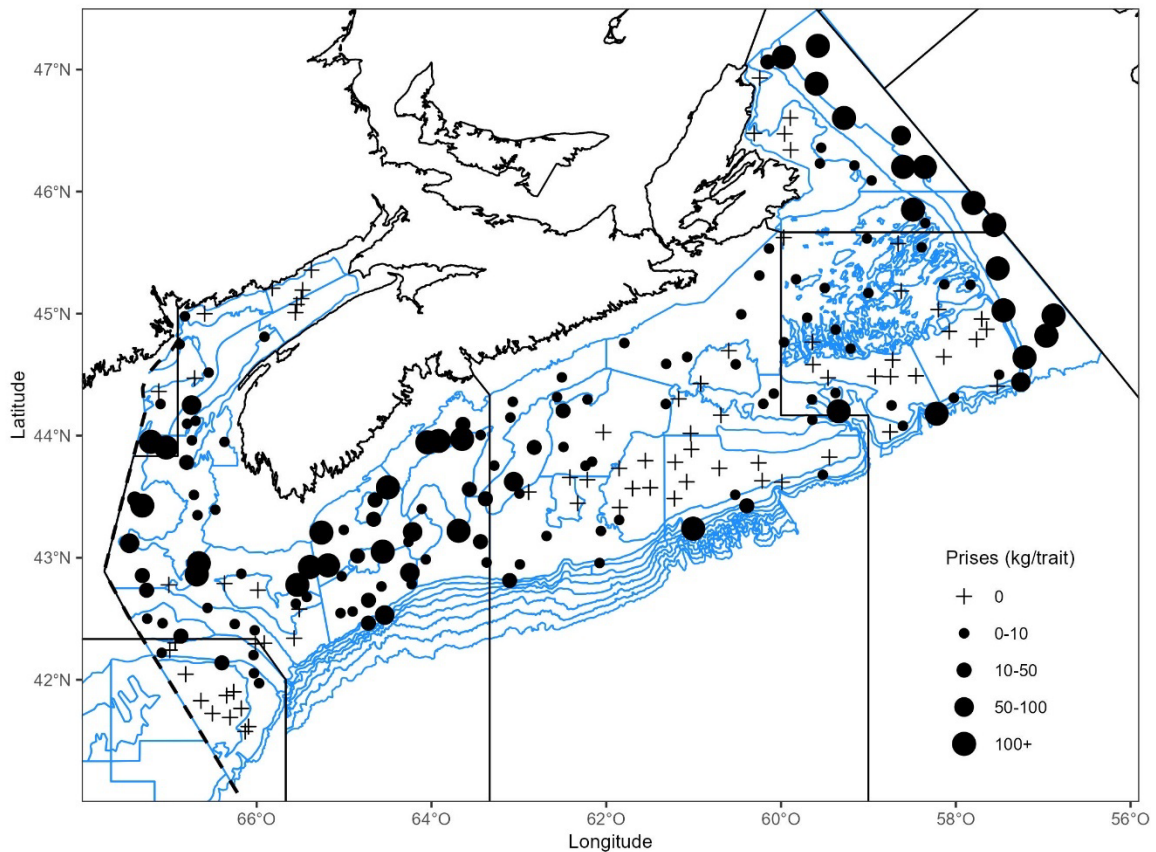


Figure 10a. Répartition des prises de sébaste dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025, y compris dans le chenal Laurentien et sur le banc de Georges. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

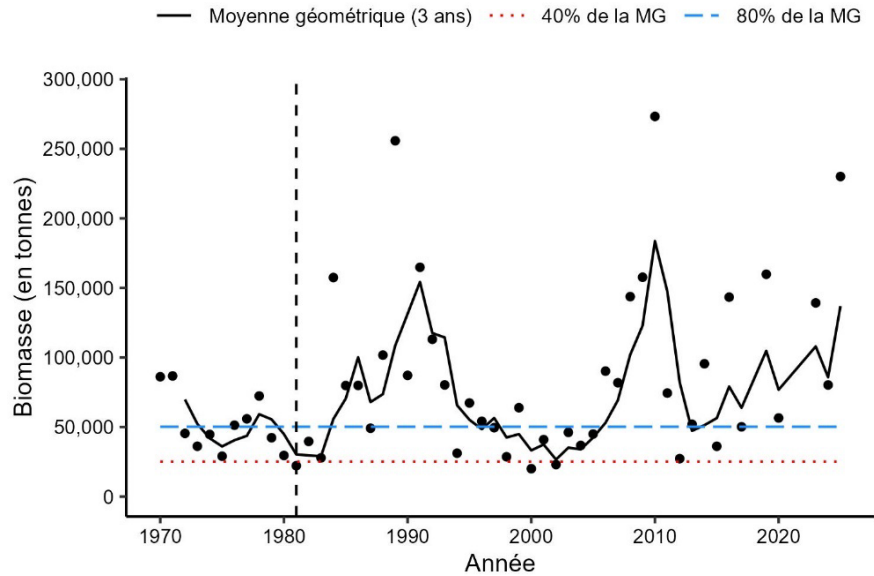


Figure 10b. Indice de la biomasse du sébaste des divisions 4VWefghj (strates 440 à 456, 464) d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question. La ligne tiretée verticale représente la dernière année avant le changement de navire et d'engin.

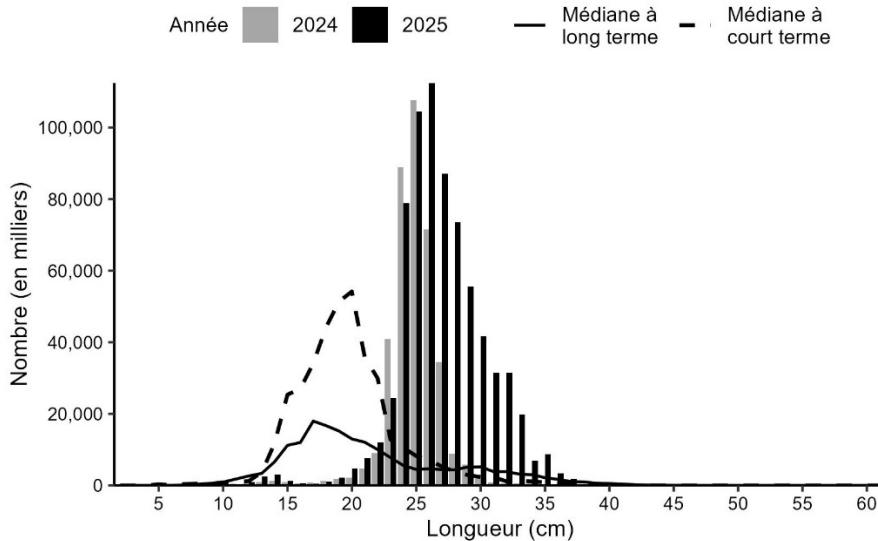


Figure 10c. Indices des nombres selon la longueur du sébaste de 4VWefghj (strates 440 à 456 et 464) d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

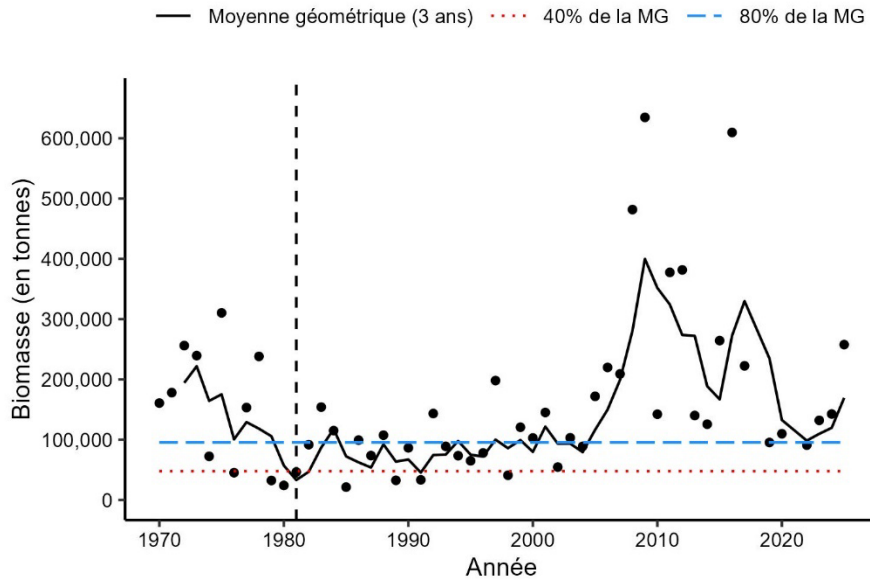


Figure 10d. Indice de la biomasse du sébaste de l'unité III (strates 456 et 458 à 495), d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question. La ligne tiretée verticale représente la dernière année avant le changement de navire et d'engin.

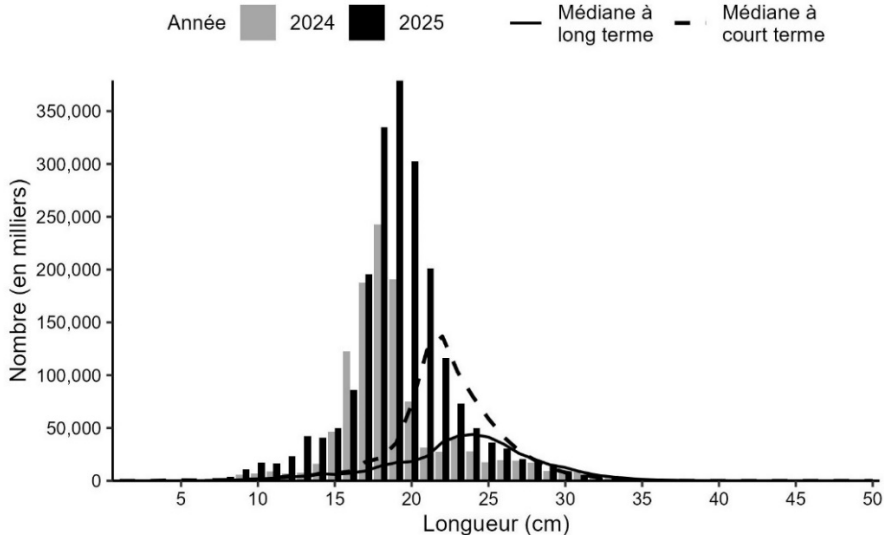


Figure 10e. Indices des nombres selon la longueur du sébaste de l'unité III (strates 456 et 458 à 495) d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2012 à 2023.

Flétan de l'Atlantique

Les prises de flétan de l'Atlantique (*Hippoglossus hippoglossus*) étaient réparties dans la zone du relevé, avec un total de 58 individus capturés (figure 11a). L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 dans les divisions 4VWX restent élevés, mais affichent une tendance à la baisse après le sommet de la série chronologique en 2017 (figure 11b). En général, les indices des nombres selon la longueur pour la plupart des longueurs demeurent semblables ou inférieurs aux valeurs médianes à court terme, tout en étant supérieurs aux valeurs médianes à long terme (figure 11c).

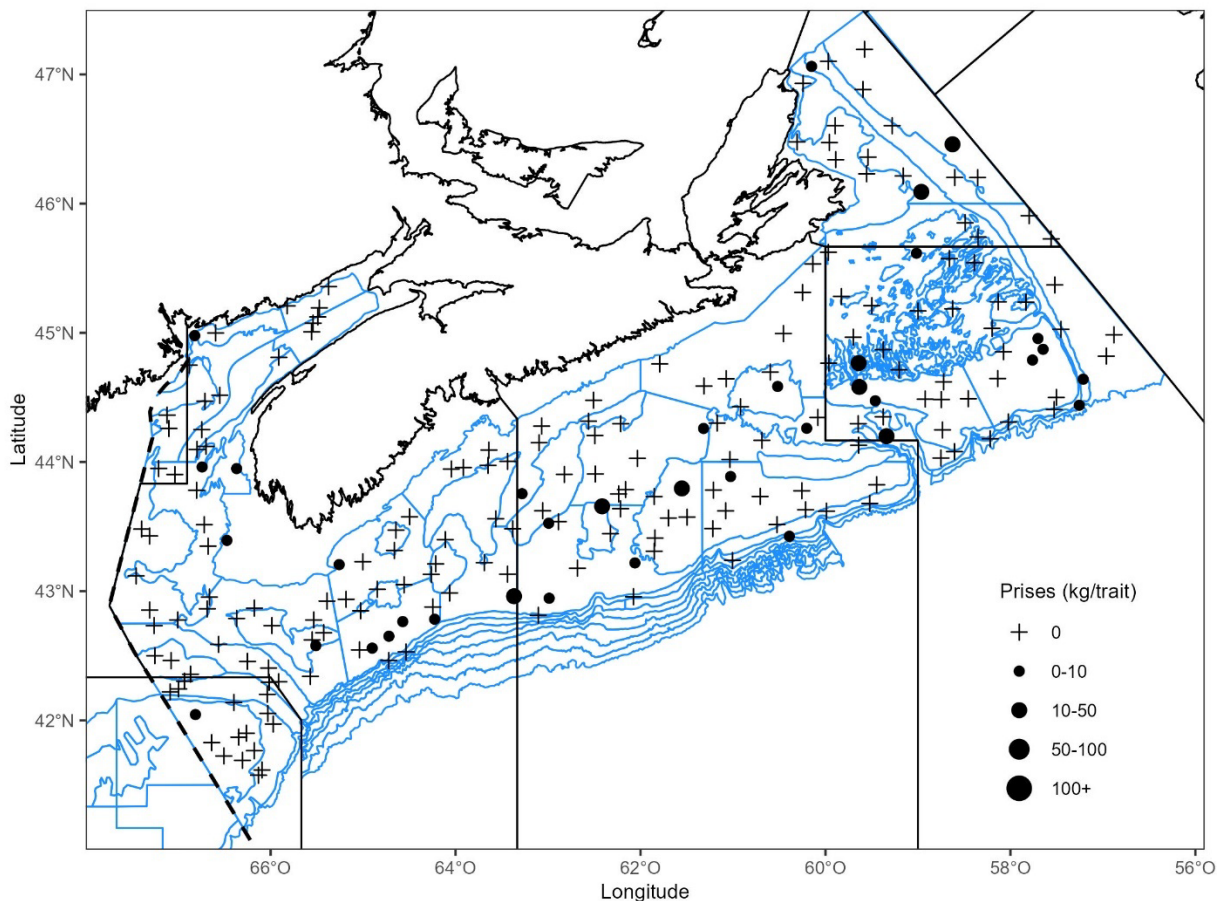


Figure 11a. Répartition des prises de flétan de l'Atlantique dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à l'abondance des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

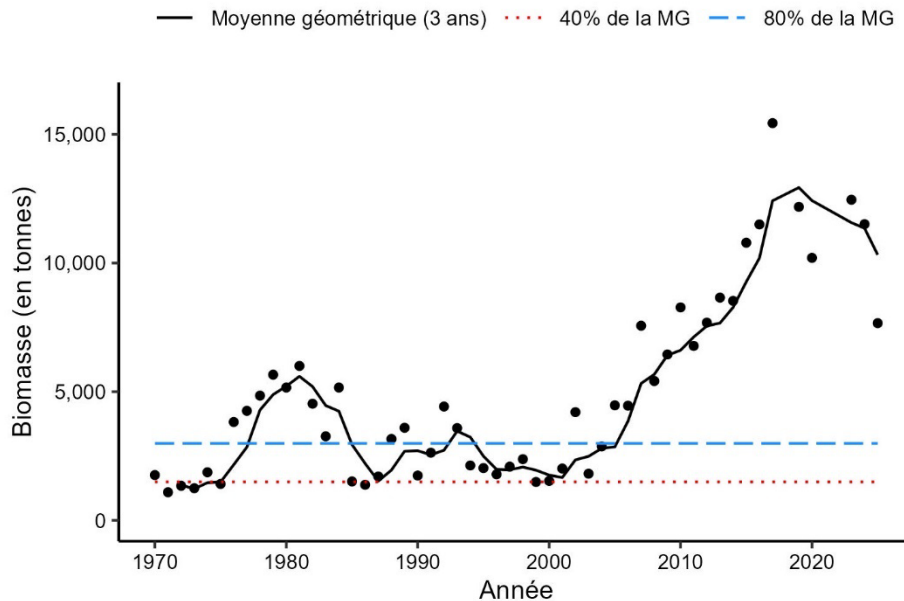


Figure 11b. Indice de la biomasse du flétan de 4VWX d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique de l'indice de la biomasse sur trois ans est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

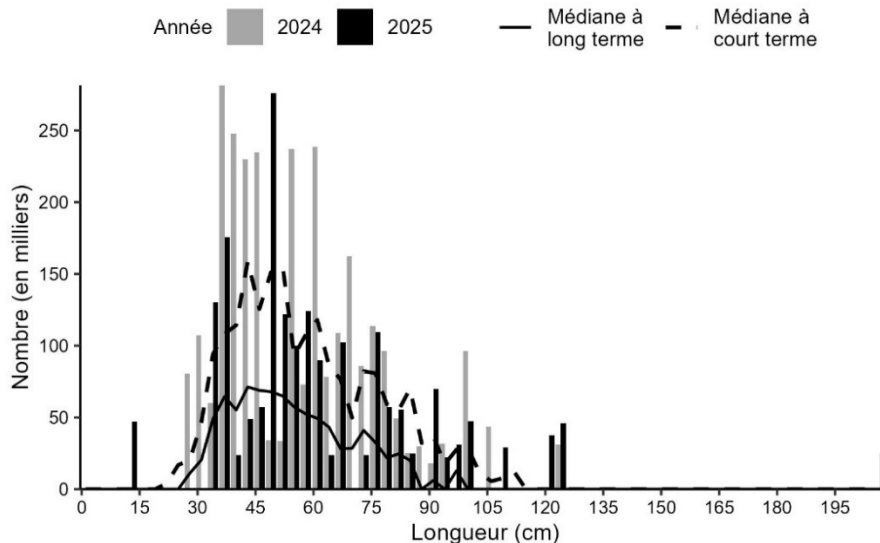


Figure 11c. Indices des nombres selon la longueur du flétan de 4VWX d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Limande à queue jaune

Des limandes à queue jaune (*Limanda ferruginea*) ont été capturées principalement dans la sous-division 4Vs, dans l'est de la division 4W et sur le banc de Georges (figure 12a). Dans la division 4X, l'indice de la biomasse se situe tout juste au-dessus de 40 % de la moyenne géométrique à long terme, alors que la moyenne géométrique sur trois ans reste tout juste inférieure (figure 12b). Les indices des nombres selon la longueur dans la division 4X en 2025 dépassent les valeurs médianes à court terme et à long terme pour les poissons de 24 à 28 cm, tandis que la plupart des autres longueurs sont inférieures aux deux médianes (figure 12c). Pour la première fois depuis 2016, l'indice de la biomasse de 2025 dans les divisions 4VW est supérieur à 80 % de la moyenne géométrique à long terme. La moyenne géométrique sur trois ans a également augmenté, mais demeure tout juste au-dessous de 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 12d). Les indices des nombres selon la longueur en 2025 sont semblables ou supérieurs aux médianes à court terme et à long terme (figure 12e).

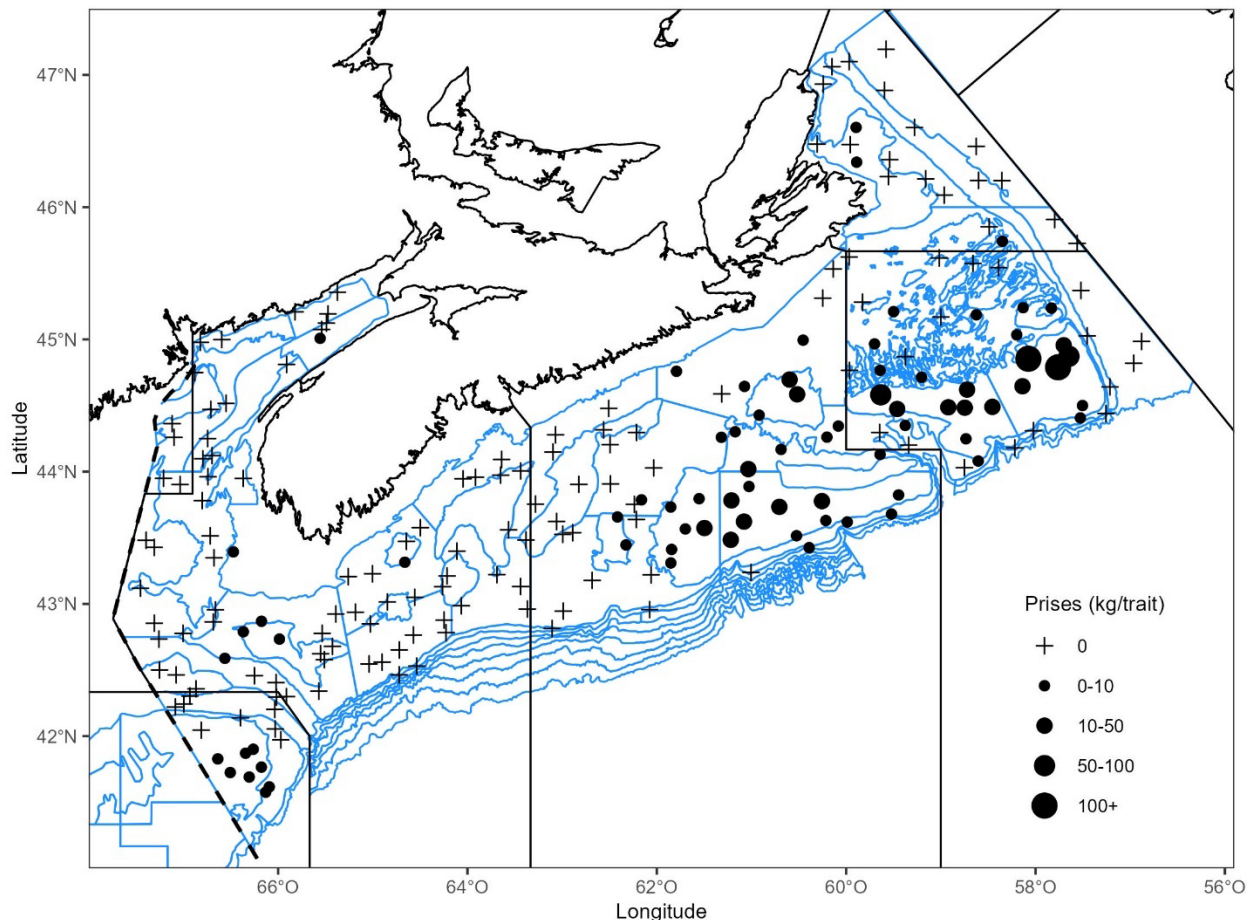


Figure 12 a. Répartition des prises de limande à queue jaune dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

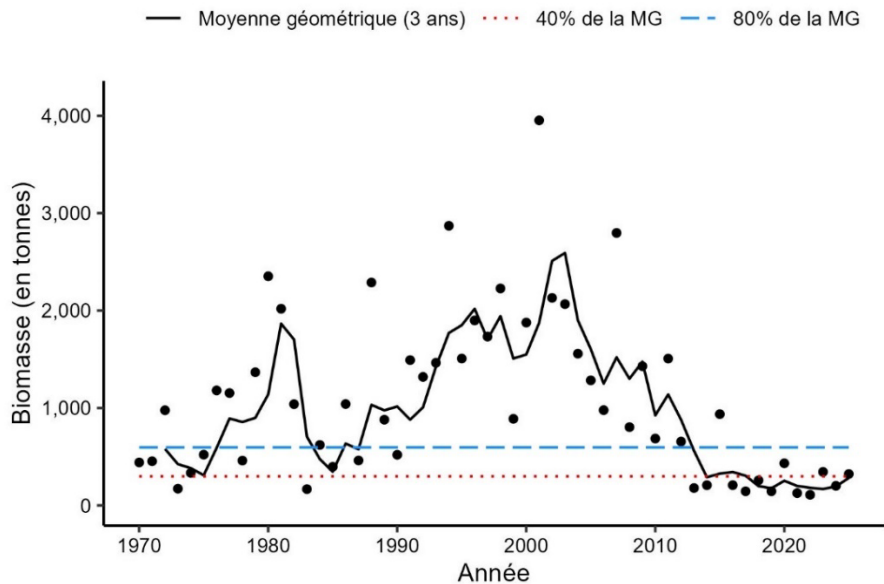


Figure 12b. Indice de la biomasse de la limande à queue jaune de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

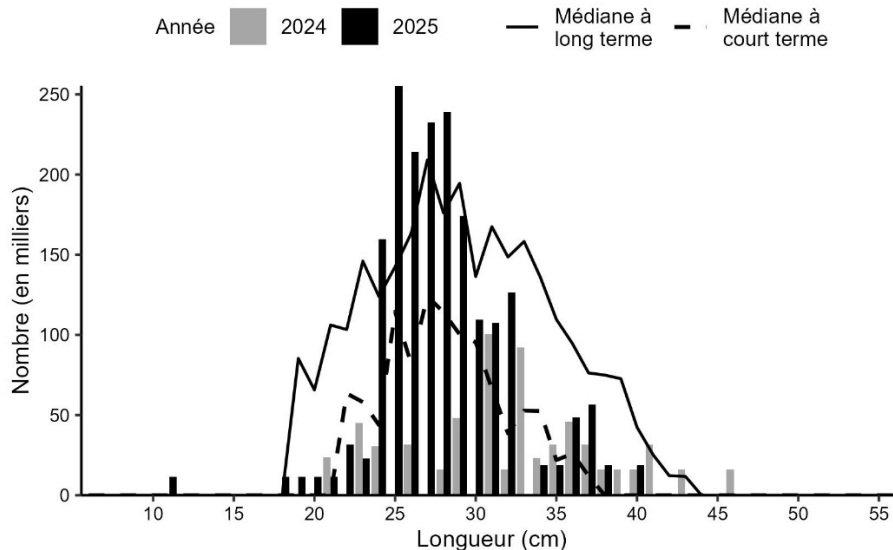


Figure 12c. Indices des nombres selon la longueur de la limande à queue jaune de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

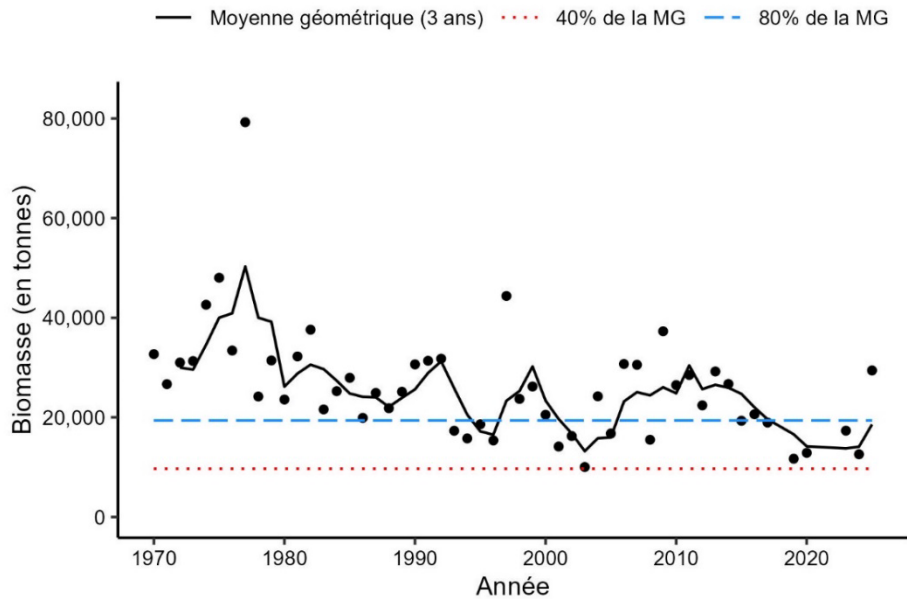


Figure 12d. Indice de la biomasse de la limande à queue jaune de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

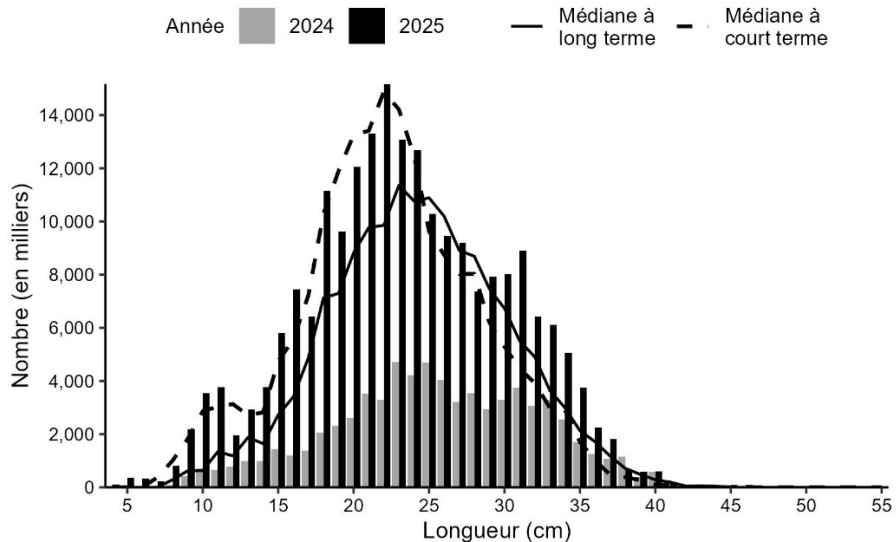


Figure 12e. Indices des nombres selon la longueur de la limande à queue jaune de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Plie canadienne

Les prises de plie canadienne (*Hippoglossoides platessoides*) étaient généralement réparties dans une grande partie du plateau néo-écossais (figure 13a). Dans la division 4X, l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 demeurent à des niveaux faibles inférieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 13b). Dans la division 4X, les indices des nombres selon la longueur de 2025 dépassent les valeurs médianes à court terme et à long terme pour les longueurs inférieures à 14 cm et entre 17 cm et 20 cm, tandis que toutes les autres longueurs sont bien en deçà des médianes à long terme (figure 13c). Dans les divisions 4VW, l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans demeurent inférieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 13d). Les indices des nombres selon la longueur dans les divisions 4VW sont généralement inférieurs aux médianes à court terme et à long terme pour toutes les longueurs, à l'exception des poissons de moins de 18 cm (figure 13e).

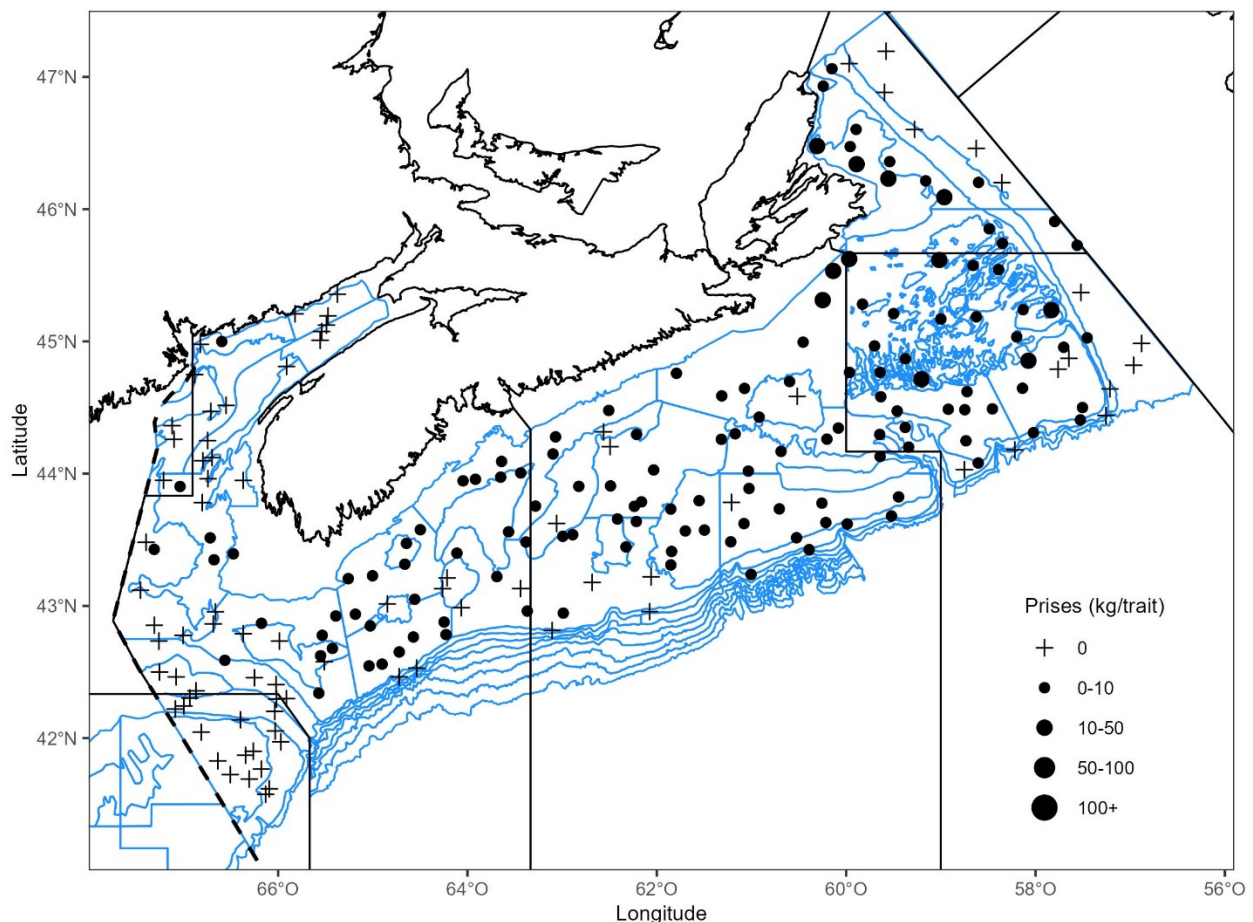


Figure 13a. Répartition des prises de plie canadienne dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

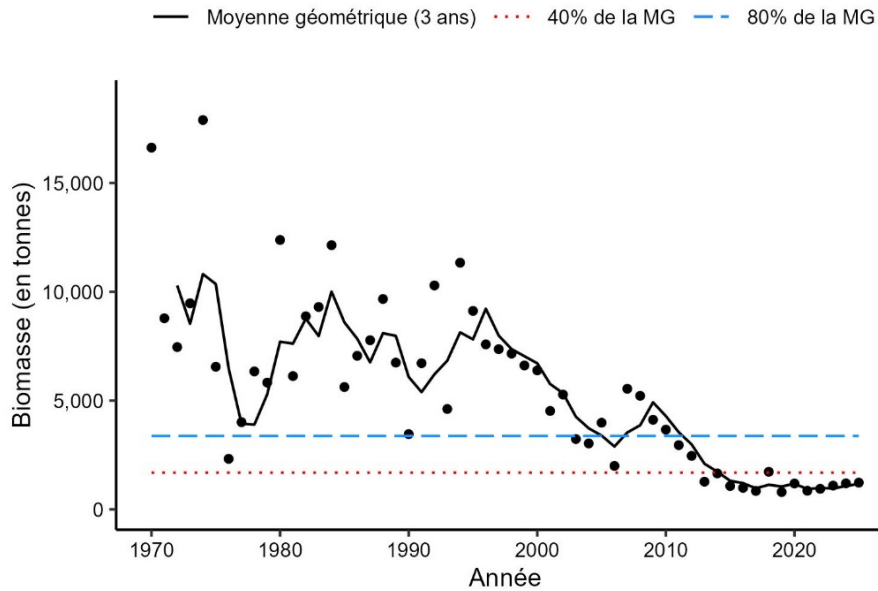


Figure 13b. Indice de la biomasse de la plie canadienne de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tirée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

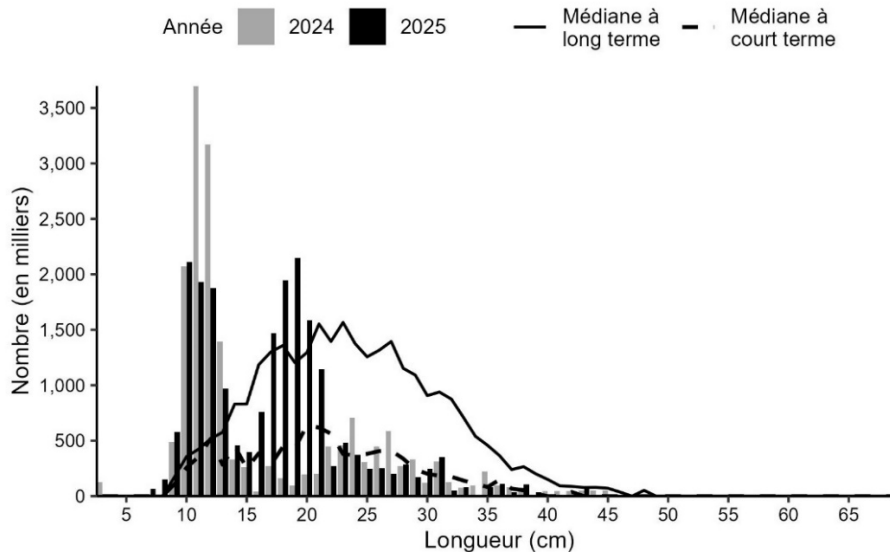


Figure 13c. Indices des nombres selon la longueur de la plie canadienne de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tirée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

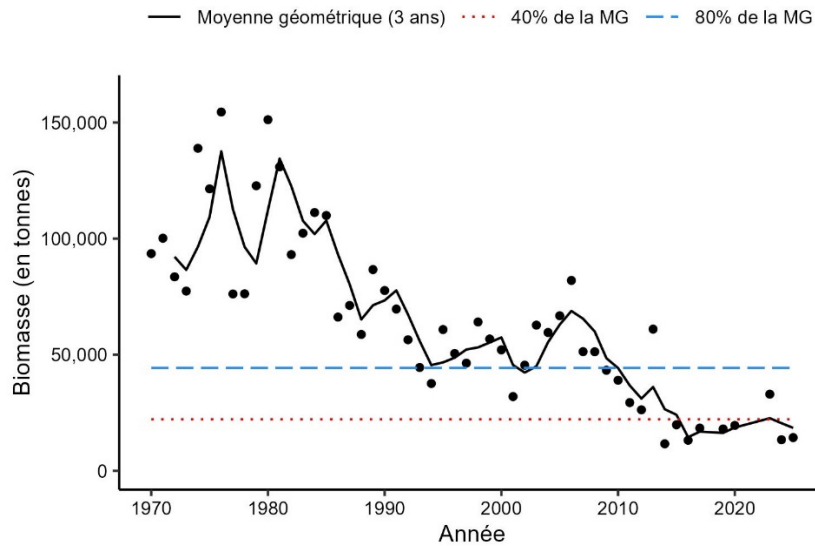


Figure 13d. Indice de la biomasse de la plie canadienne de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

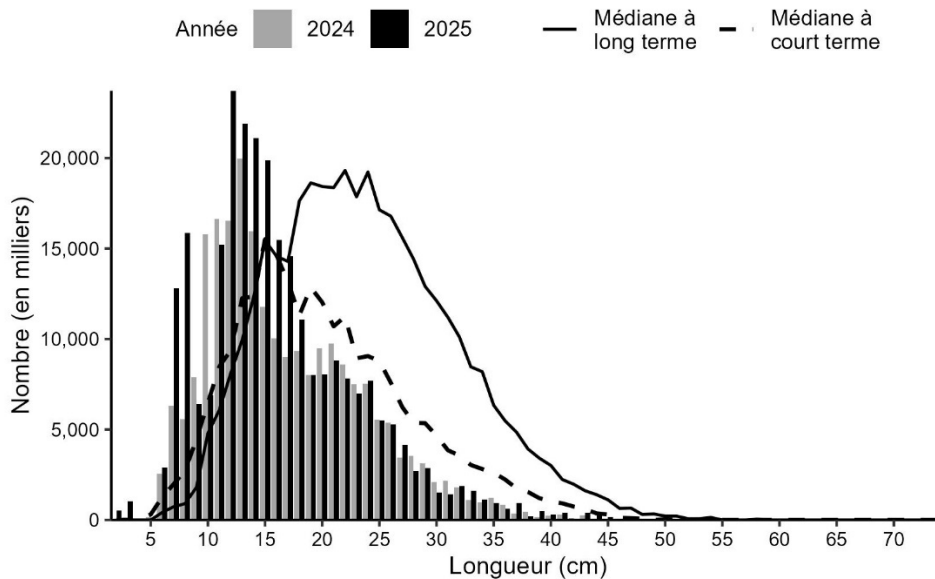


Figure 13e. Indices des nombres selon la longueur de la plie canadienne de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Plie grise

Les prises de plie grise (*Glyptocephalus cynoglossus*) étaient répandues de façon relativement uniforme dans l'ensemble des divisions 4VWX (figure 14a). L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 dans la division 4X demeurent légèrement inférieurs à 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 14b). Les indices des nombres selon la longueur dans la division 4X sont généralement supérieurs aux valeurs médianes à long terme, mais inférieurs ou semblables à la médiane à court terme pour la plupart des longueurs (figure 14c). L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans dans les divisions 4VW en 2025 sont supérieurs à 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 14d). Les indices des nombres selon la longueur sont supérieurs à la médiane à long terme pour la plupart des longueurs, mais inférieurs ou semblables à la médiane à court terme (figure 14e). Les médianes à court terme des nombres selon la longueur sont généralement plus élevées que les médianes à long terme dans les divisions 4X et 4VW, ce qui démontre une augmentation générale des nombres selon la longueur de la plie grise sur le plateau néo-écossais.

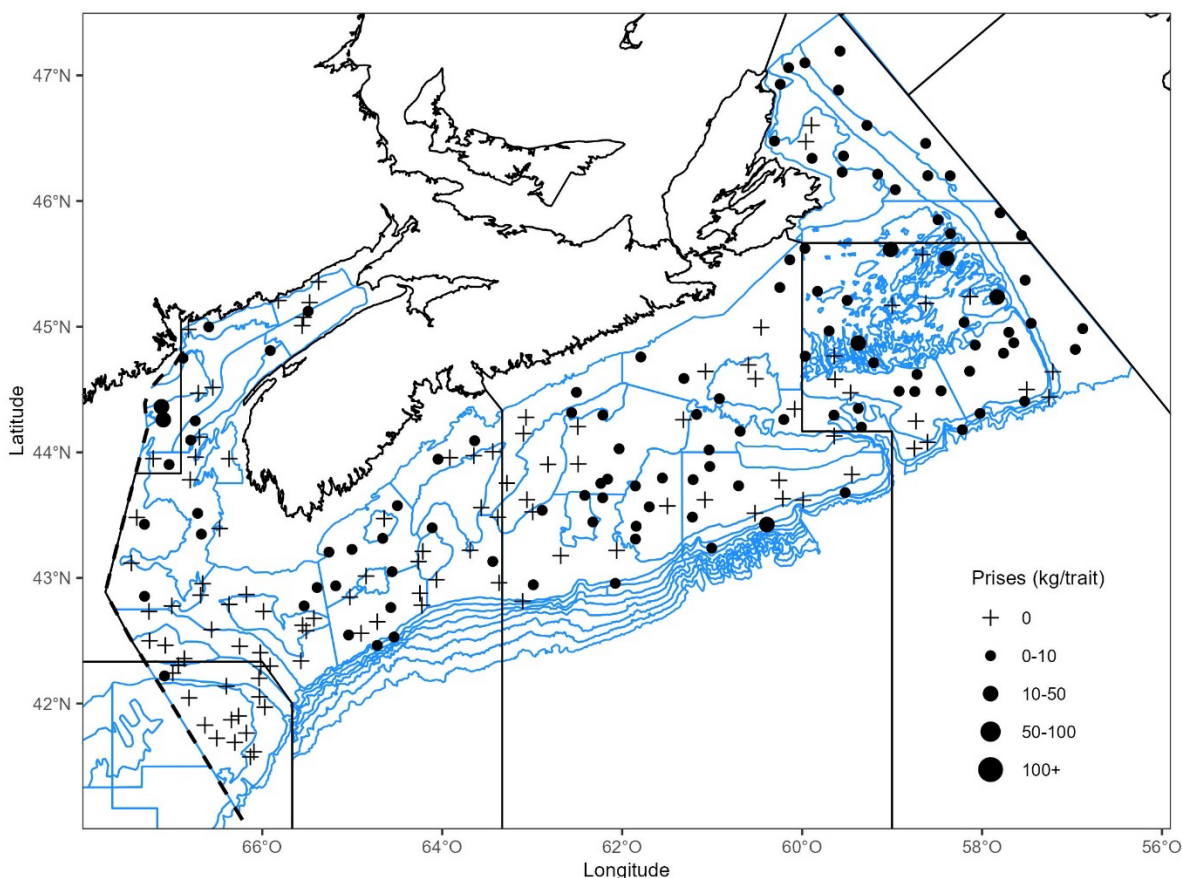


Figure 14a. Répartition des prises de plie grise dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

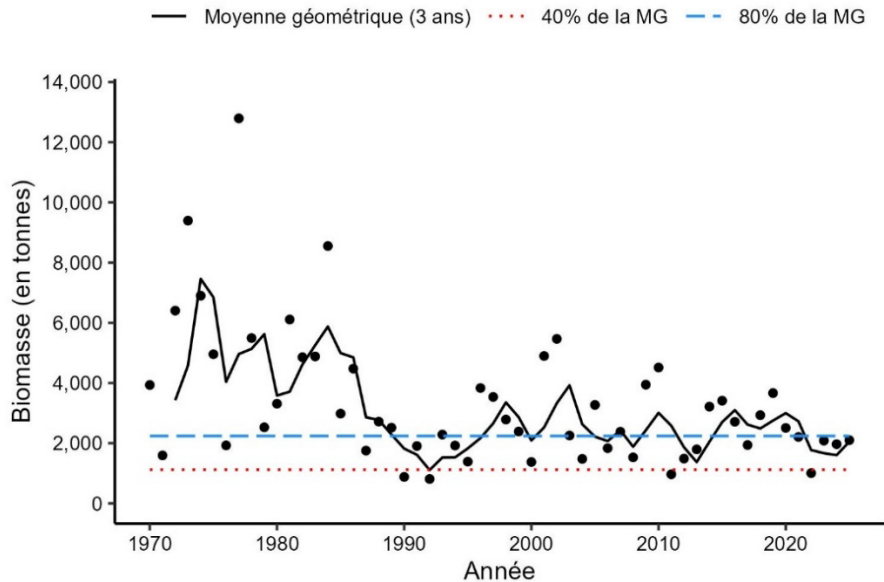


Figure 14b. Indice de la biomasse de la plie grise de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

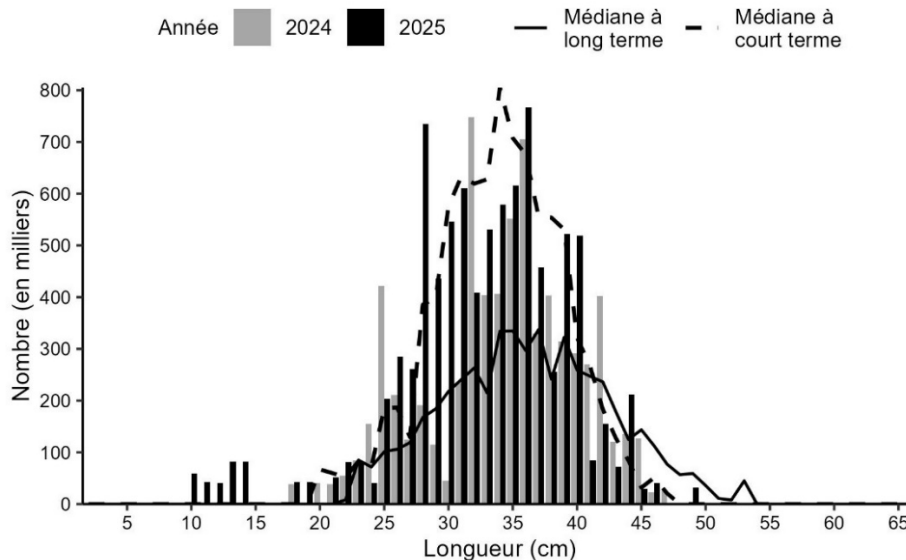


Figure 14c. Indices des nombres selon la longueur de la plie grise de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

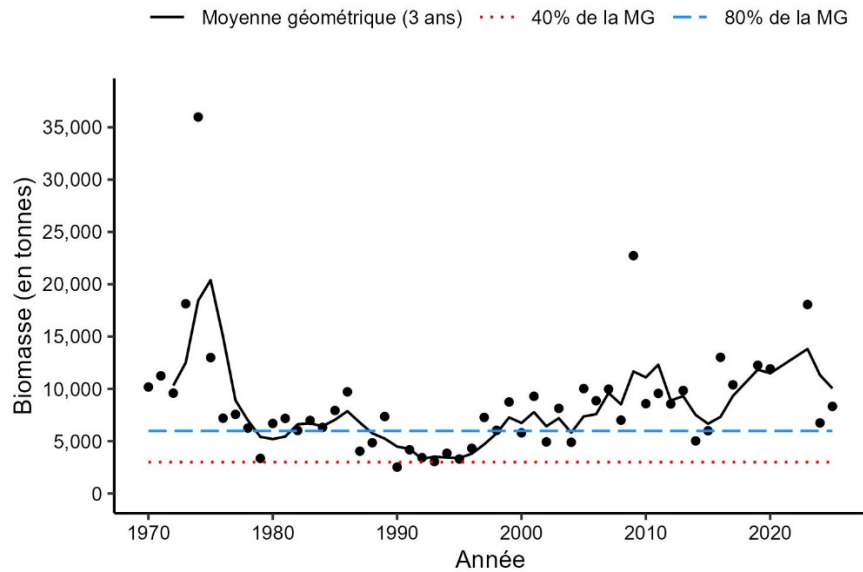


Figure 14d. Indice de la biomasse de la plie grise de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

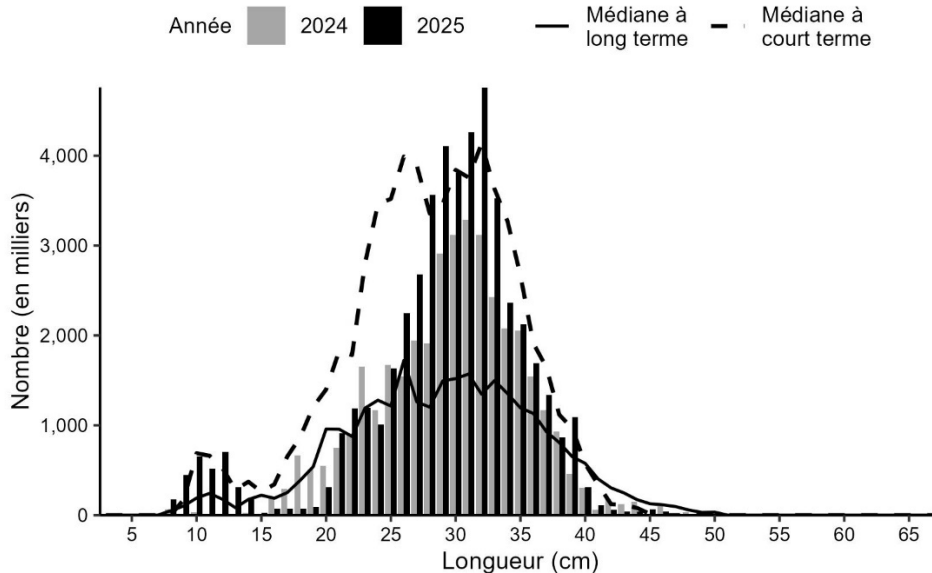


Figure 14e. Indices des nombres selon la longueur de la plie grise de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Plie rouge

Des plies rouges (*Pseudopleuronectes americanus*) ont été capturées principalement dans la division 4X sur le banc de Browns, sur le banc de Georges et dans la baie de Fundy; il y a eu moins de prises dans la division 4W et aucune prise dans la division 4V (figure 15a). Dans la division 4X, l'indice de la biomasse de 2025 a chuté tout juste au-dessous de 80 % de la moyenne géométrique à long terme, alors que la moyenne géométrique sur trois ans est demeurée supérieure (figure 15b). Les indices des nombres selon la longueur en 2025 sont également inférieurs aux médianes à court terme et à long terme (figure 15c). L'indice de la biomasse dans les divisions 4VW a augmenté en 2025 et se situe tout juste au-dessous de 80 % de la moyenne géométrique à long terme, alors que la moyenne géométrique sur trois ans demeure tout juste au-dessus de 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 15d). Les indices des nombres selon la longueur pour les poissons de moins de 26 cm dépassent généralement les valeurs médianes à long terme et à court terme, tandis que les indices pour les poissons de plus de 26 cm sont inférieurs aux valeurs médianes à court terme et à long terme (figure 15e).

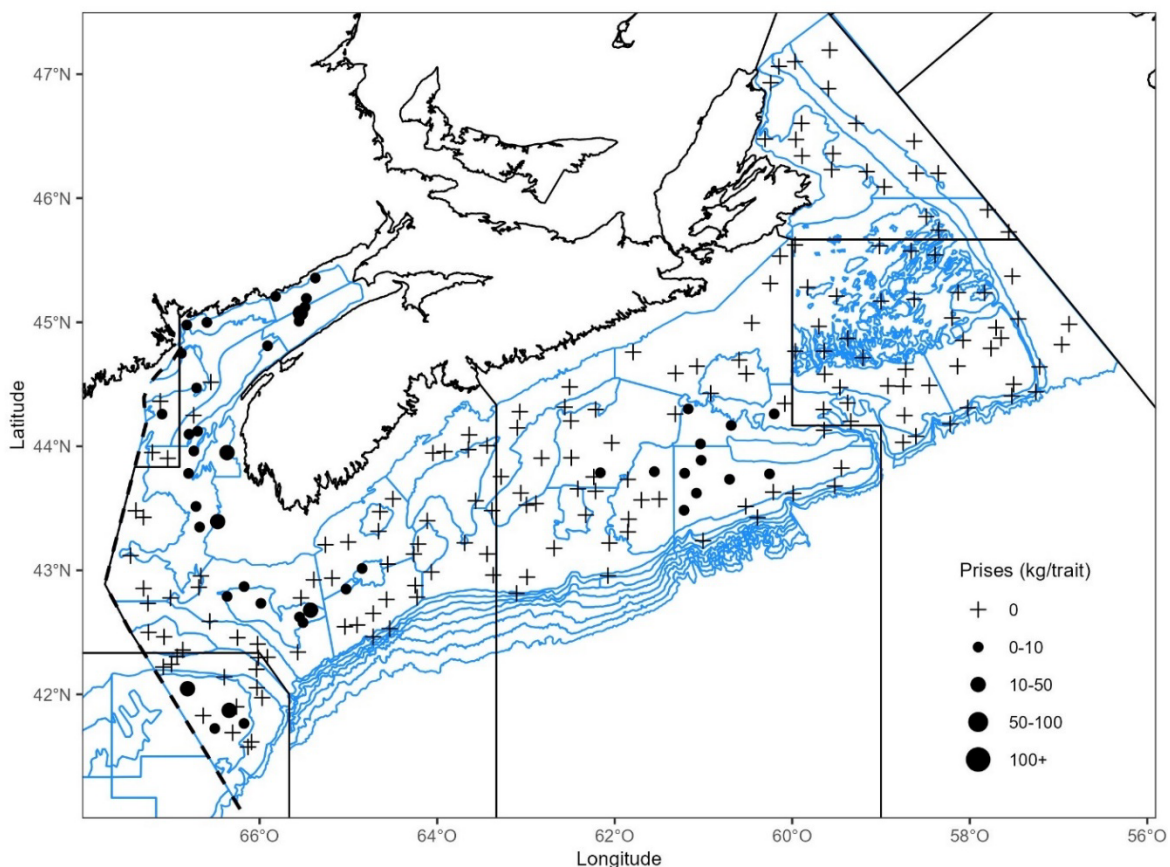


Figure 15a. Répartition des prises de plie rouge dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

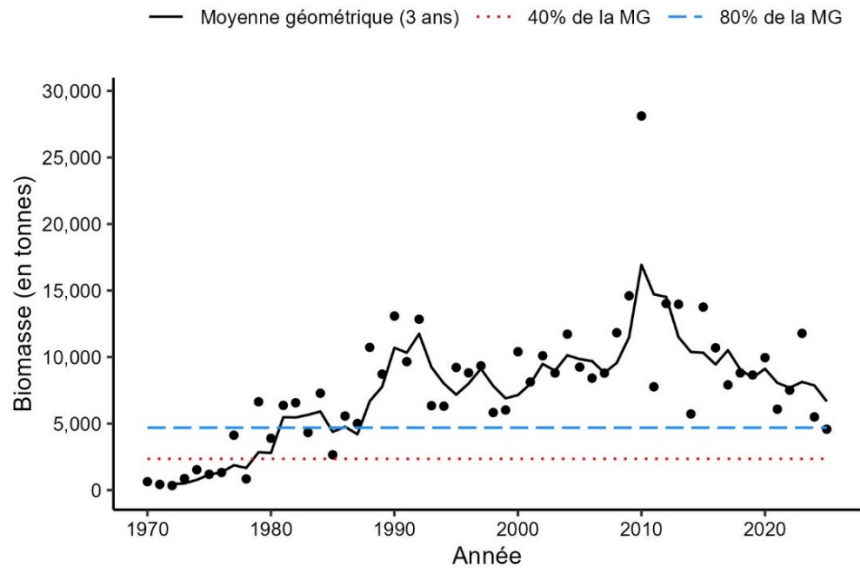


Figure 15b. Indice de la biomasse de la plie rouge de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

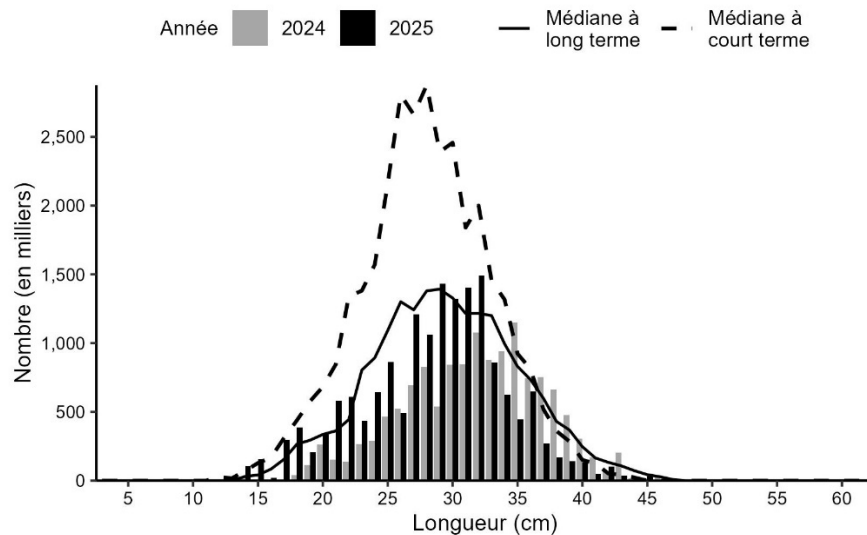


Figure 15c. Indices des nombres selon la longueur de la plie rouge de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

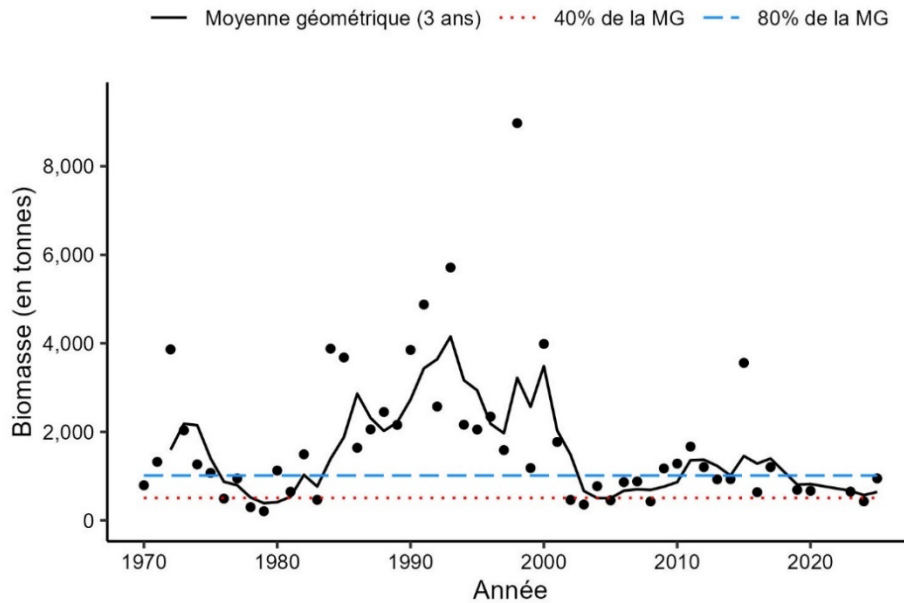


Figure 15d. Indice de la biomasse de la plie rouge de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

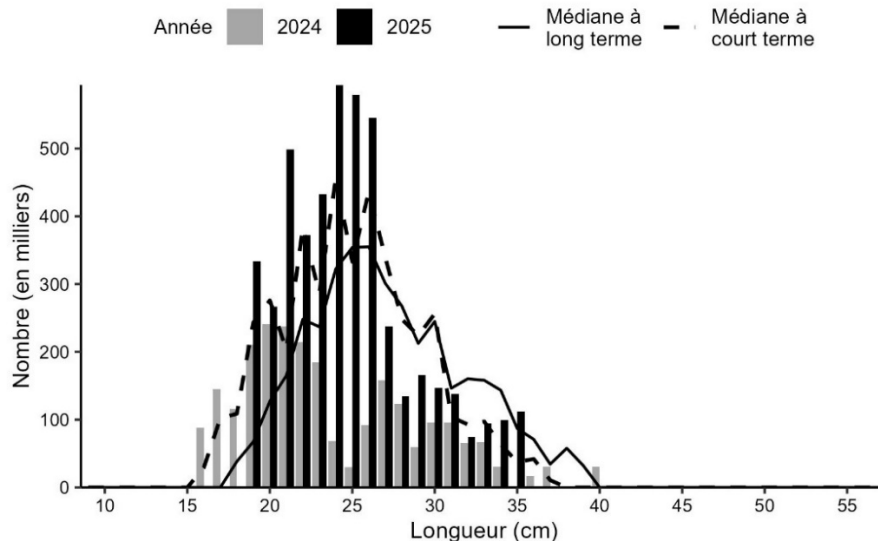


Figure 15e. Indices des nombres selon la longueur de la plie rouge de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2021. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Loup atlantique

Les prises de loup atlantique (*Anarhichas lupus*) en 2025 étaient plus abondantes dans les divisions 4X et 4V que dans la division 4W (figure 16a). L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 dans la division 4X demeurent inférieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme et l'ont été depuis 2013 (figure 16b). Les indices des nombres selon la longueur pour les poissons de moins de 16 cm ont été plus élevés en 2025 et 2024 par rapport aux médianes à long terme et à court terme. Les indices des nombres selon la longueur pour les poissons plus gros sont inférieurs ou semblables aux valeurs médianes à long terme (figure 16c). Dans les divisions 4VW, la moyenne géométrique sur trois ans en 2025 demeure inférieure à 40 % de la moyenne géométrique à long terme et n'a pas dépassé ce seuil depuis 2011 (figure 16d). Les indices des nombres selon la longueur pour les poissons de moins de 30 cm sont généralement supérieurs aux valeurs médianes à court terme et à long terme, tandis que les poissons de plus de 30 cm ont tendance à être inférieurs à ces valeurs (figure 16e).

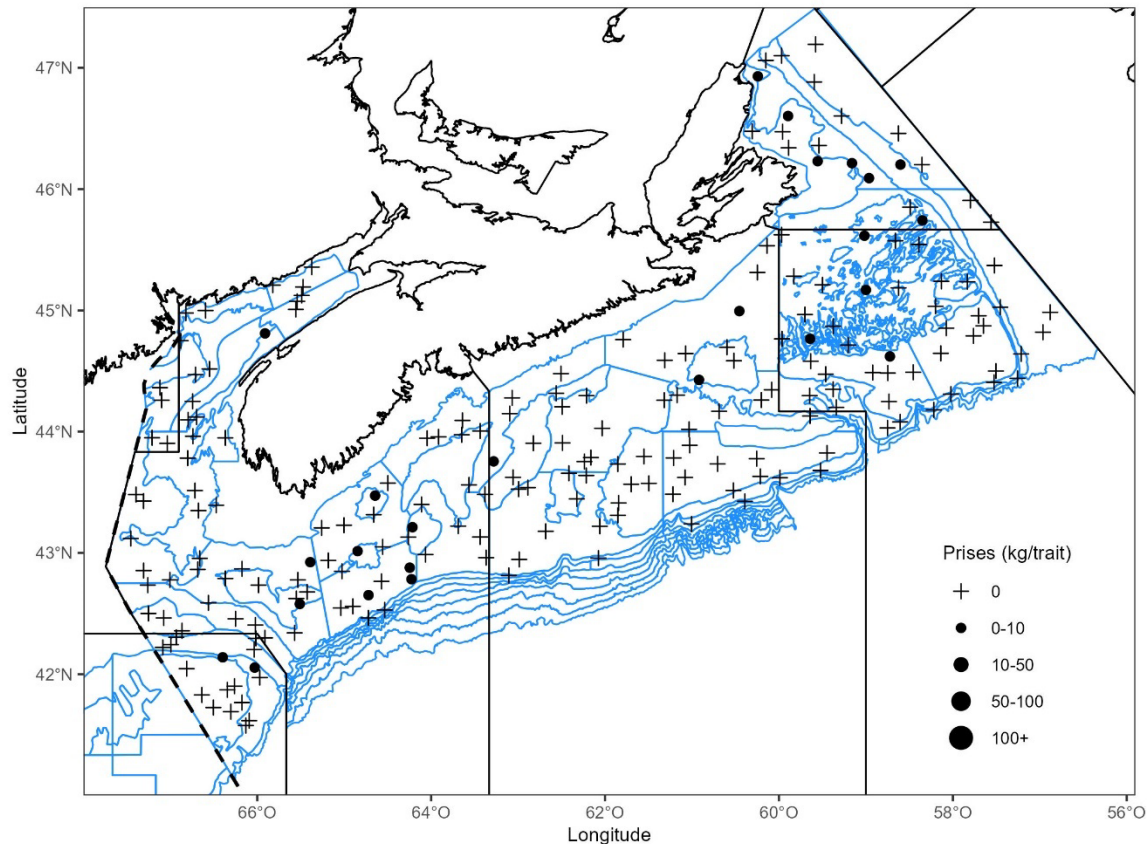


Figure 16a. Répartition des prises de loup atlantique dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

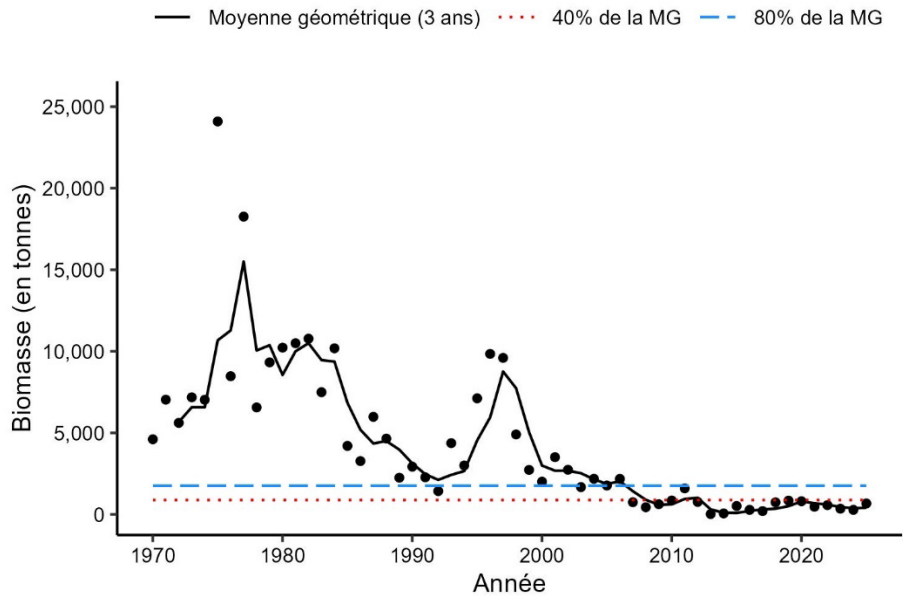


Figure 16b. Indice de la biomasse du loup atlantique de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

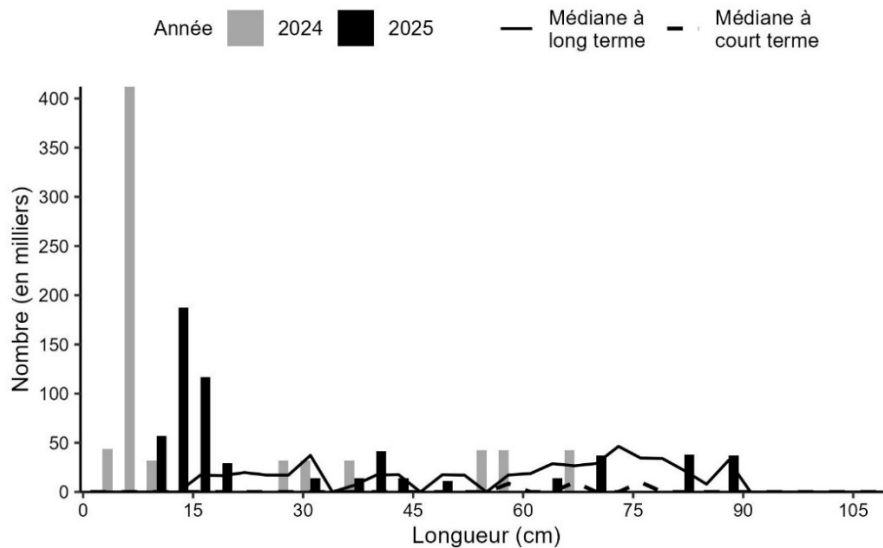


Figure 16c. Indices des nombres selon la longueur du loup atlantique de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

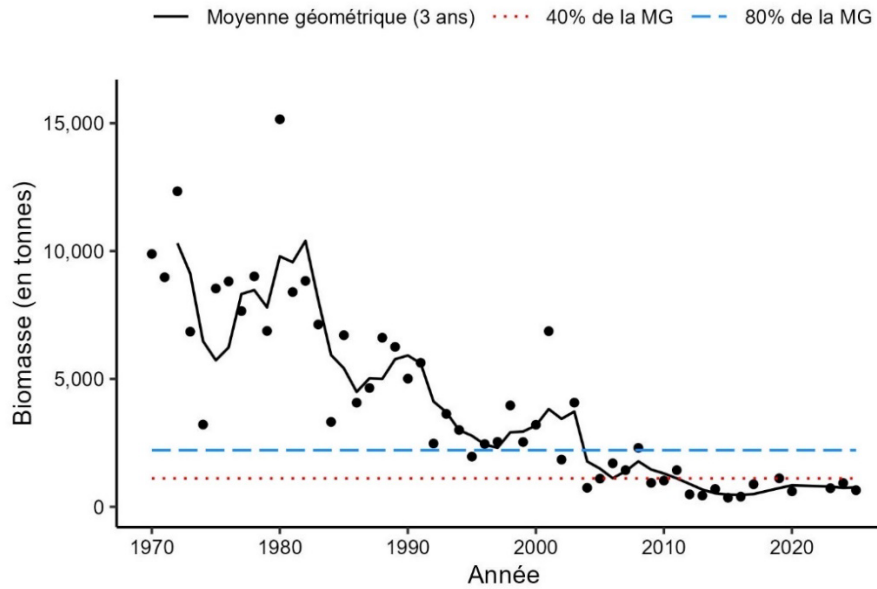


Figure 16d. Indice de la biomasse du loup atlantique de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

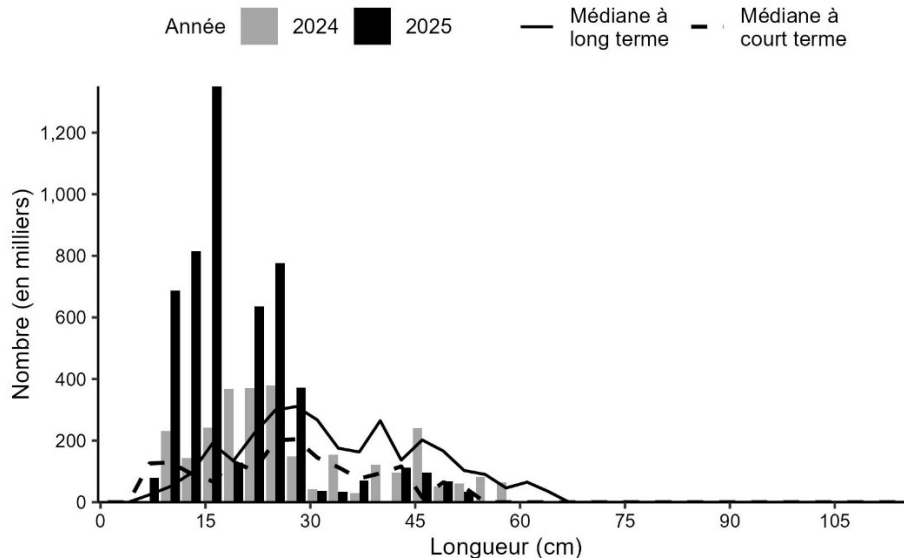


Figure 16e. Indices des nombres selon la longueur du loup atlantique de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Baudroie

Les prises de baudroie (*Lophius americanus*) se sont principalement produites dans l'ensemble de la division 4X et l'ouest de la division 4W, et en moindre nombre dans la division 4V (figure 17a). Dans la division 4X, la biomasse a diminué au cours des années 1980 et est demeurée à de faibles niveaux depuis les années 1990. L'indice de la biomasse dans la division 4X et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 se situent entre 40 % et 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 17b). Les indices des nombres selon la longueur en 2025 sont supérieurs aux médianes à long terme et à court terme pour les poissons entre 45 et 60 cm, tandis que la plupart des autres indices sont semblables ou inférieurs aux deux valeurs médianes (figure 17c). Comme dans la division 4X, la biomasse dans les divisions 4VW a diminué dans les années 1980 et est demeurée faible depuis les années 1990 (figure 17d). Dans les divisions 4VW, l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 sont restés semblables aux valeurs des dernières années et sont inférieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 17d). Les indices des nombres selon la longueur sont généralement semblables ou inférieurs aux médianes à court terme et à long terme, sauf pour les poissons de taille supérieure à 72 cm (figure 17e).

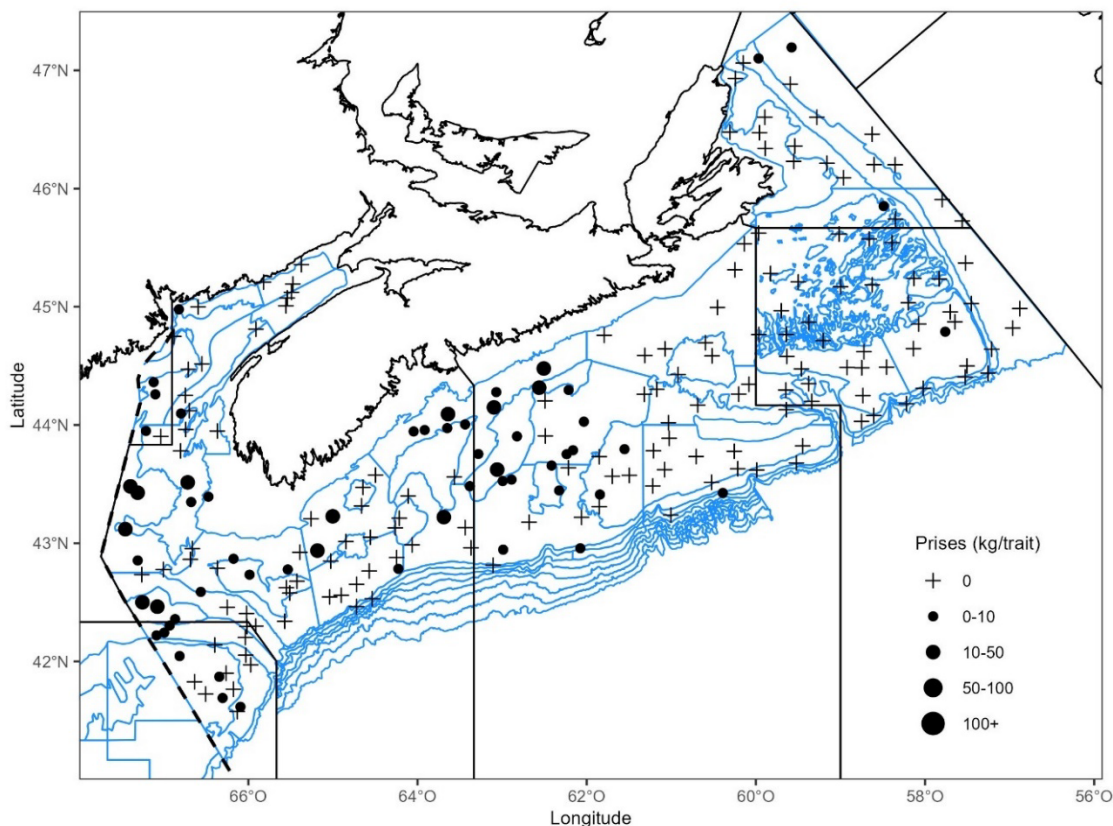


Figure 17a. Répartition des prises de baudroie dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

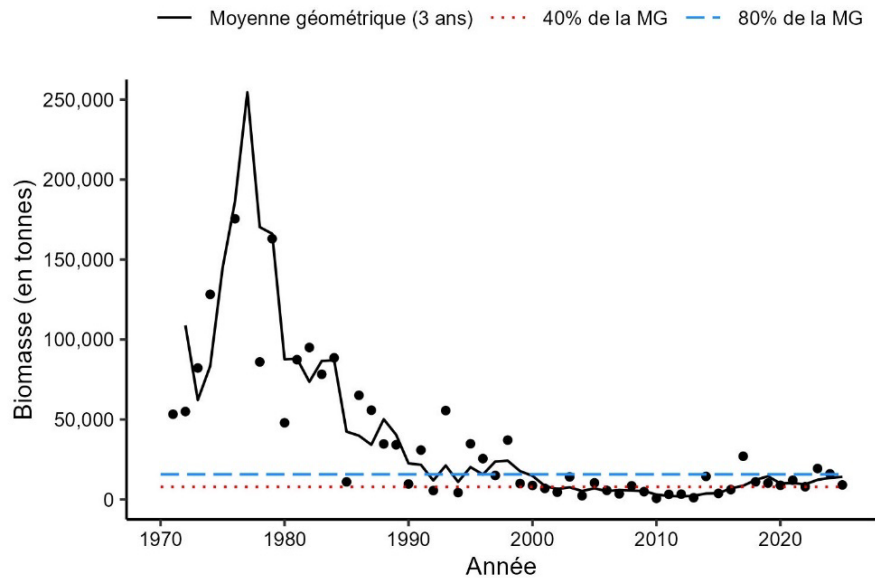


Figure 17b. Indice de la biomasse de boudroie de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question. Aux fins de visualisation, trois points ont été omis : 1970 (biomasse de 439 501 tonnes), 1975 (biomasse de 287 478 tonnes) et 1977 (biomasse de 327 195 tonnes).

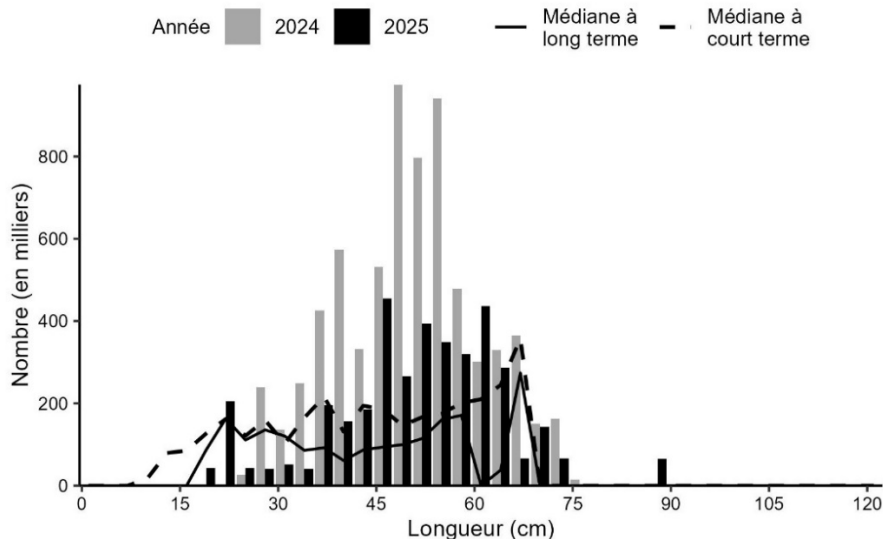


Figure 17c. Indices des nombres selon la longueur de la boudroie de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

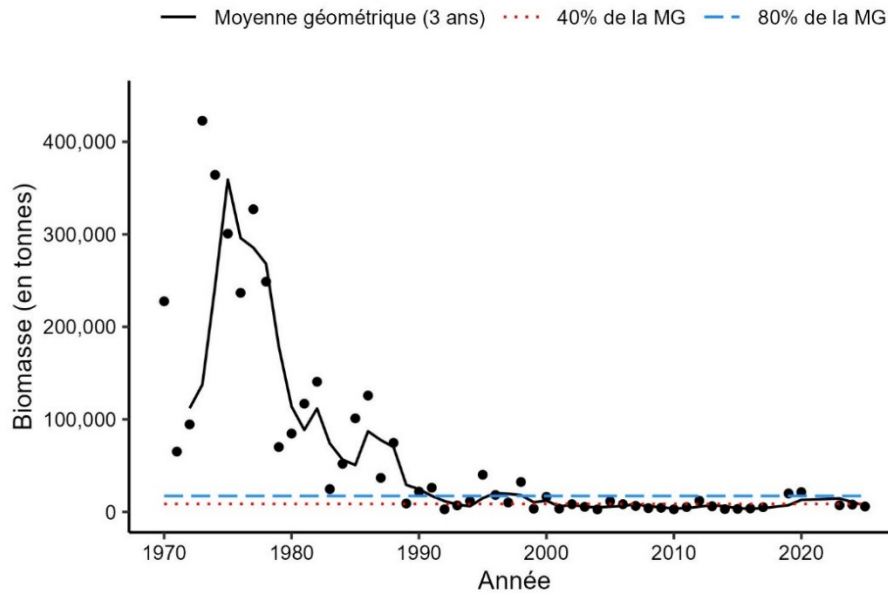


Figure 17d. Indice de la biomasse de la baudroie de 4VW d'après le relevé estival mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

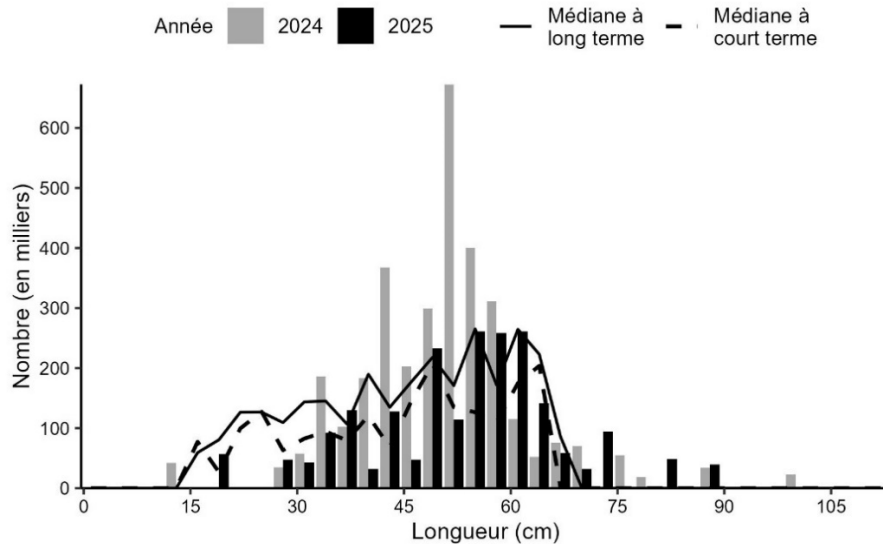


Figure 17e. Indices des nombres selon la longueur de la baudroie de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Chaboisseau à dix-huit épines

Des chaboisseaux à dix-huit épines (*Myoxocephalus octodecemspinosus*) ont été capturés dans l'ensemble de la zone du relevé, mais les prises les plus élevées ont eu lieu dans le coin sud-est de la division 4V (figure 18a). Dans la division 4X, l'indice de la biomasse de 2025 a diminué, mais demeure tout juste au-dessus de 40 % de la moyenne géométrique à long terme, tandis que la moyenne géométrique sur trois ans reste légèrement supérieure à 80 % de la moyenne à long terme (figure 18b). Les indices des nombres selon la longueur dans la division 4X sont inférieurs aux médianes à court terme et à long terme (figure 18c). Dans les divisions 4VW, l'indice de la biomasse de 2025 a augmenté considérablement par rapport à 2024 et est supérieur à 80 % de la moyenne géométrique à long terme, tandis que la moyenne géométrique sur trois ans est inférieure à 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 18d). Les indices des nombres selon la longueur pour les poissons de moins de 17 cm ou de plus de 25 cm dépassent les valeurs médianes à court terme et à long terme, tandis que les longueurs intermédiaires sont inférieures aux deux valeurs médianes (figure 18e).

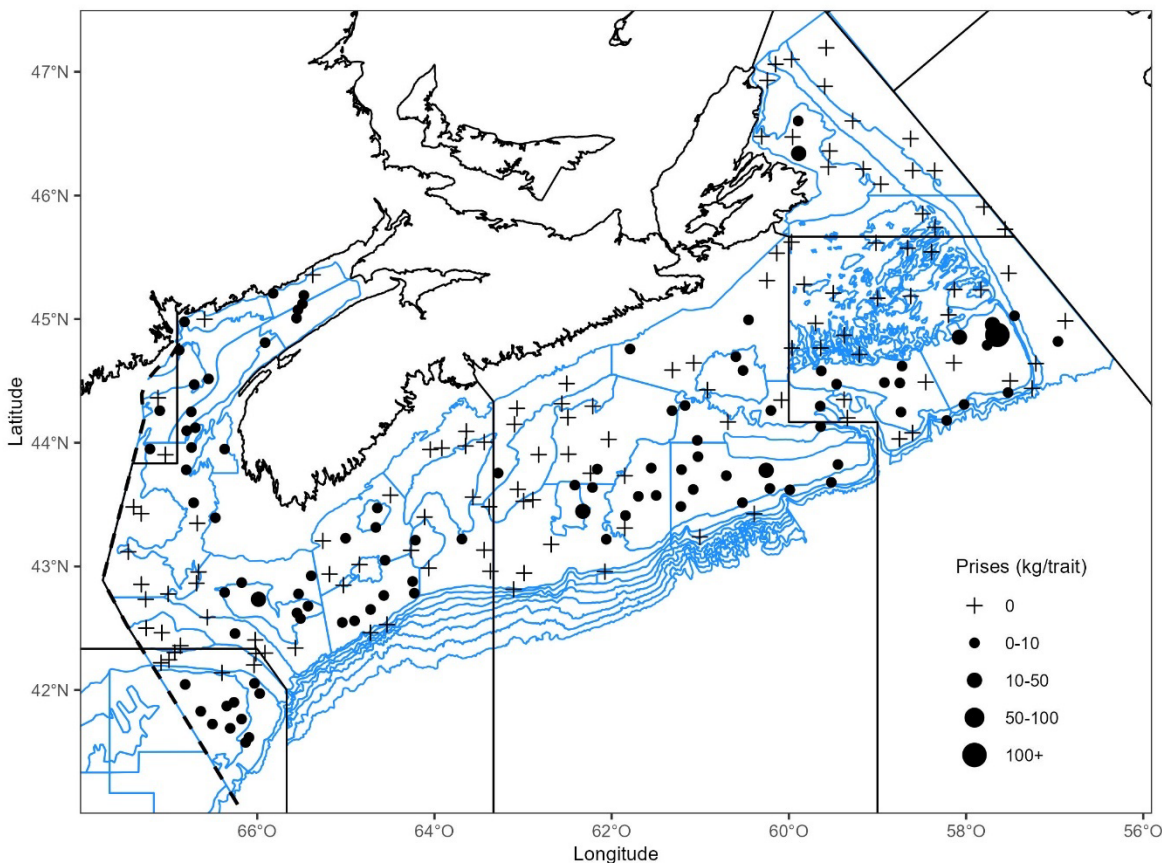


Figure 18a. Répartition des prises de chaboisseau à dix-huit épines dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

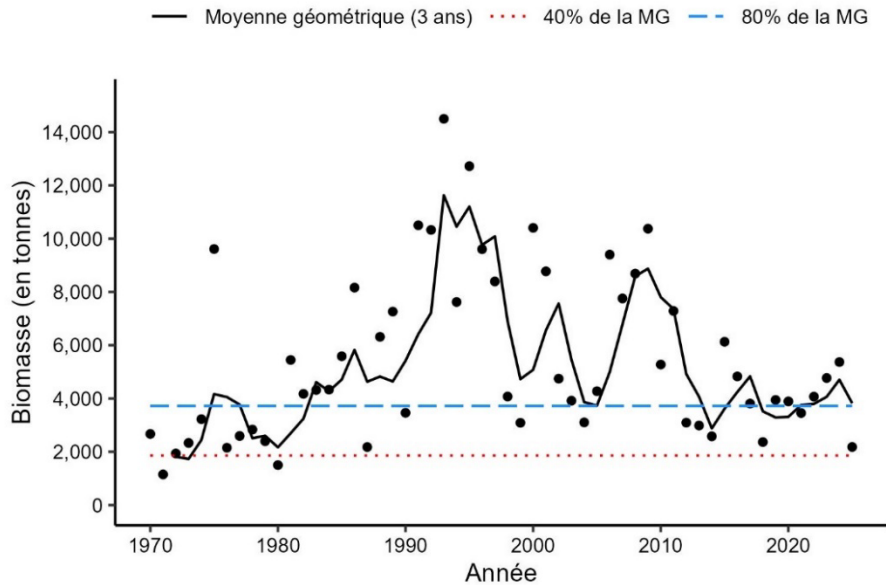


Figure 18b. Indice de la biomasse du chaboisseau à dix-huit épines de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

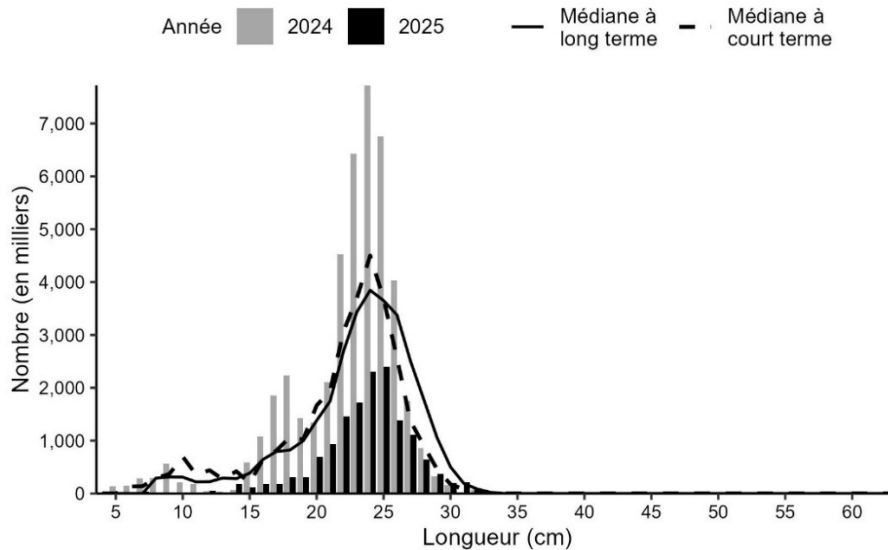


Figure 18c. Indices des nombres selon la longueur du chaboisseau à dix-huit épines de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

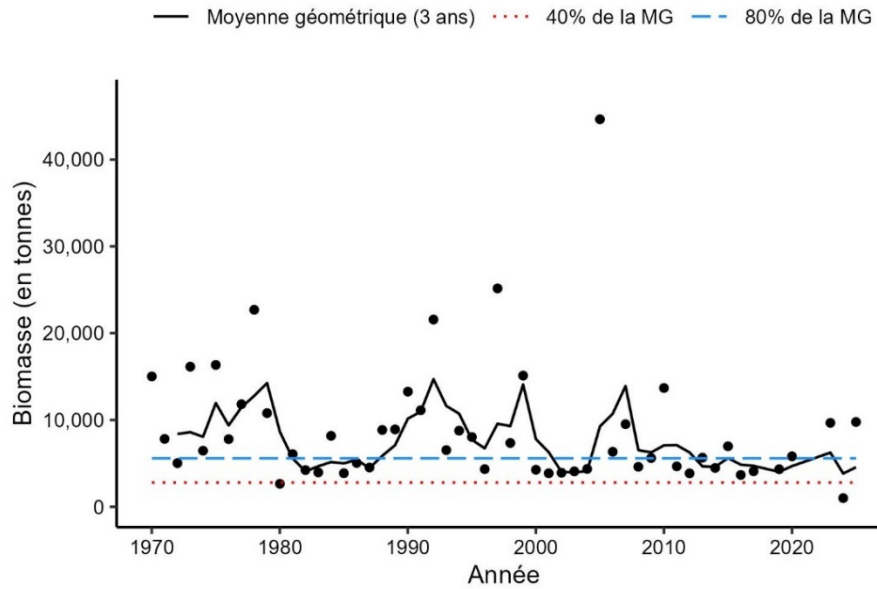


Figure 18d. Indice de la biomasse du chaboisseau à dix-huit épines de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

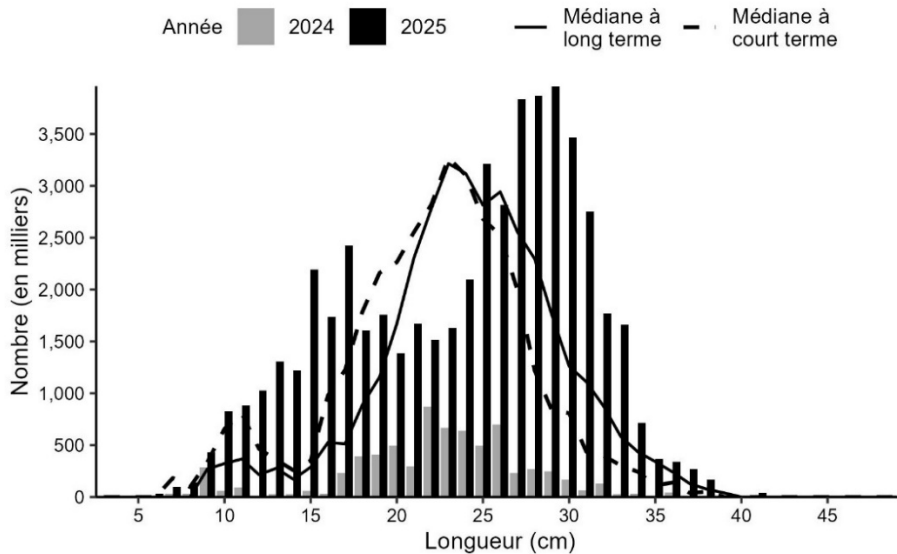


Figure 18e. Indices des nombres selon la longueur du chaboisseau à dix-huit épines de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Grande raie

Les grandes raies (*Dipturus laevis*) ont été capturées principalement dans la division 4X, et un nombre beaucoup moins grand de prises a été fait dans les divisions 4W et 4V (figure 19a). L'indice de la biomasse pour la grande raie dans la division 4X a augmenté en 2025 et demeure semblable aux valeurs élevées enregistrées ces dernières années (figure 19b). Avant 1998, les prises étaient proches de zéro pour toutes les tailles de grande raie dans les divisions 4X et 4VW, ce qui a donné des indices médians des nombres selon la longueur à long terme de zéro pour la vaste majorité des longueurs. En 2025, les indices des nombres selon la longueur des grandes raies sont généralement supérieurs aux valeurs médianes à court terme dans la division 4X (figure 19c). Dans les divisions 4VW, l'indice de la biomasse pour 2025 est semblable aux valeurs observées au cours de la dernière décennie (figure 19d). Les indices des nombres selon la longueur pour 2025 dans les divisions 4VW sont généralement plus élevés par rapport aux valeurs de 2024 (figure 19e).

La grande raie est un grand poisson très répandu qui préfère les eaux plus chaudes dans la région des Maritimes. Lorsqu'elle a été examinée par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), l'unité désignable (UD) comprenait les divisions 4VWX5Zc. Depuis 2011, toute la zone est généralement couverte par le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. En hiver, peu de grandes raies sont capturées sur le banc de Georges (5Z1+2), car elles se déplacent vers les eaux plus profondes du chenal de Fundy et du golfe du Maine. Compte tenu de leurs déplacements saisonniers et de leur préférence pour des eaux plus chaudes, il peut être plus instructif d'examiner les tendances de la biomasse des grandes raies pour l'ensemble de la zone du relevé plutôt que séparément pour les divisions de l'OPANO. Au cours des dernières années du relevé estival, les prises sur le banc de Georges ont été plus fréquentes et étaient principalement composées d'individus plus petits que dans la division 4X. Toutefois, en 2025, les prises sur le banc de Georges étaient moins fréquentes, mais comprenaient toujours des individus plus petits, ce qui a donné une estimation de la biomasse beaucoup plus petite de 2 612 t par rapport à la biomasse de 12 653 t dans la division 4X.

Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy

Région des Maritimes

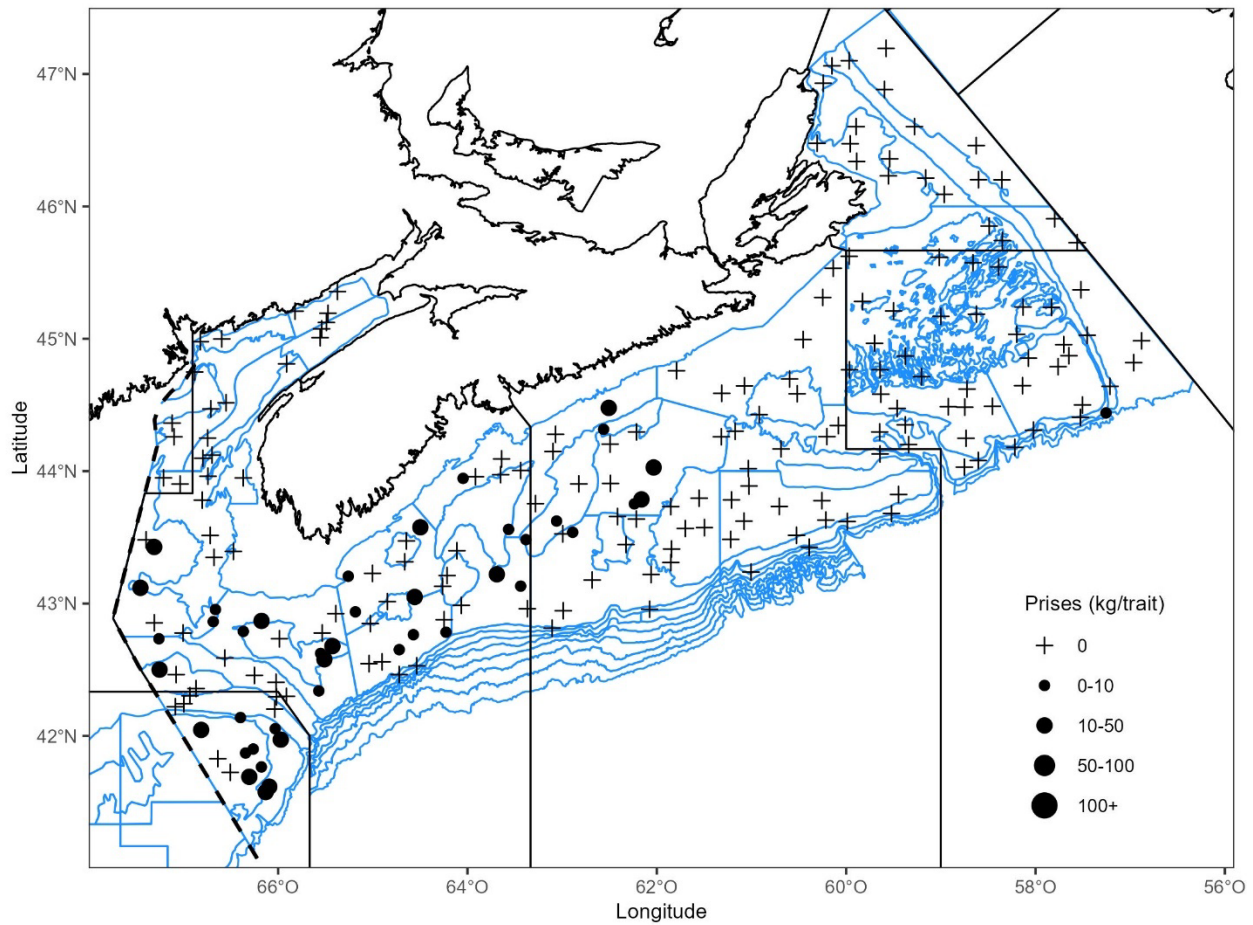


Figure 19a. Répartition des prises de grande raie dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

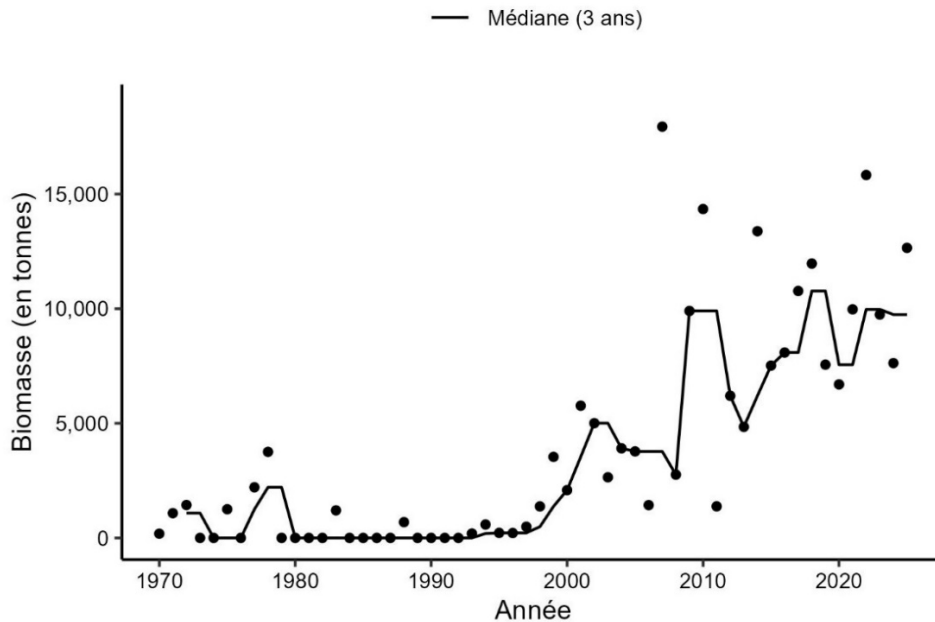


Figure 19b. Indice de la biomasse de la grande raie de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La médiane sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

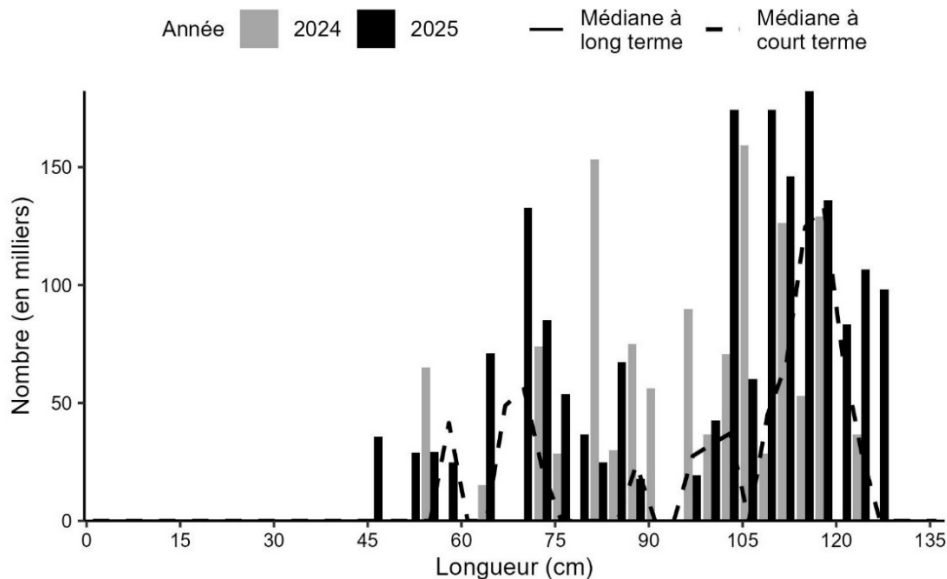


Figure 19c. Indices des nombres selon la longueur de la grande raie de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

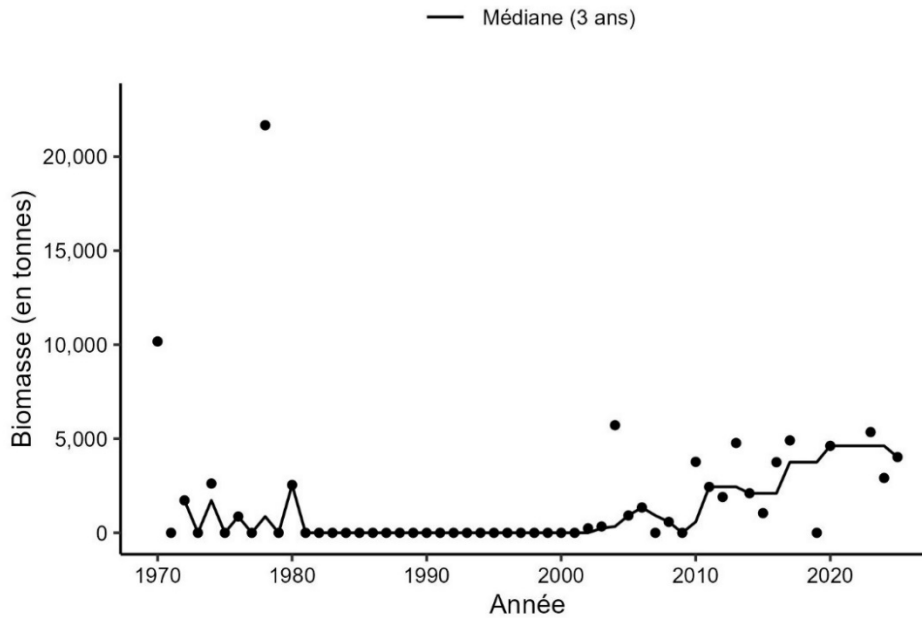


Figure 19d. Indice de la biomasse de la grande raie de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La médiane sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

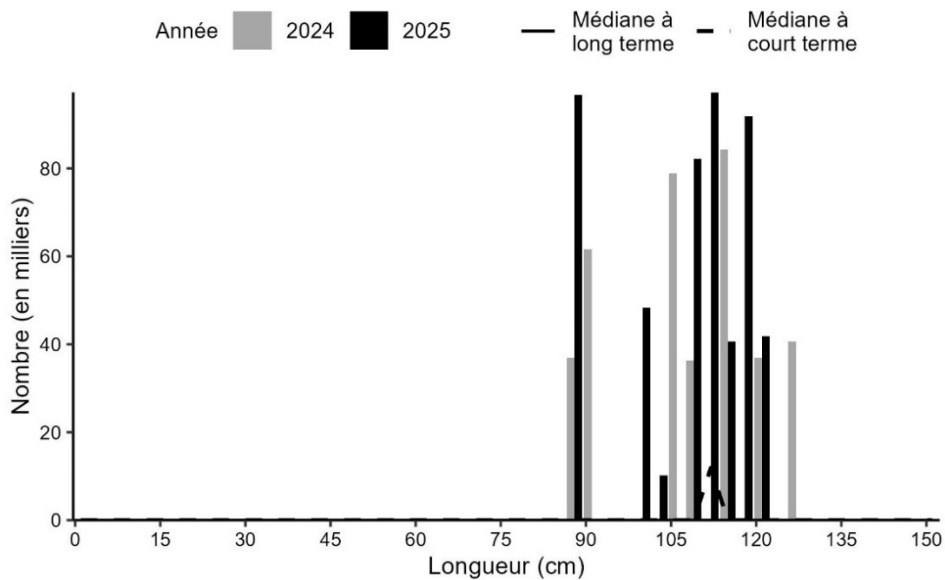


Figure 19e. Indices des nombres selon la longueur de la grande raie de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Raie épineuse

En 2025, les raies épineuses (*Amblyraja radiata*) ont été capturées principalement dans la division 4V, et il y a eu un nombre moindre de prises dans les divisions 4W et 4X (figure 20a). Dans la division 4X, l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans demeurent stables à des niveaux faibles inférieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme depuis 2009 (figure 20b). Les indices des nombres selon la longueur demeurent faibles et inférieurs aux valeurs médianes à long terme (figure 20c). Dans les divisions 4VW, l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans ont augmenté et dépassent 40 % de la moyenne géométrique à long terme, mais demeurent à des valeurs faibles de la série chronologique (figure 20d). Les indices des nombres selon la longueur sont supérieurs à la médiane à court terme pour les longueurs de plus de 43 cm, mais inférieurs pour les longueurs plus petites (figure 20e).

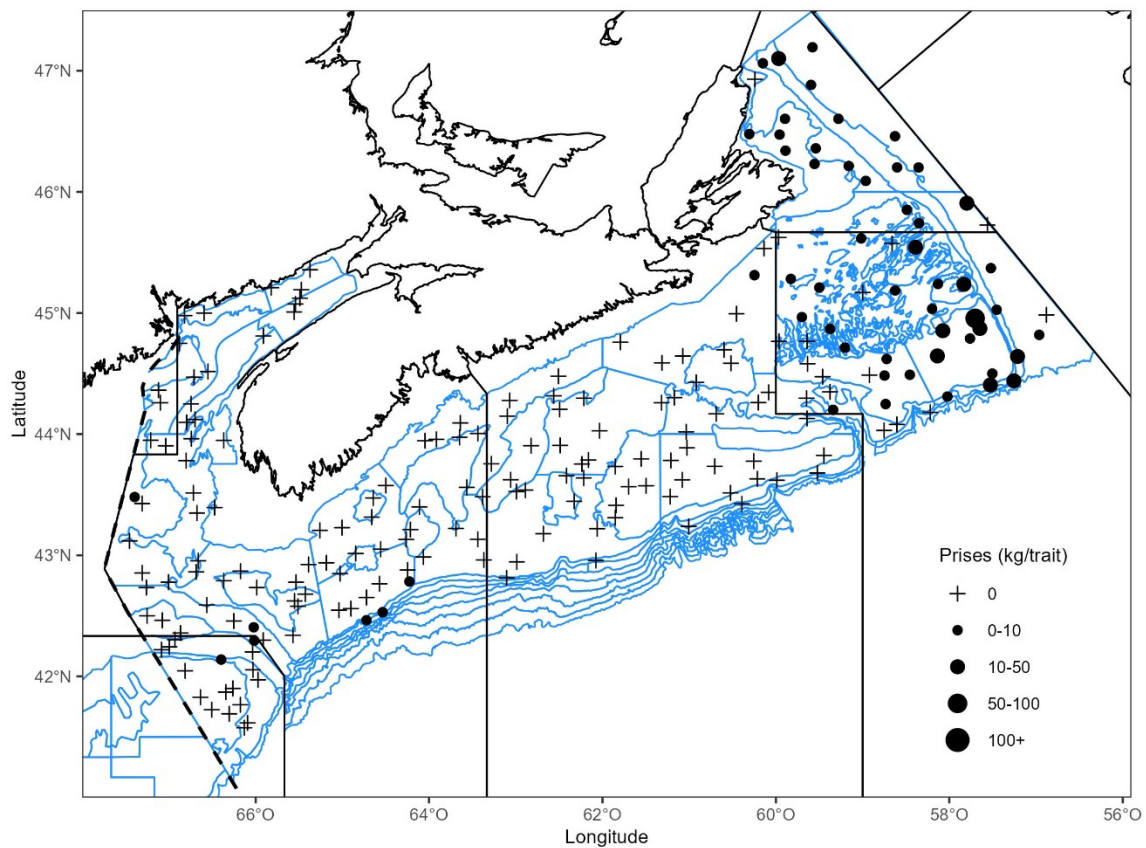


Figure 20a. Répartition des prises de raie épineuse dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025, y compris dans le chenal Laurentien et sur le banc de Georges. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

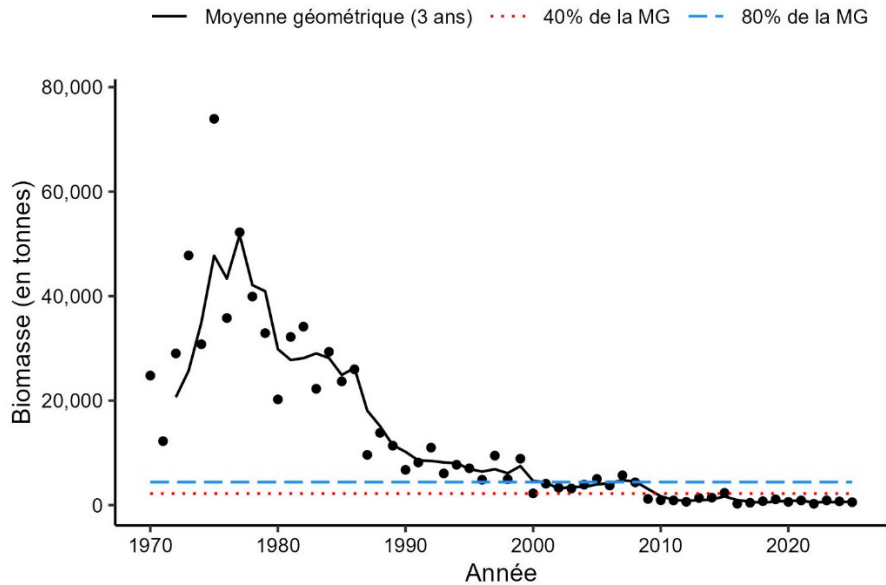


Figure 20b. Indice de la biomasse de la raie épineuse de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

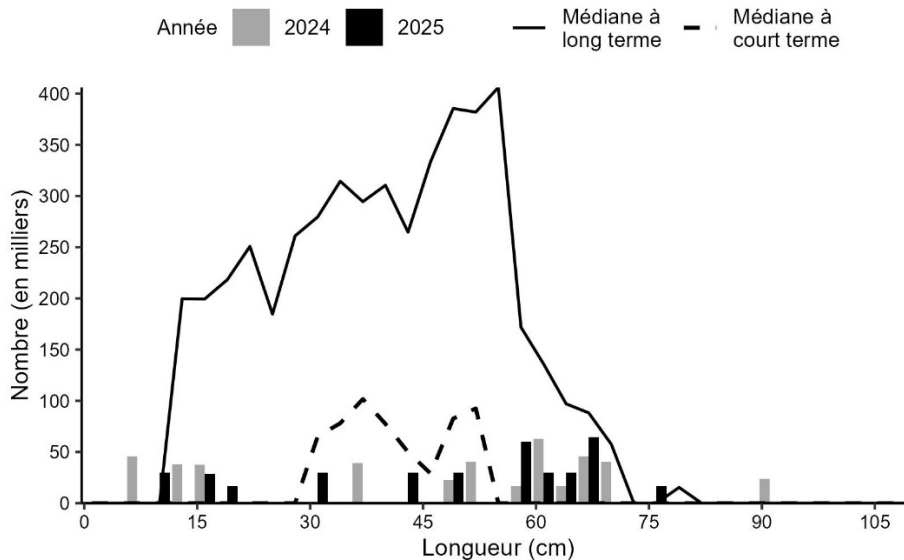


Figure 20c. Indices des nombres selon la longueur de la raie épineuse de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

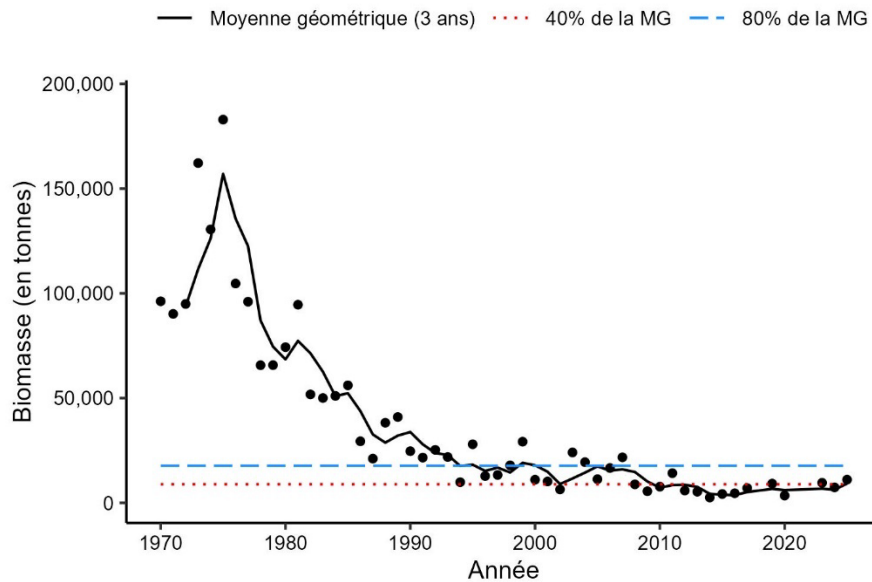


Figure 20d. Indice de la biomasse de la raie épineuse de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

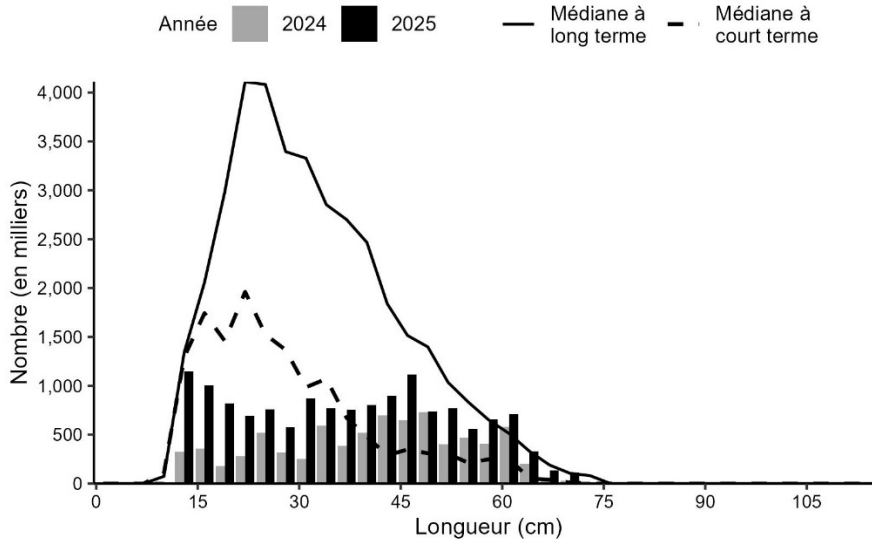


Figure 20e. Indices des nombres selon la longueur de la raie épineuse de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Raie tachetée

Il n'est pas possible de différencier la raie tachetée (*Leucoraja ocellata*) et la raie hérisson (*Leucoraja erinacea*) avec certitude quand elles mesurent moins de 40 cm (pour obtenir plus de renseignements, consulter McEachran et Musick 1973). La pratique adoptée en mer la plupart des années antérieures consiste à consigner les raies tachetées et les raies hérissons immatures dont l'identification n'est pas certaine en tant que raies tachetées. Étant donné que la majorité des raies enregistrées en tant que raies tachetées lors des relevés sont de cette catégorie de longueurs, les poissons dont l'identification était incertaine ont influencé les données des tendances de la biomasse. Aux fins du présent document, seules les raies tachetées de plus de 40 cm sont incluses dans le calcul des indices de la biomasse, car toute raie hérisson de cette longueur aurait atteint sa pleine maturité et aurait été identifiée correctement.

Les raies tachetées ont surtout été pêchées sur le banc de Georges, avec quelques prises plus petites sur le banc de Browns et dans la baie de Fundy (figure 21a). Dans la division 4X, la biomasse a augmenté et atteint un sommet de la série chronologique (figure 21b). Les indices des nombres selon la longueur sont généralement supérieurs aux médianes à court terme et à long terme (figure 21c). La biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans dans les divisions 4VW en 2025 ont augmenté et sont supérieures à 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 21d). Pour les longueurs capturées, les indices des nombres selon la longueur sont généralement supérieurs aux valeurs médianes à court terme et à long terme (figure 21e).

L'indice de la biomasse de 2025 pour la raie tachetée sur le banc Georges (5Zc) est de 42 084 t, soit 6 fois plus élevé que l'indice dans la division 4X. L'unité désignable de la raie tachetée comprend les divisions 4X et 5Z. Cependant, elle n'est pas souvent capturée dans les eaux plus profondes du chenal de Fundy entre le banc de Browns et le banc de Georges. Bien qu'il puisse être approprié d'examiner les tendances de la biomasse pour les divisions 4X et 5Zc séparément, les données des relevés estivaux peuvent être utiles pour examiner l'état de la raie tachetée sur le banc de Georges.

Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy

Région des Maritimes

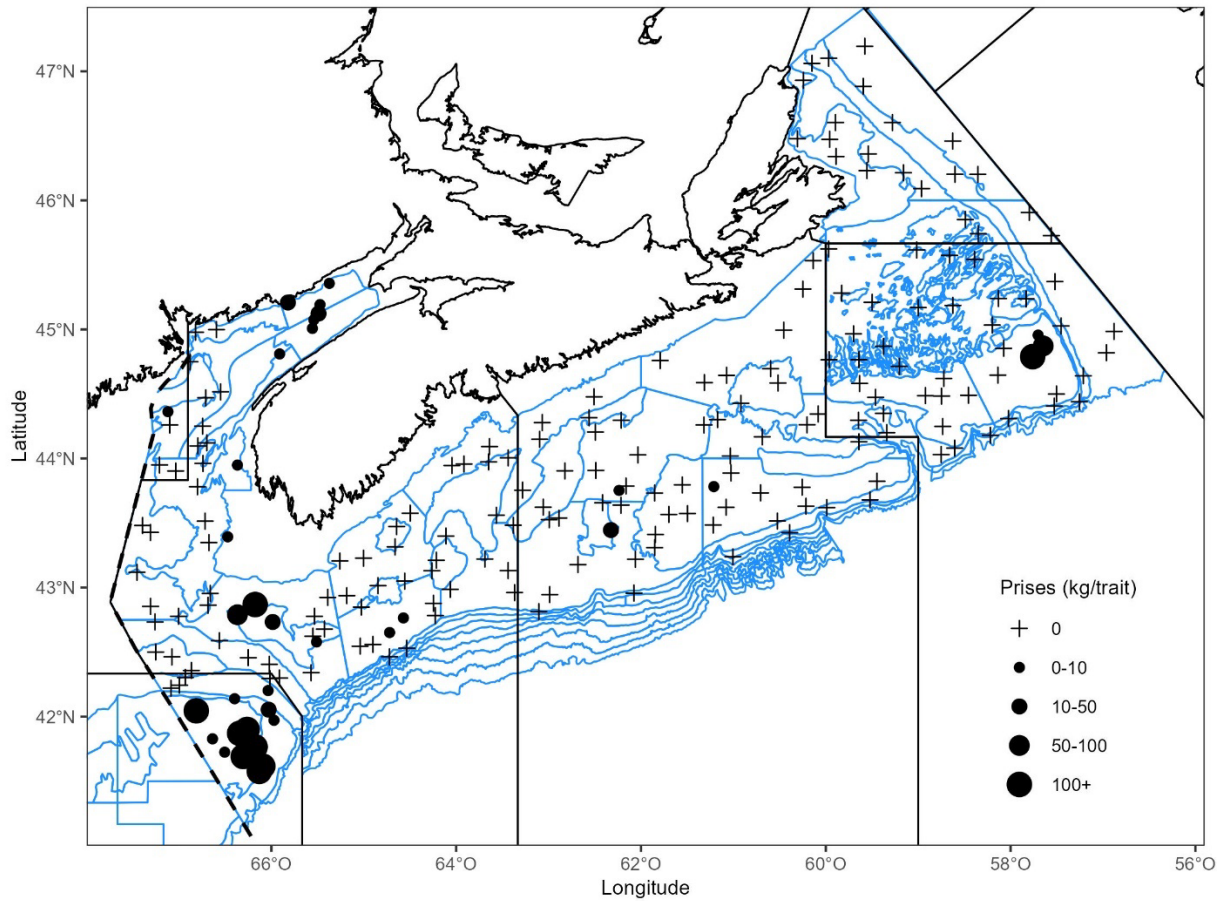


Figure 21a. Répartition des prises de raie tachetée dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

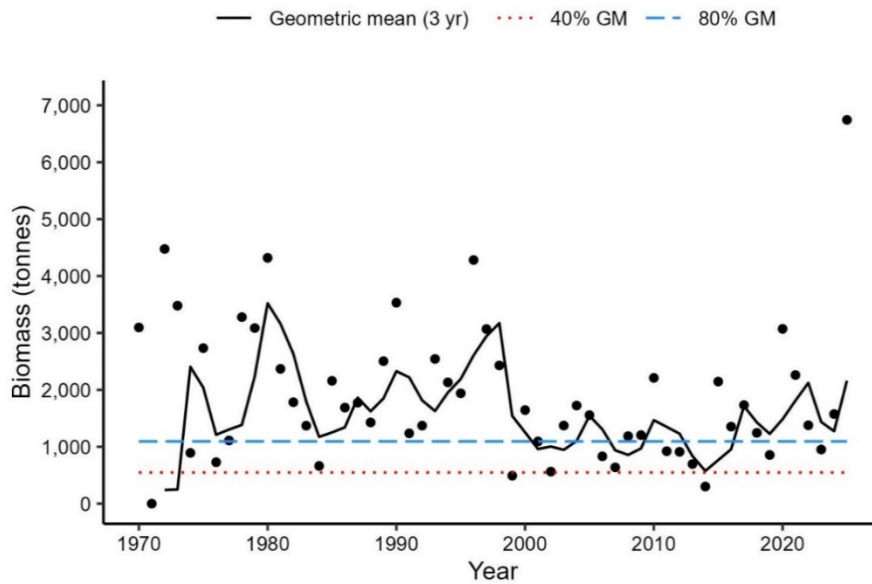


Figure 21b. Indice de la biomasse des raies tachetées de plus de 40 cm dans la division 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

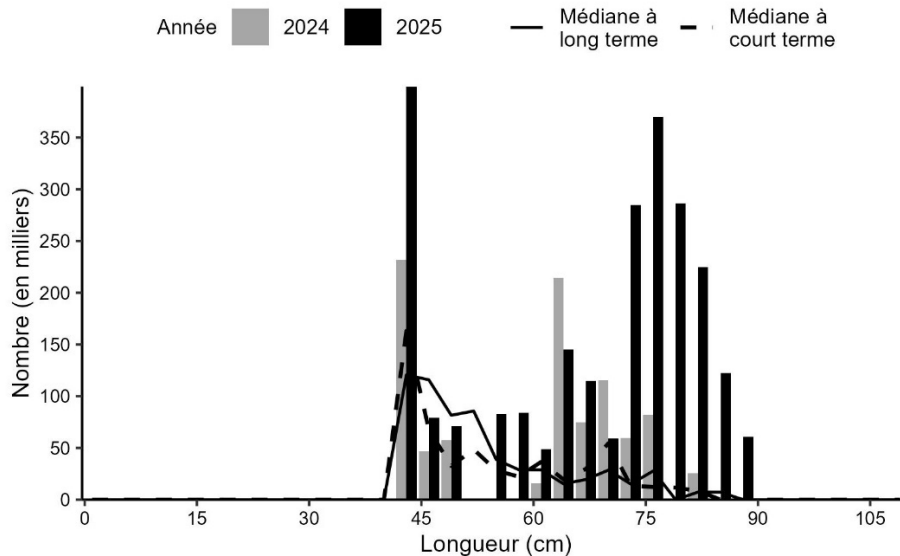


Figure 21c. Indices des nombres selon la longueur des raies tachetées de plus de 40 cm dans la division 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

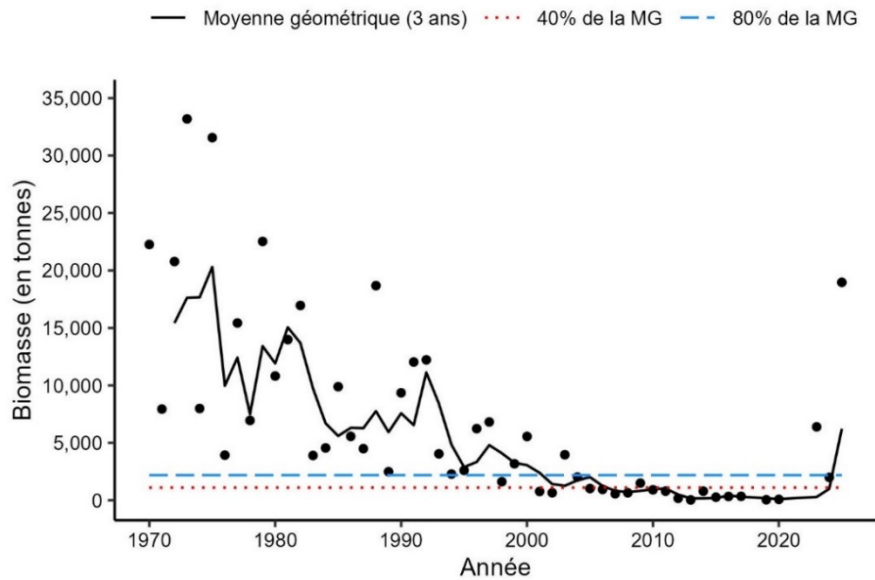


Figure 21d. Indice de la biomasse de la raie tachetée de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

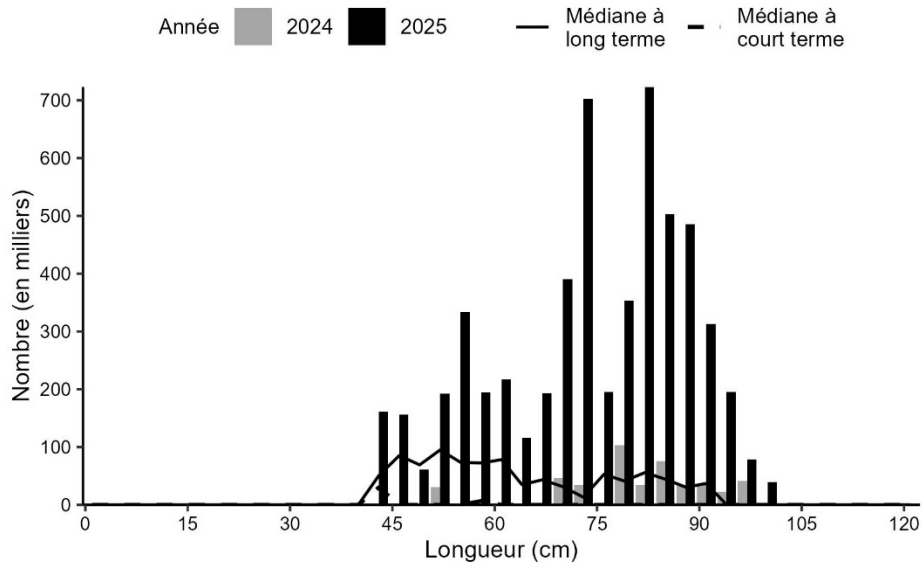


Figure 21e. Indices des nombres selon la longueur de la raie tachetée de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Raie hérisson

Il n'est pas possible de différencier la raie tachetée et la raie hérisson avec certitude lorsqu'elles sont immatures (pour obtenir plus de renseignements, consulter McEachran et Musick 1973). La pratique adoptée en mer la plupart des années consistait à consigner les raies immatures en tant que raies tachetées. La raie hérisson atteint la maturité à environ 32 cm et tout individu mature peut alors être distingué de la raie tachetée de manière fiable. Aux fins du présent document, seules les raies hérissons de plus de 32 cm sont incluses dans le calcul des indices de la biomasse et des nombres selon la longueur.

La raie hérisson est surtout pêchée sur le banc de Georges, sur le banc de Browns et dans la baie de Fundy (figure 22a). L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans dans la division 4X sont tous deux supérieurs à 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 22b). Les indices des nombres selon la longueur dans la division 4X sont généralement inférieurs à la médiane à court terme pour la plupart des longueurs, sauf pour les longueurs comprises entre 40 cm et 45 cm. Ils sont supérieurs à la médiane à long terme pour les poissons de moins de 46 cm (figure 22c). L'aire de répartition géographique de la raie hérisson ne s'étend pas jusqu'aux divisions 4VW et les prises sont historiquement très petites. Cependant, la moyenne géométrique sur trois ans en 2025 reste au-dessus de 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 22d). Par rapport à 2024, les indices des nombres selon la longueur sont généralement plus élevés en 2025 pour les poissons de grande taille, entre 50 et 55 cm (figure 22e).

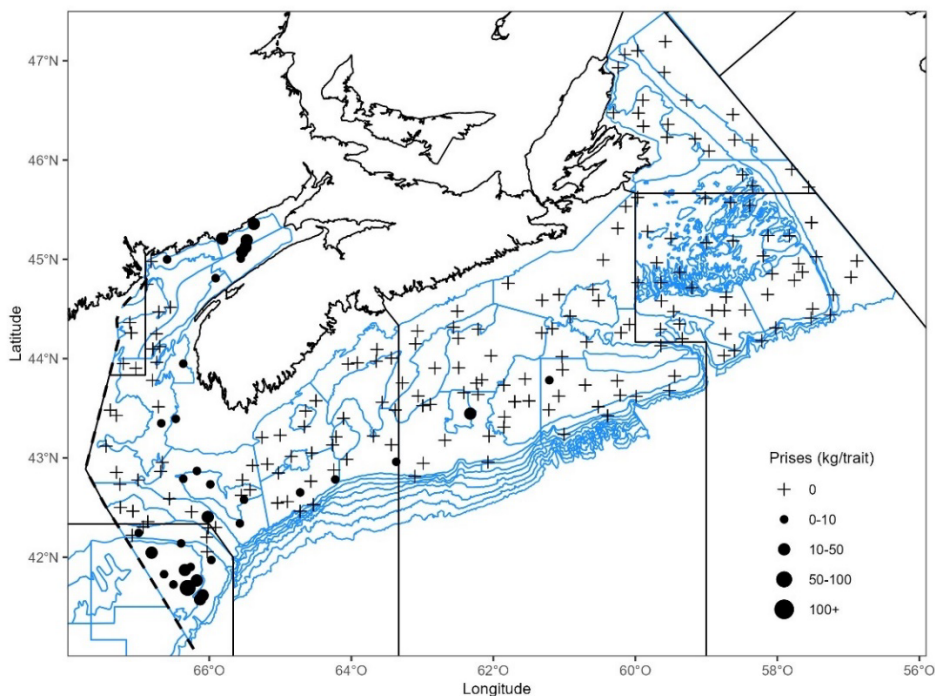


Figure 22a. Répartition des prises de raie hérisson dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

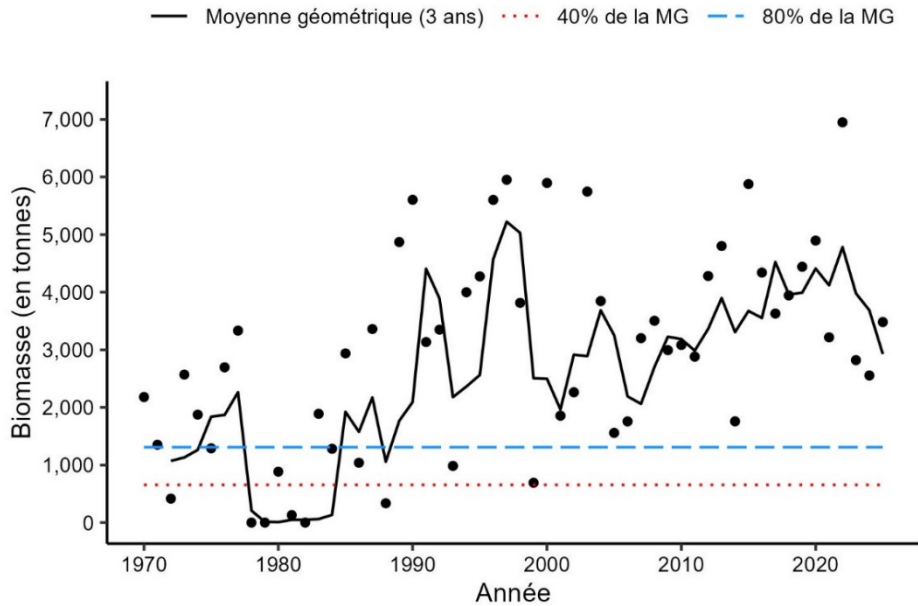


Figure 22b. Indice de la biomasse de la raie hérissée de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

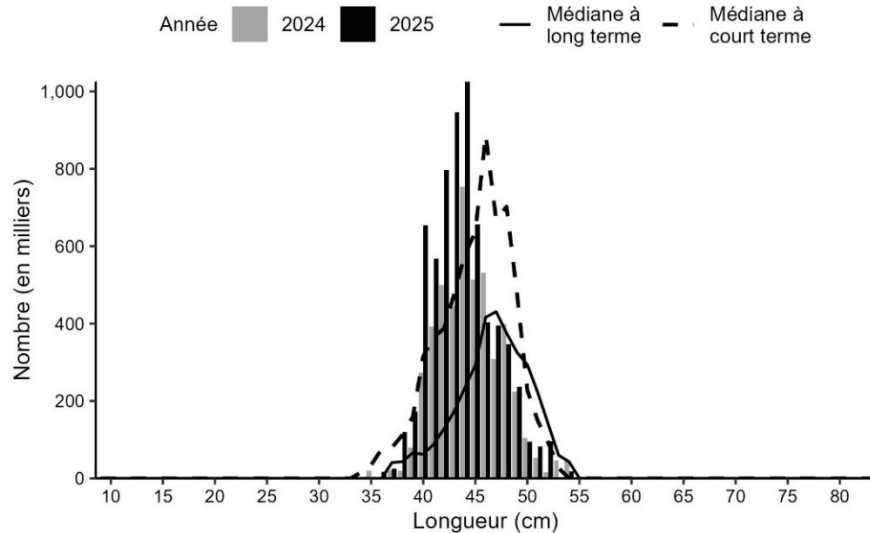


Figure 22c. Indices des nombres selon la longueur de la raie hérissée de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

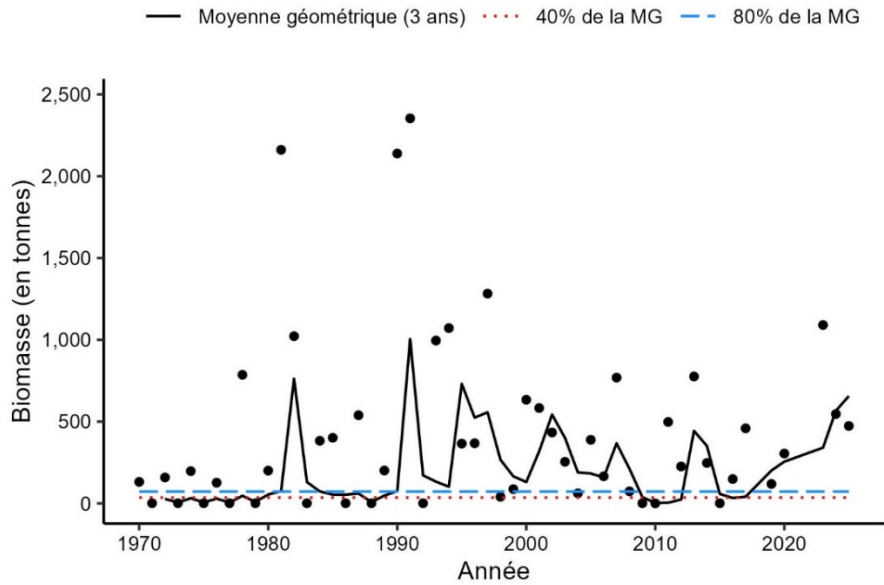


Figure 22d. Indice de la biomasse de la raie hérissée de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

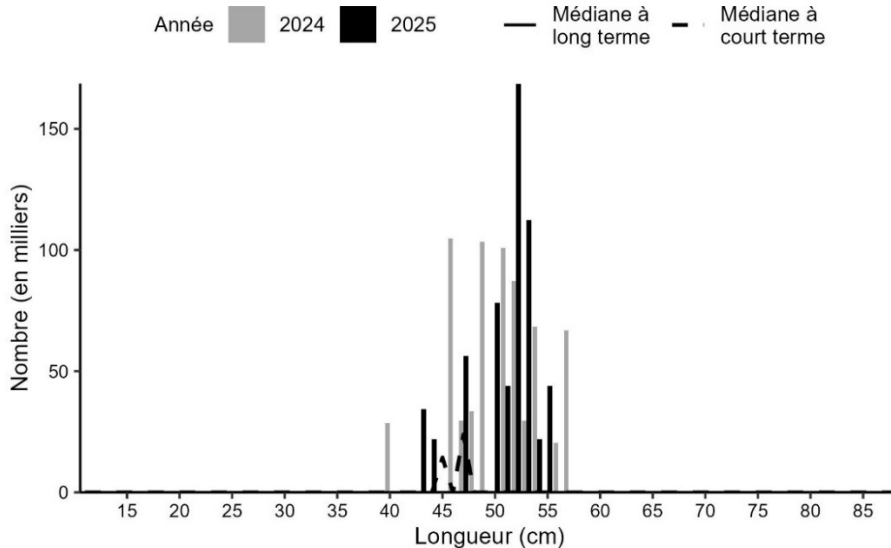


Figure 22e. Indices des nombres selon la longueur de la raie hérissée de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Raie à queue de velours

La raie à queue de velours (*Malacoraja senta*) est capturée aux extrémités est et ouest de la zone de relevé, les prises étant moins nombreuses dans la division 4W (figure 23a). Dans la division 4X, l'indice de la biomasse a chuté au-dessous de 80 % de la moyenne géométrique à long terme. Toutefois, la moyenne géométrique sur trois ans est demeurée supérieure (figure 23b). Dans la division 4X, en 2025, les raies à queue de velours avaient une longueur entre 10 cm et 56 cm, et les indices des nombres selon la longueur fluctuaient au-dessous et au-dessus des valeurs médianes à court terme et à long terme (figure 23c). L'indice de la biomasse de 2025 pour les divisions 4VW a augmenté et se situe au-dessus de 40 % de la moyenne géométrique à long terme, alors que la moyenne géométrique sur trois ans est demeurée entre 40 % et 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 23d). Les indices des nombres selon la longueur dans les divisions 4VW variaient de 9 cm à 55 cm et fluctuaient au-dessus et en dessous des valeurs médianes à court terme et à long terme (figure 23e).

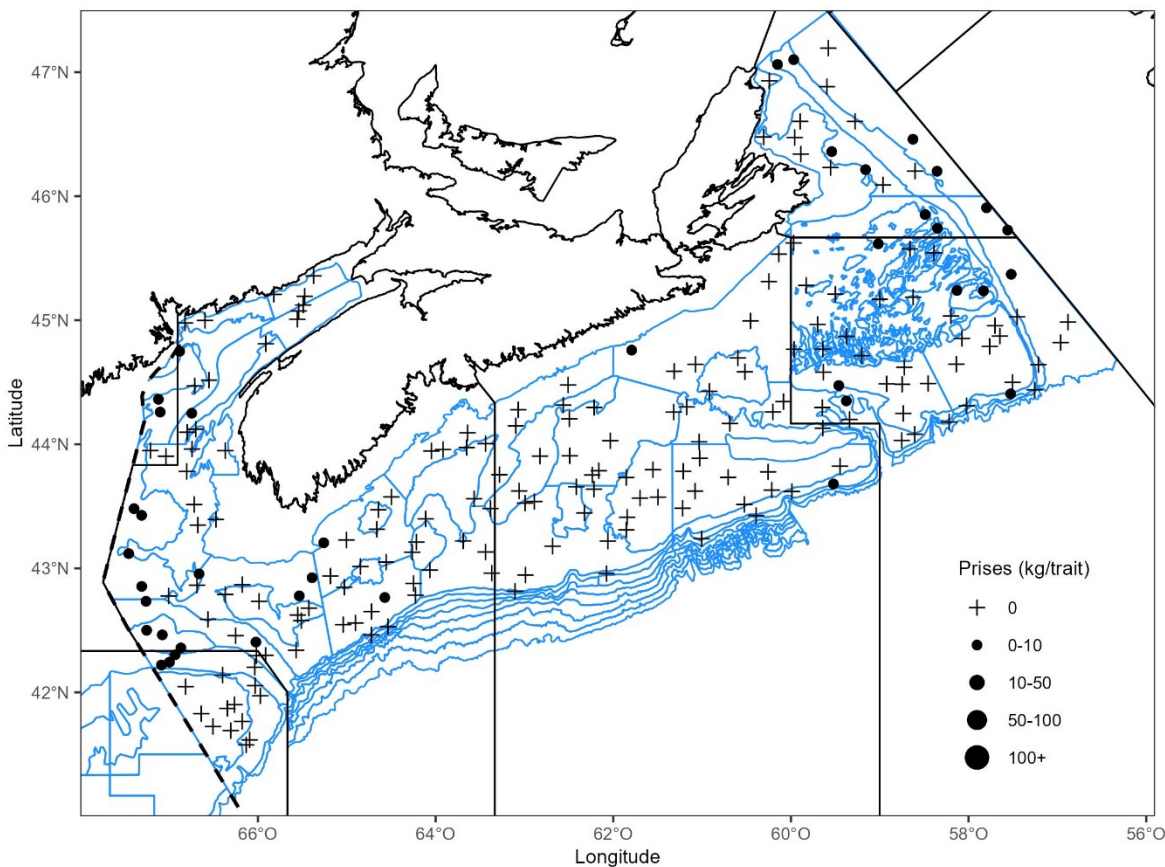


Figure 23a. Répartition des prises de raie à queue de velours dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

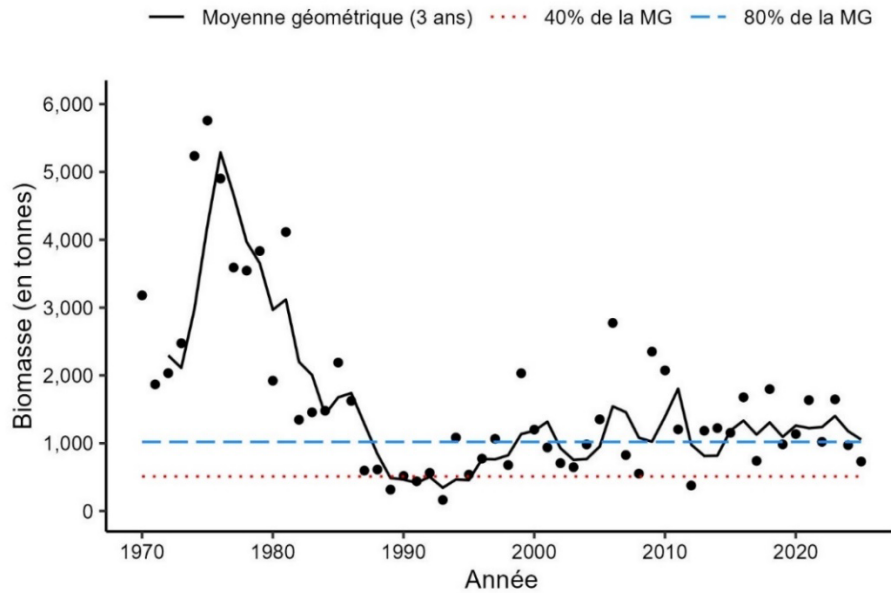


Figure 23b. Indice de la biomasse de la raie à queue de velours de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

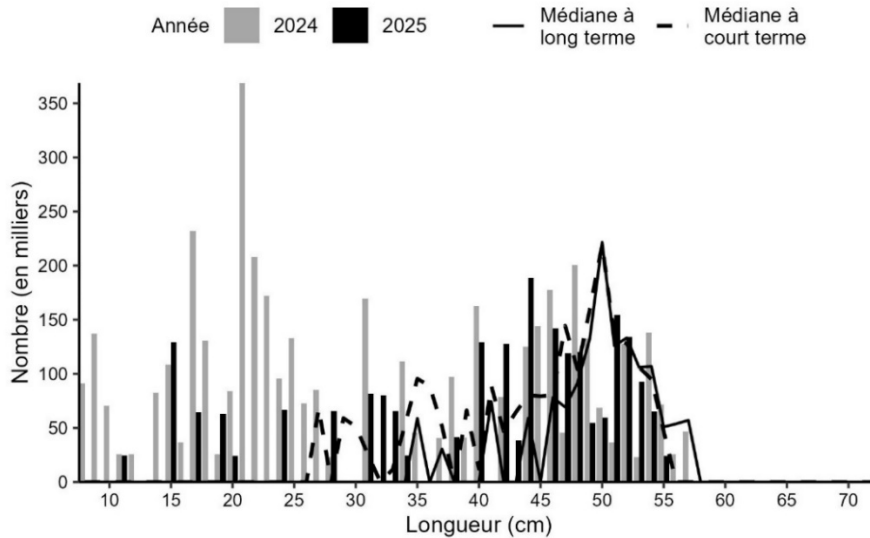


Figure 23c. Indices des nombres selon la longueur de la raie à queue de velours de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

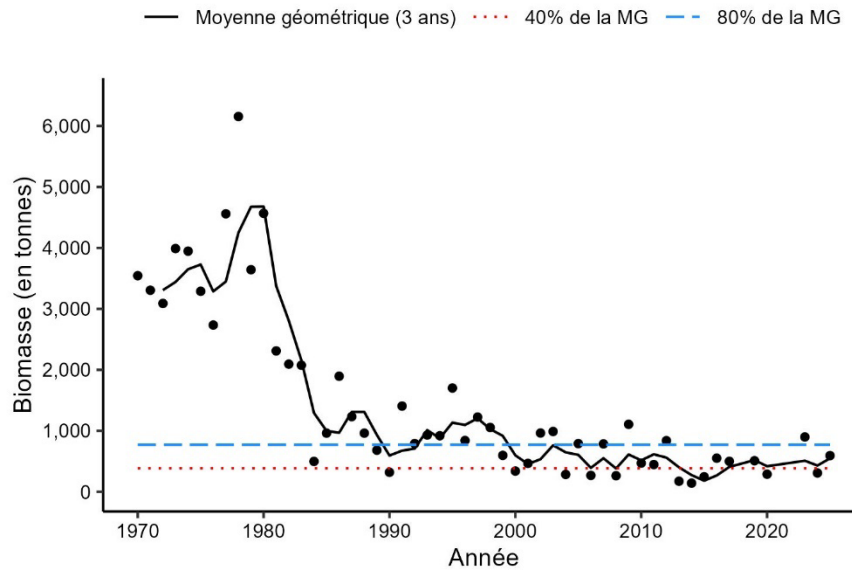


Figure 23d. Indice de la biomasse de la raie à queue de velours de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

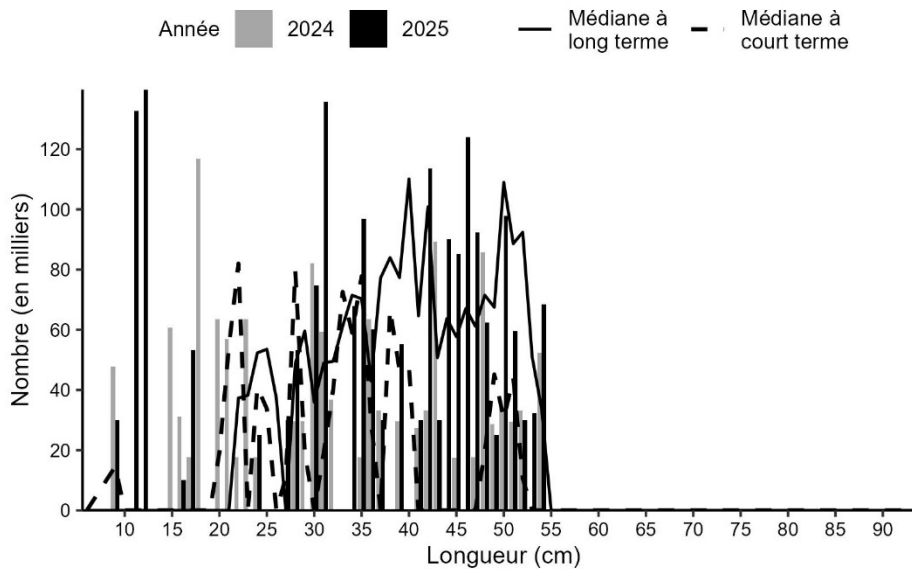


Figure 23e. Indices des nombres selon la longueur de la raie à queue de velours de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Aiguillat commun

L'aiguillat commun (*Squalus acanthias*) est bien réparti dans la division 4X et sur le banc de Georges, mais les prises dans les divisions 4V et 4W sont beaucoup moins fréquentes (figure 24a). Les prises dans la division 4X représentent en moyenne environ 95 % de la biomasse totale de la zone indiciaire.

Les prises d'aiguillat commun dans les relevés sont très variables d'une année sur l'autre. Dans les divisions 4VWX, la moyenne géométrique sur trois ans demeure supérieure à 80 % de la moyenne géométrique à long terme en 2025 et n'a pas diminué sous ce seuil depuis 2012 (figure 24b). Les indices des nombres selon la longueur sont généralement semblables ou supérieurs aux valeurs médianes à court terme et à long terme (figure 24c). La population d'aiguillat commun s'étend au-delà de la frontière canado-américaine et, la plupart des années, la majorité de la population se trouve dans les eaux américaines (MPO 2020). L'indice de la biomasse dans la partie canadienne du banc de Georges en 2024 est de 100 230 t, par rapport à 132 807 t pour la division 4X.

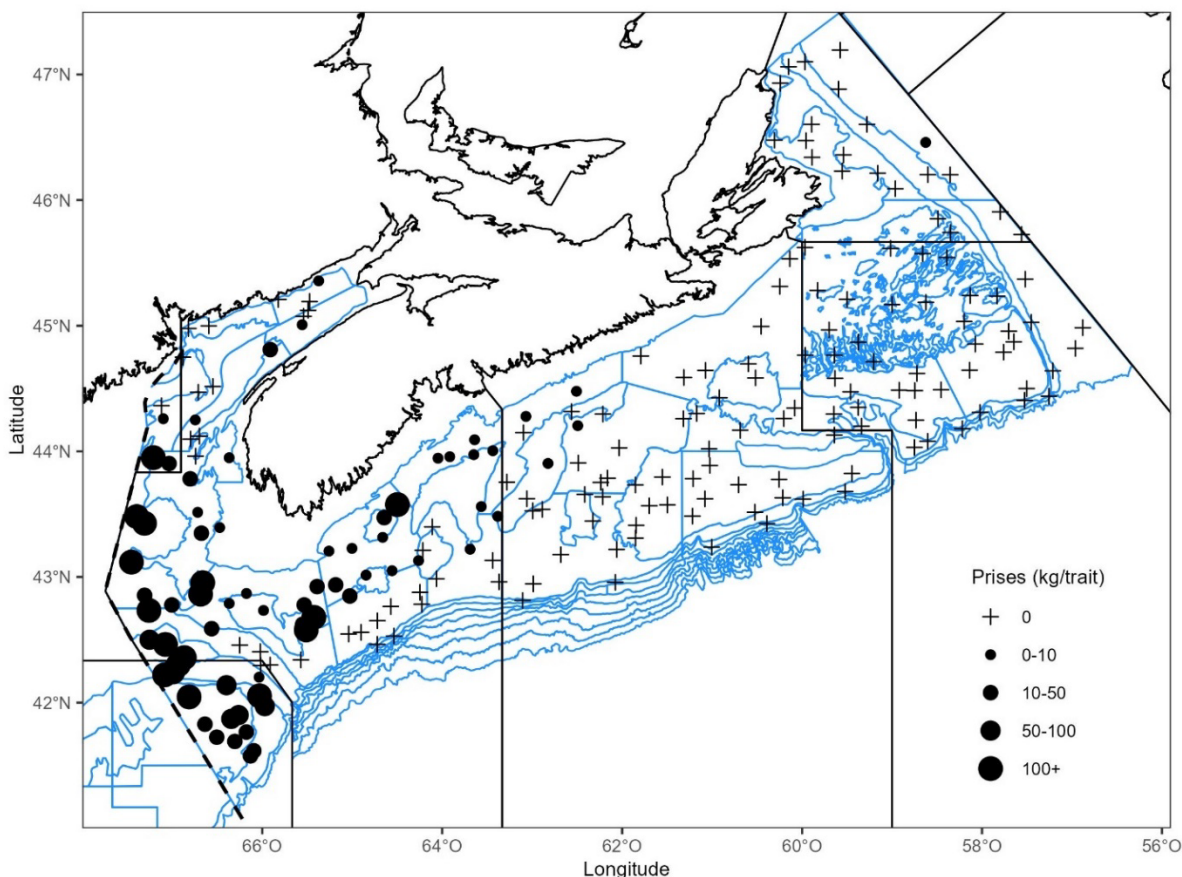


Figure 24a. Répartition des prises d'aiguillat commun dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

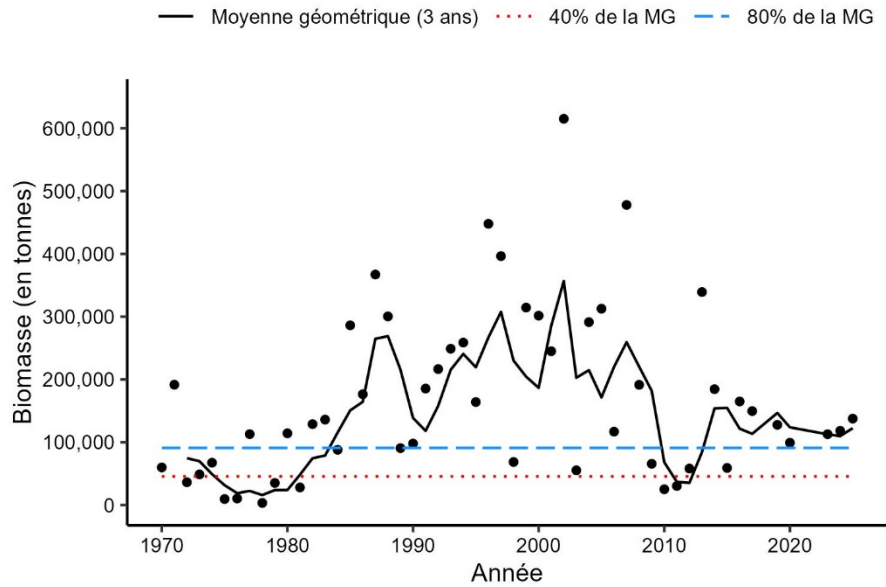


Figure 24b. Indice de la biomasse de l'aiguillat commun de 4VWX d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

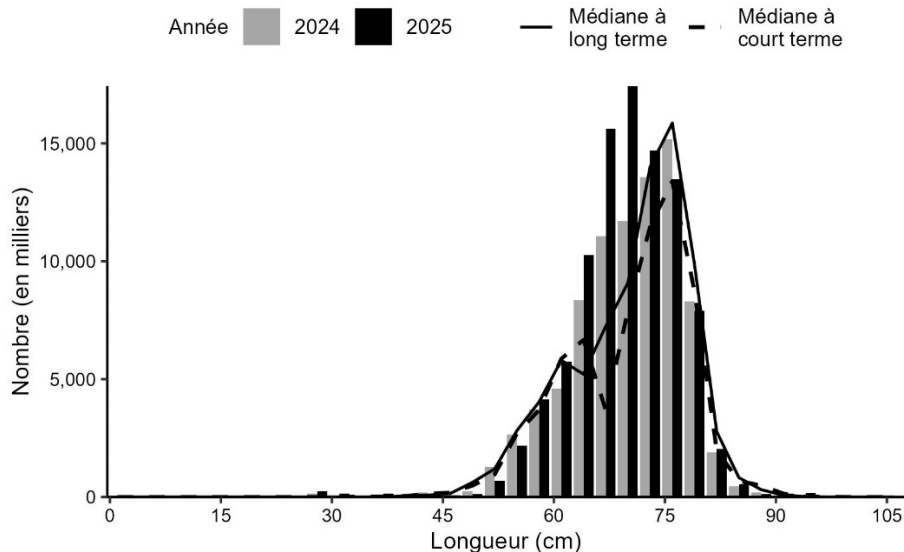


Figure 24c. Indices des nombres selon la longueur de l'aiguillat commun de 4VWX d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Merluche rouge

La merluche rouge peut être difficile à distinguer de la merluche blanche. Avant 1982 environ, ces deux espèces n'étaient pas toujours séparées (Clark et Emberley 2011). Le guide standard d'identification des poissons du Canada atlantique (Leim et Scott 1966) ne les différencie pas. Ces dernières années, les identifications sont considérées comme fiables.

En 2025, des merluches rouges ont été pêchées dans les divisions 4X et 4W, mais seulement dans deux traits de la division 4V (figure 25a). Dans la division 4X, l'indice de la biomasse a diminué considérablement au cours des trois dernières années. Toutefois, il demeure supérieur à 80 % de la moyenne géométrique à long terme et à la moyenne géométrique sur trois ans (figure 25b). Les médianes à court terme des nombres selon la longueur sont généralement plus élevées que les médianes à long terme dans la division 4X, dénotant une augmentation générale des nombres selon la longueur dans la dernière décennie. En 2025, les poissons de moins de 24 cm étaient moins abondants par rapport aux valeurs médianes à court terme, tandis que les nombres selon la longueur avaient tendance à être supérieurs ou semblables pour les poissons plus grands (figure 25c). L'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 dans les divisions 4VW sont tous deux supérieurs à 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 25d). Les indices des nombres selon la longueur dans les divisions 4VW sont généralement semblables ou supérieurs aux médianes à long terme et à court terme, et il semble y avoir deux classes d'âge distinctes pour les poissons d'environ 17 cm et 30 cm (figure 25e).

Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy

Région des Maritimes

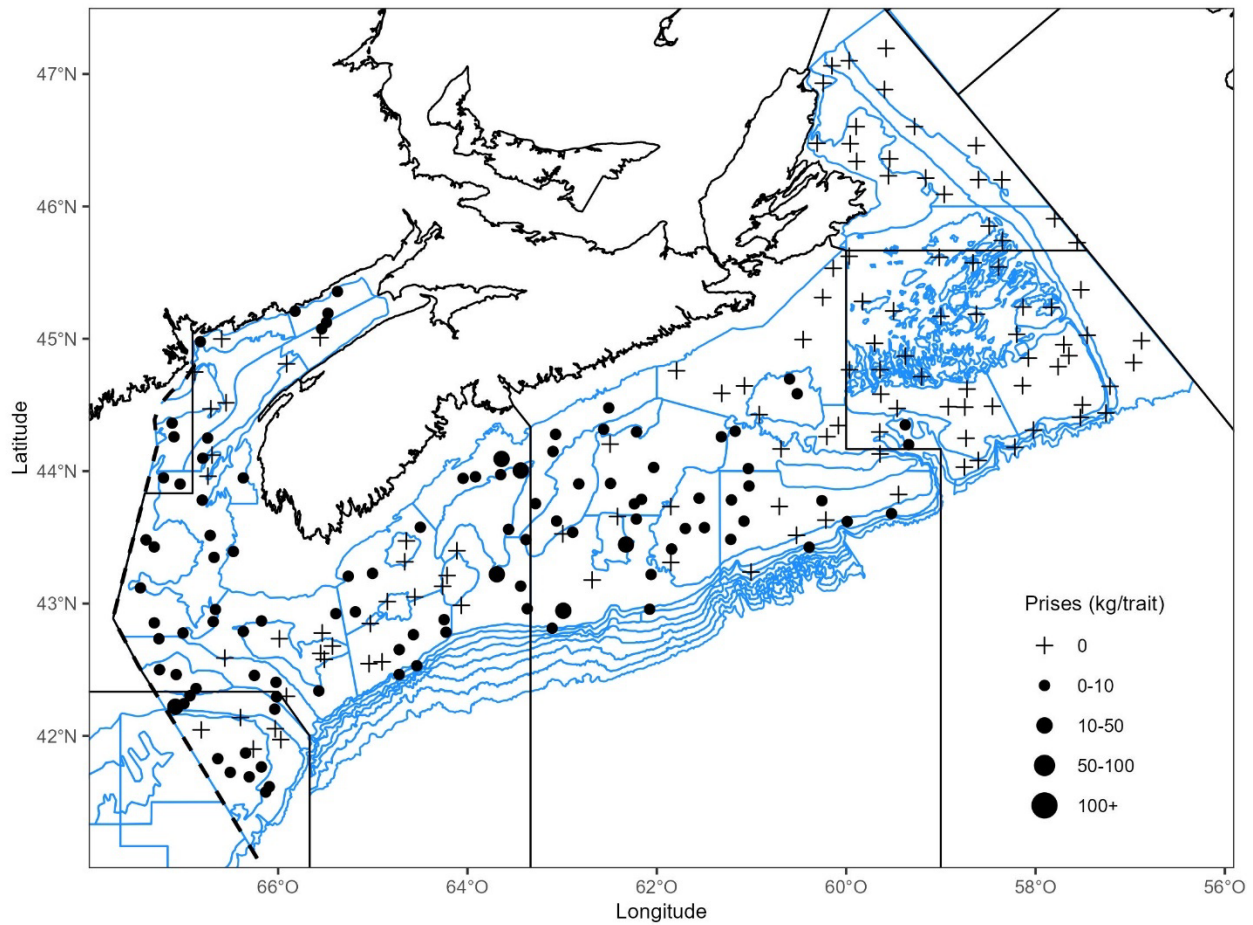


Figure 25a. Répartition des prises de merluche rouge dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

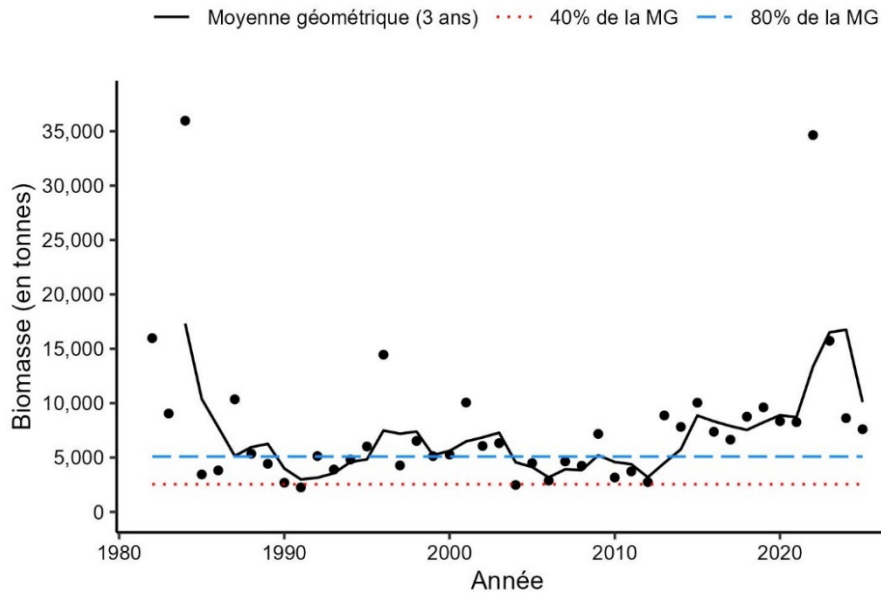


Figure 25b. Indice de la biomasse de la merluche rouge de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1982 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

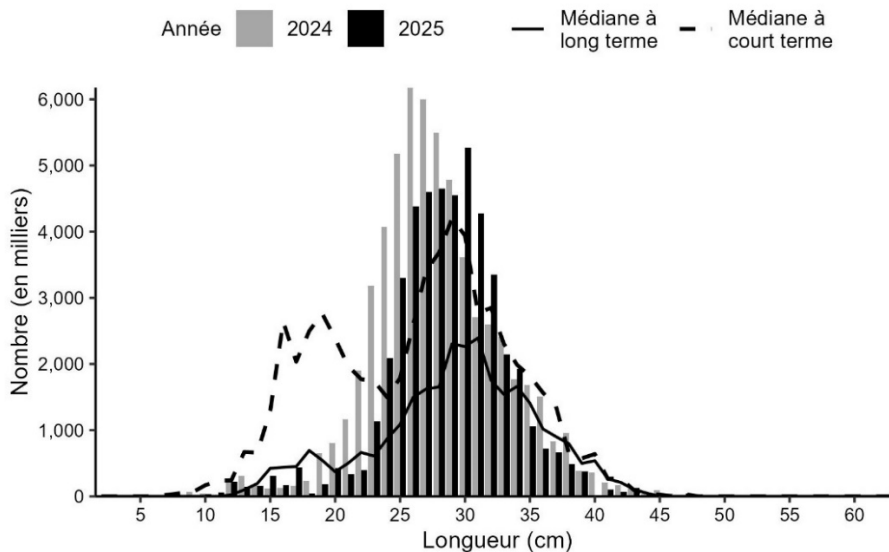


Figure 25c. Indices des nombres selon la longueur de la merluche rouge de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1982 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

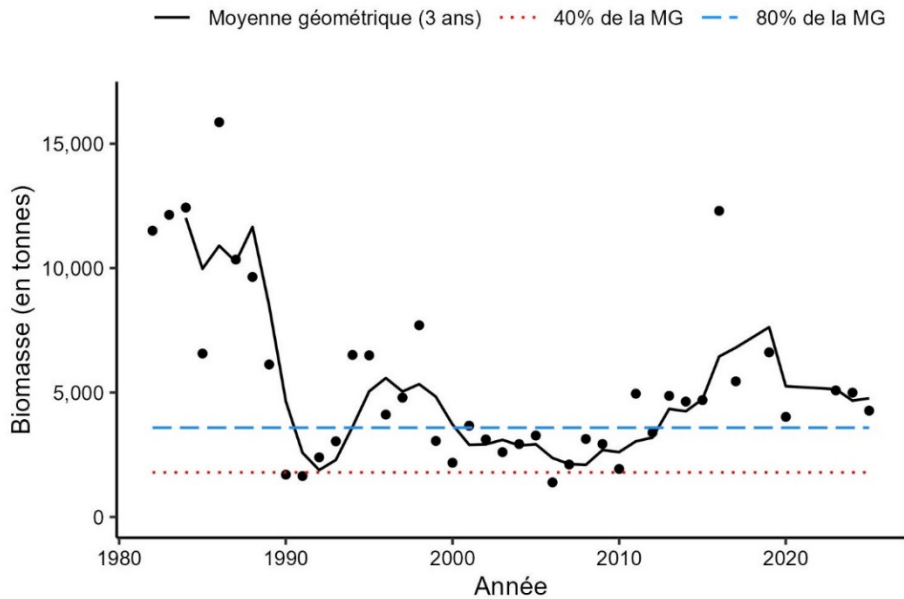


Figure 25d. Indice de la biomasse de la merluche rouge de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tirée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1982 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

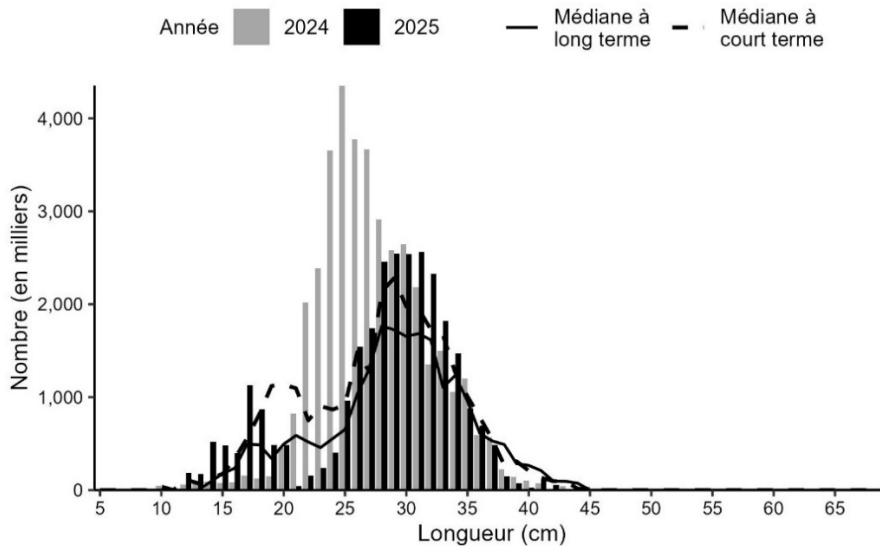


Figure 25e. Indices des nombres selon la longueur de la merluche rouge de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1982 à 2023. La ligne noire tirée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Hémitriptère atlantique

C'est essentiellement dans la baie de Fundy et sur le banc de Georges que l'hémitriptère atlantique (*Hemitripterus americanus*) a été pêché en 2025 (figure 26a). Dans la division 4X, les indices de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 ont chuté sous 40 % de la moyenne géométrique à long terme; ces deux valeurs sont les plus faibles de la série chronologique (figure 26b). Les indices des nombres selon la longueur dans la division 4X en 2025 sont généralement inférieurs aux médianes à court terme et à long terme pour toutes les longueurs, à l'exception des petits poissons d'environ 6 cm (figure 26c). Dans les divisions 4VW, la biomasse de 2025 a augmenté par rapport à son point le plus bas en 2024, mais est demeurée inférieure à 40 % de la moyenne géométrique à long terme; la moyenne géométrique sur trois ans a diminué jusqu'à son point le plus bas dans la série chronologique, sous 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 26d). Les indices des nombres selon la longueur sont inférieurs aux médianes à court terme et à long terme, sauf pour les poissons d'environ 6 cm, de façon semblable à la division 4X (figure 26e).

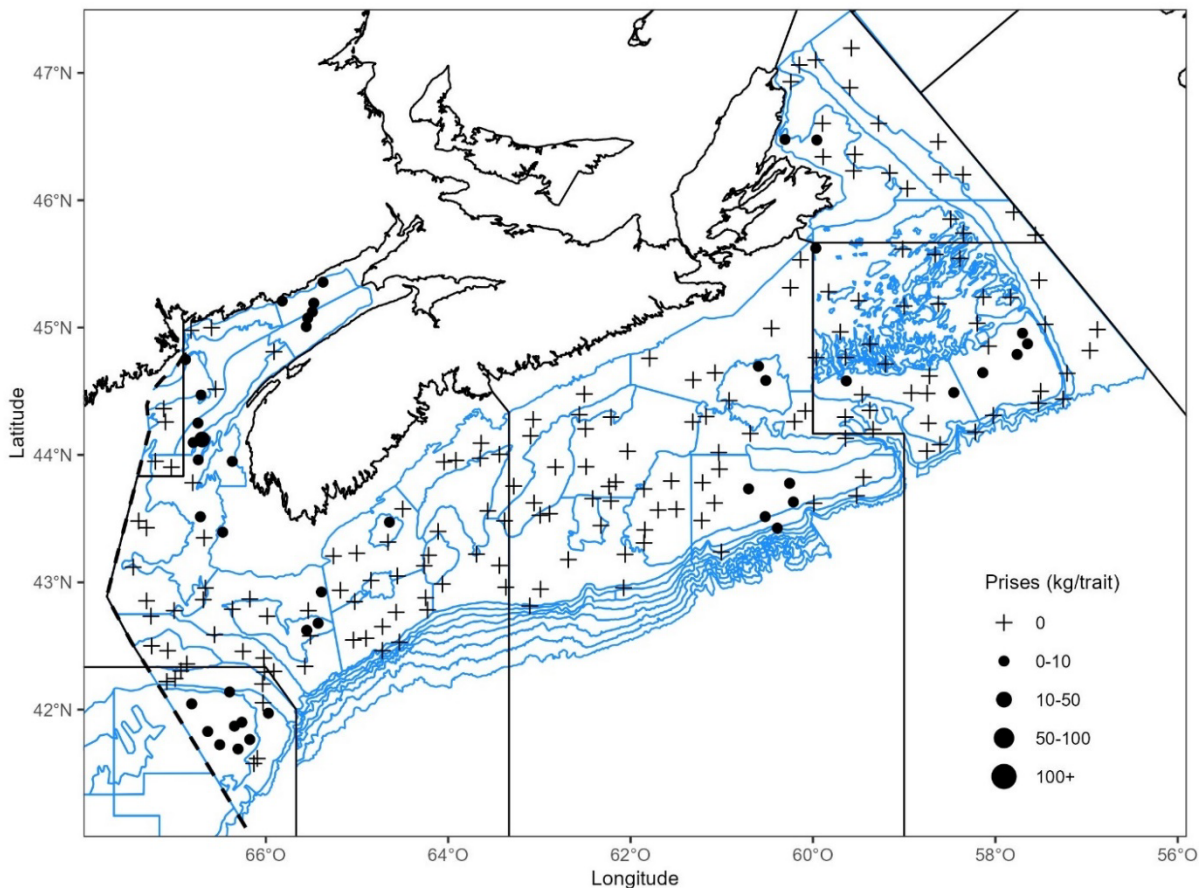


Figure 26a. Répartition des prises d'hémitriptère atlantique dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

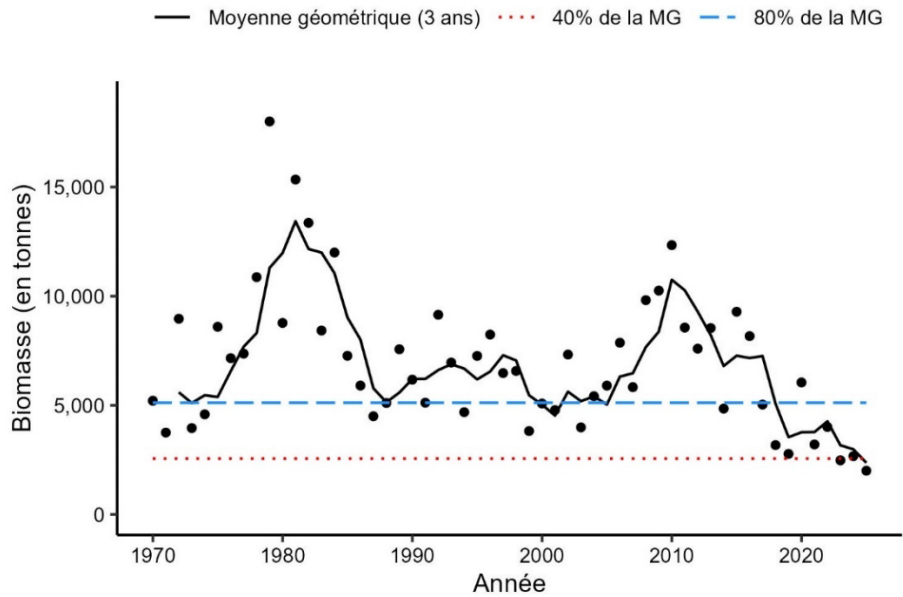


Figure 26b. Indice de la biomasse de l'hémित्रiptère atlantique de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

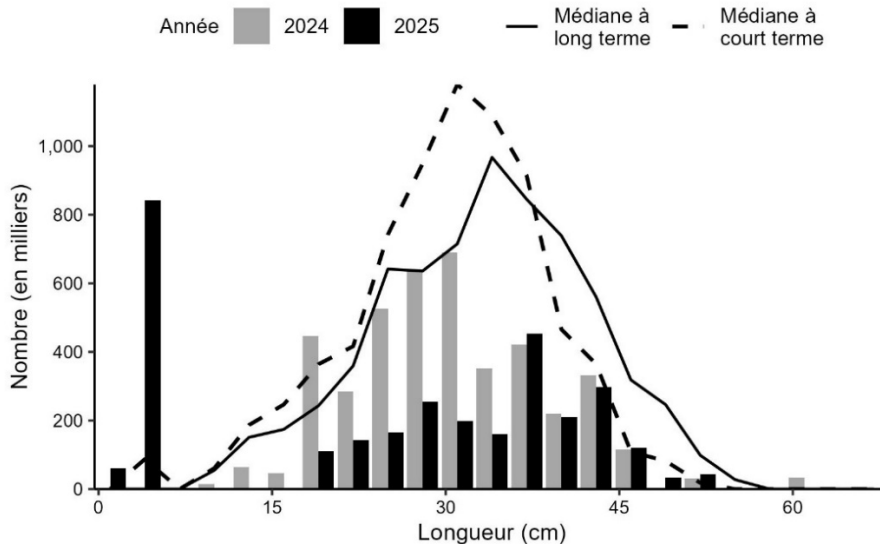


Figure 26c. Indices des nombres selon la longueur de l'hémित्रiptère atlantique de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

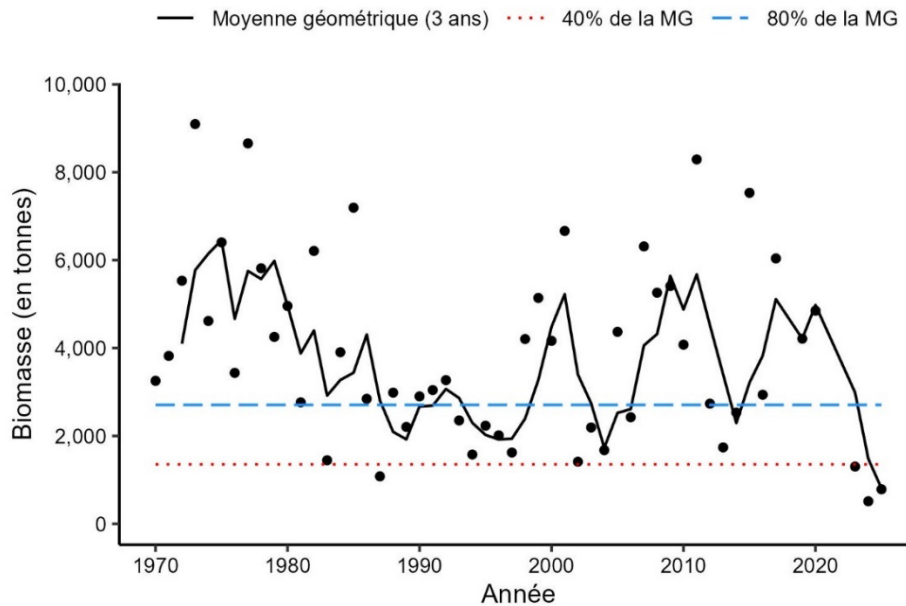


Figure 26d. Indice de la biomasse de l'hémित्रiptère atlantique de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

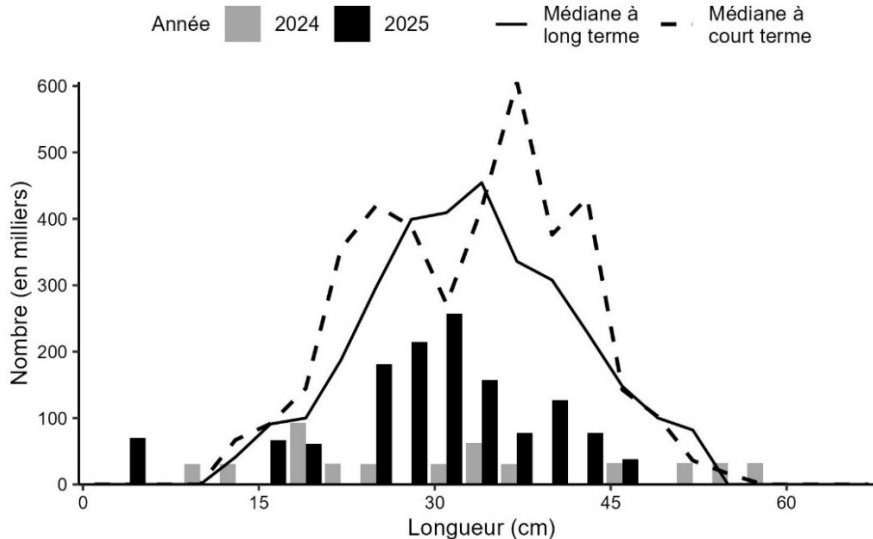


Figure 26e. Indices des nombres selon la longueur de l'hémित्रiptère atlantique de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Loquette

Les prises de loquette (*Zoarces americanus*) en 2025 étaient principalement réparties dans les divisions 4X et 4W, et il y a eu des prises limitées dans la division 4V (figure 27a). L'indice de la biomasse dans la division 4X de 2025 a chuté sous 40 % de la moyenne géométrique à long terme, tandis que la moyenne géométrique sur trois ans est restée inférieure à 40 % de la moyenne géométrique à long terme et n'a pas dépassé ce seuil depuis 2014 (figure 27b). Les indices des nombres selon la longueur dans la division 4X sont généralement supérieurs aux valeurs médianes à court terme, mais inférieurs aux valeurs médianes à long terme, sauf pour certaines longueurs inférieures à 30 cm (figure 27c). Dans les divisions 4VW, l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans demeurent inférieurs à 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 27d). Les indices des nombres selon la longueur en 2025 sont généralement inférieurs aux valeurs médianes à long terme pour les poissons de longueur supérieure à 30 cm, tandis que les indices sont supérieurs aux valeurs médianes à long terme pour les poissons de moins de 30 cm (figure 27e).

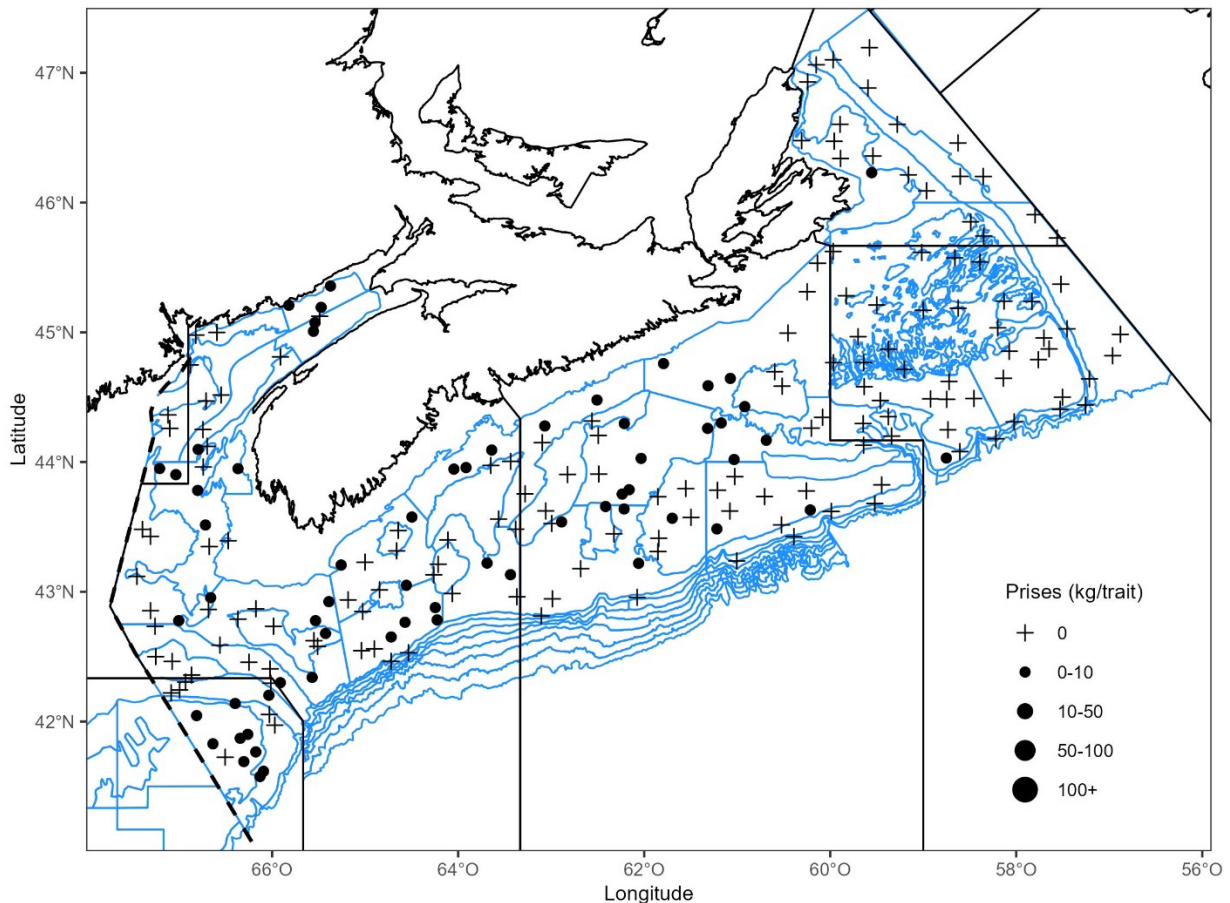


Figure 27a. Répartition des prises de loquette dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

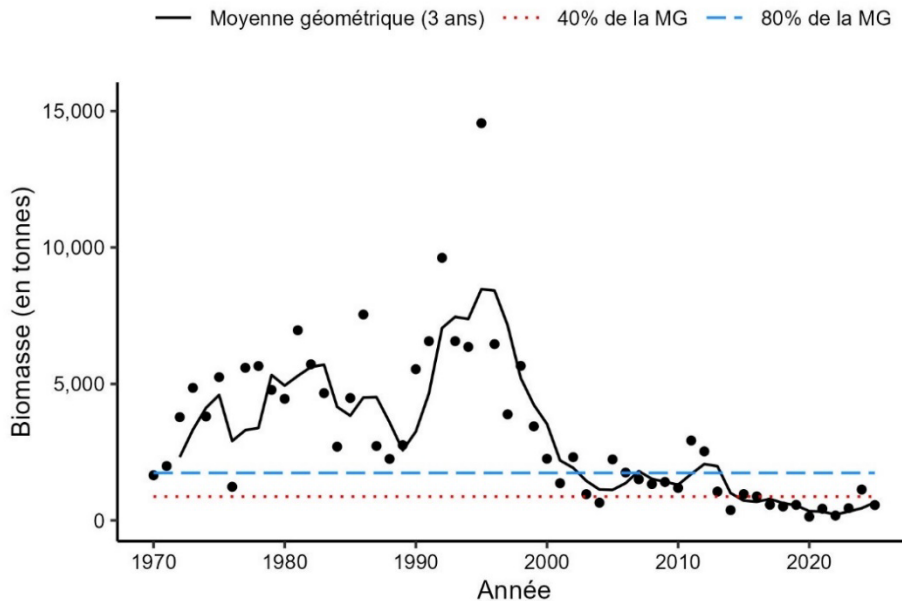


Figure 27b. Indice de la biomasse de la loquette de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

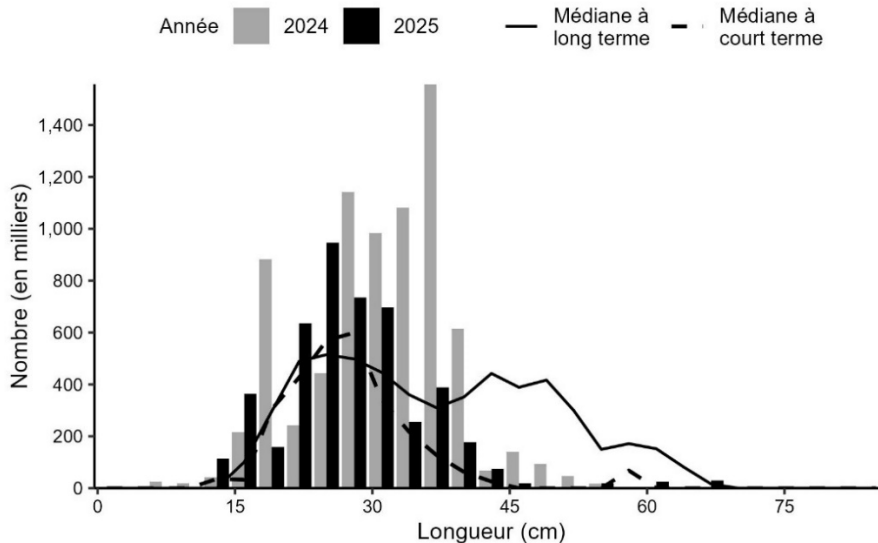


Figure 27c. Indices des nombres selon la longueur de la loquette de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

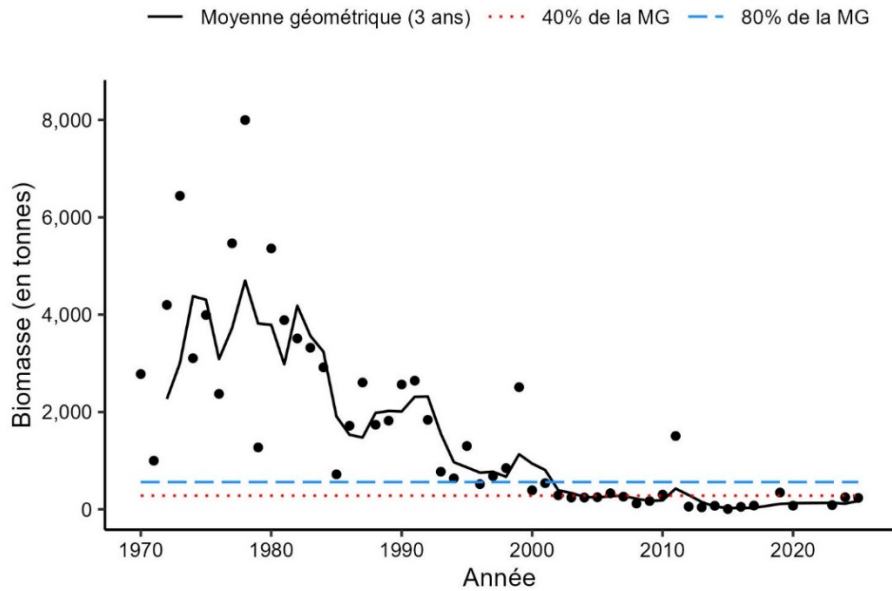


Figure 27d. Indice de la biomasse de la loquette de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

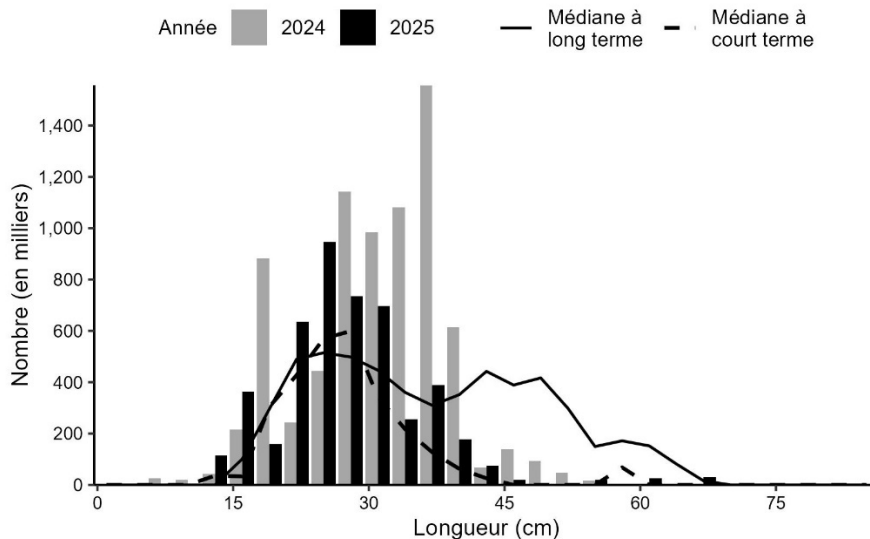


Figure 27e. Indices des nombres selon la longueur de la loquette de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Chèvre impériale

Des chèvres impériales (*Helicolenus dactylopterus*) ont été capturées principalement dans les eaux plus profondes et plus chaudes de la bordure du plateau néo-écossais et dans le chenal de Fundy en 2025 (figure 28a). Des chèvres impériales ont été capturées dans le cadre des relevés toutes les années depuis 1980, mais l'indice de leur biomasse a augmenté depuis 1990 dans les divisions 4VWX; il est variable à des niveaux supérieurs depuis 2004 environ. En 2025, l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans dans les divisions 4VWX sont les plus élevés de la série chronologique (figure 28b). La médiane à court terme des nombres selon la longueur est plus élevée que la médiane à long terme, ce qui correspond à l'augmentation générale des nombres selon la longueur ces dernières années, particulièrement pour les poissons de plus grande taille, qui étaient rarement capturés au début de la série chronologique (figure 28c). Les indices des nombres selon la longueur en 2025 sont bien au-dessus des médianes à court terme et à long terme pour toutes les longueurs capturées (figure 28c).

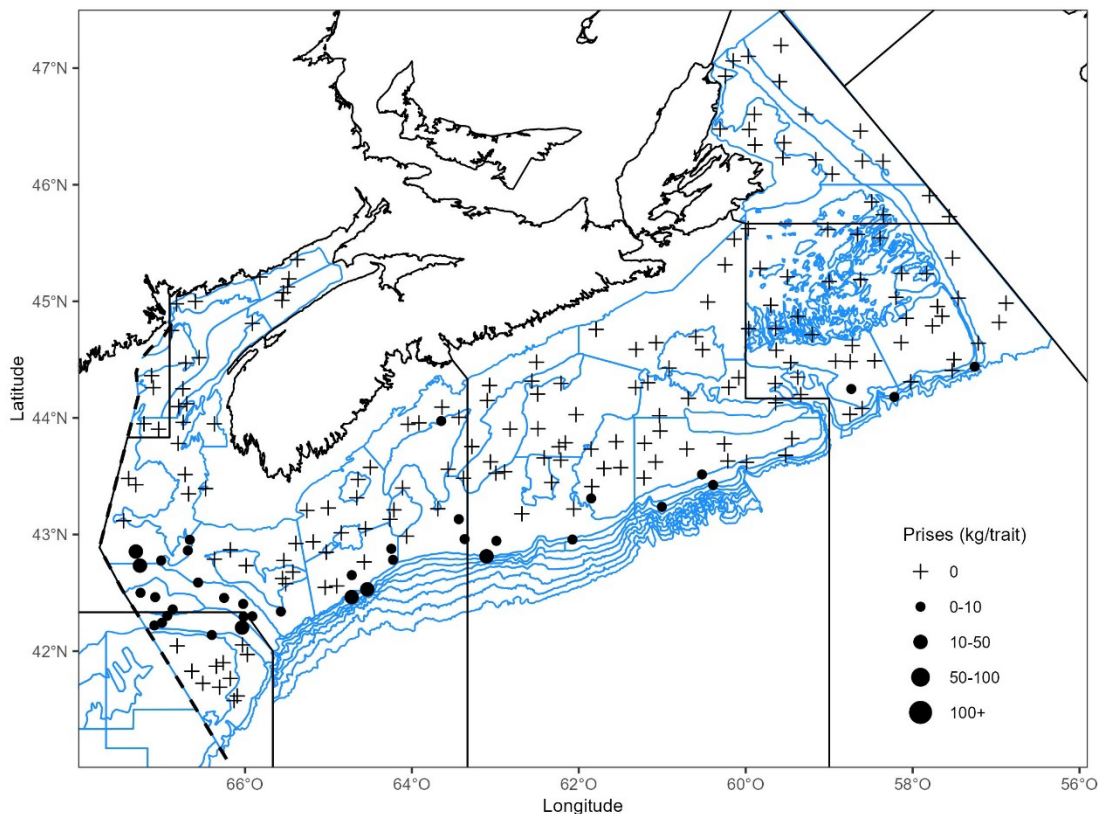


Figure 28a. Répartition des prises de chèvre impériale dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

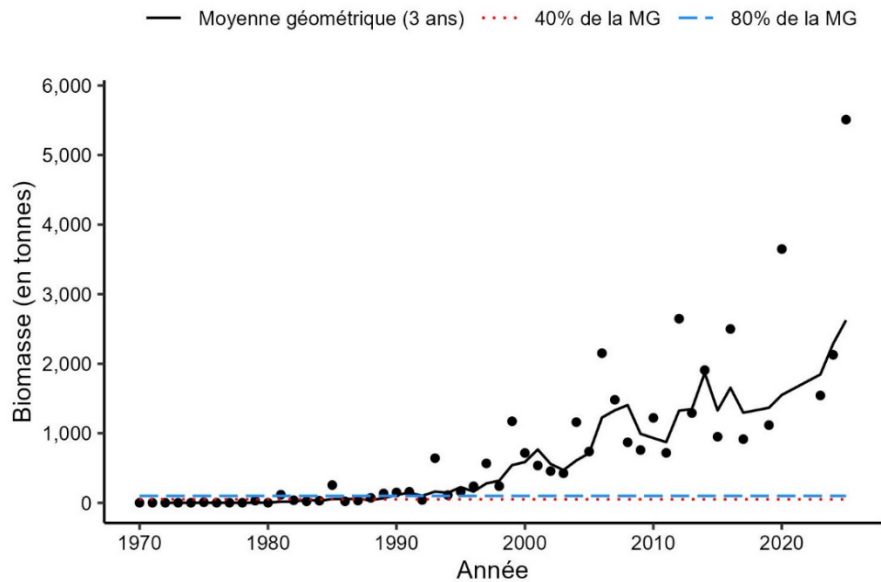


Figure 28b. Indice de la biomasse de la chèvre impériale de 4VWX d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

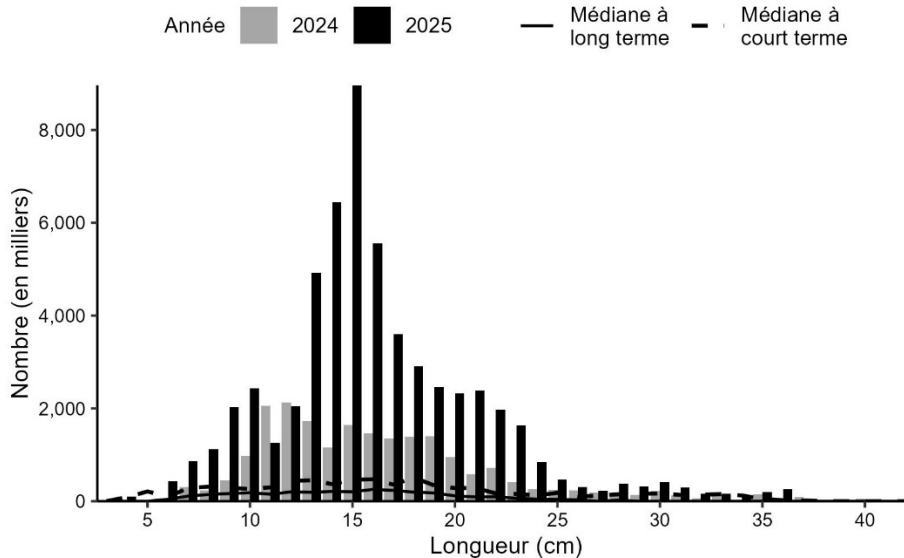


Figure 28c. Indices des nombres selon la longueur de la chèvre impériale de 4VWX d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1970 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Saint-pierre

Des saint-pierres (*Zenopsis conchifer*) sont capturés pendant le relevé estival du MPO mené par navire de recherche, principalement dans les eaux plus profondes et chaudes le long du bord du plateau néo-écossais et au sud de Halifax, et occasionnellement dans le chenal de Fundy entre le plateau néo-écossais et le banc Georges (figure 29a). Les prises de saint-pierre ont été rares pendant presque toute la série chronologique, mais depuis 2014, des saint-pierres sont capturés chaque année. Les prises les plus importantes dépassaient 150 kg en 2018. Bien que la répartition du saint-pierre demeure limitée dans la zone du relevé, il peut être abondant à certains endroits. Les saint-pierres capturés dans le relevé comprennent des adultes en état de frayer et des juvéniles aussi petits que 5 cm. En 2025, un seul saint-pierre a été capturé dans le bassin d'Émeraude (figure 29a). L'indice de la biomasse pour 2025 est demeuré semblable à celui de 2024, après avoir atteint un sommet de la série chronologique en 2023 (figure 29b). L'indice de la biomasse de 2018 n'est pas représenté sur la figure 29b en raison de la couverture incomplète du relevé cette année-là, mais il devrait être encore plus élevé que celui de 2023 étant donné les plus importantes prises dans la série chronologique, soit 150 kg. Le plus gros individu de toute la série chronologique a également été capturé en 2023 et mesurait 75 cm. Le plus gros individu capturé en 2025 mesurait 20 cm.

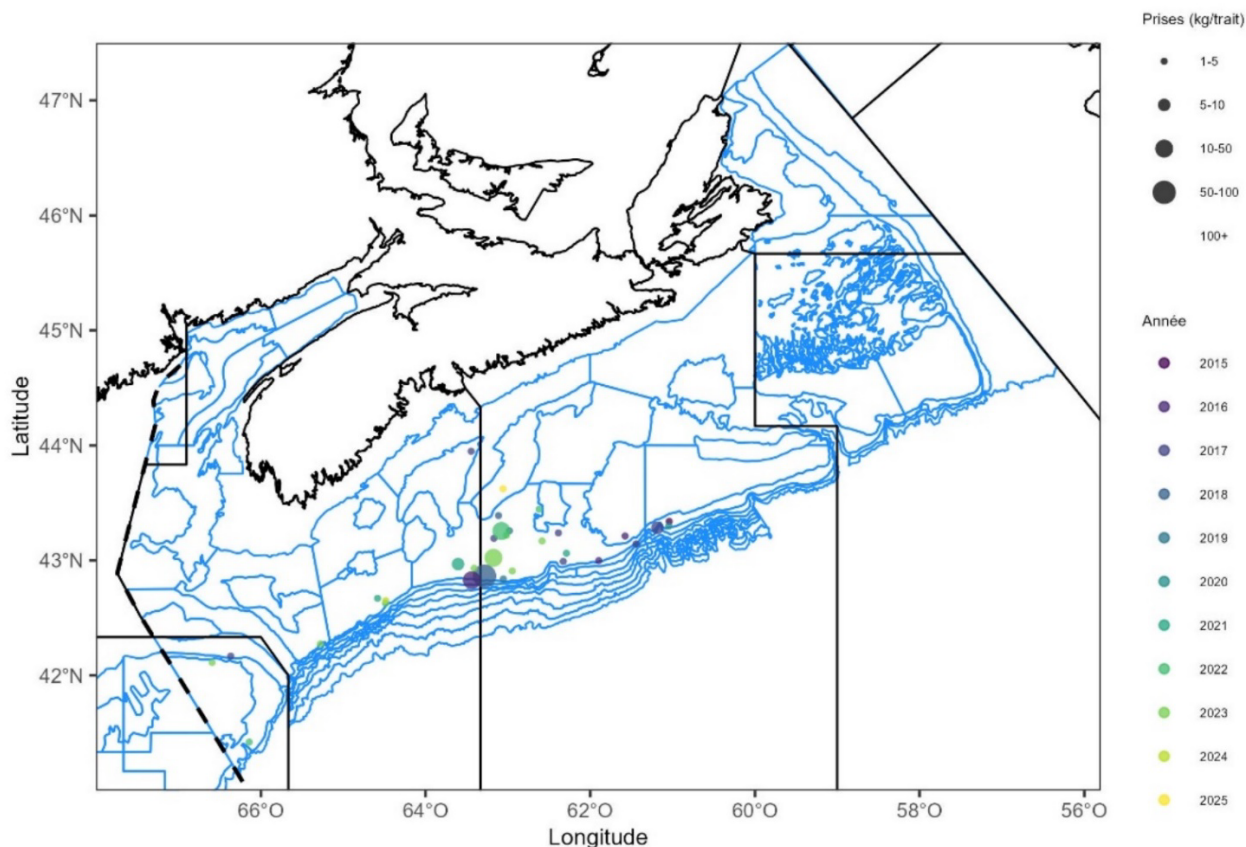


Figure 29a. Répartition des prises de saint-pierre dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche de 2014 à 2025. La grandeur du cercle est proportionnelle à la taille des prises pour un trait d'un mille marin. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

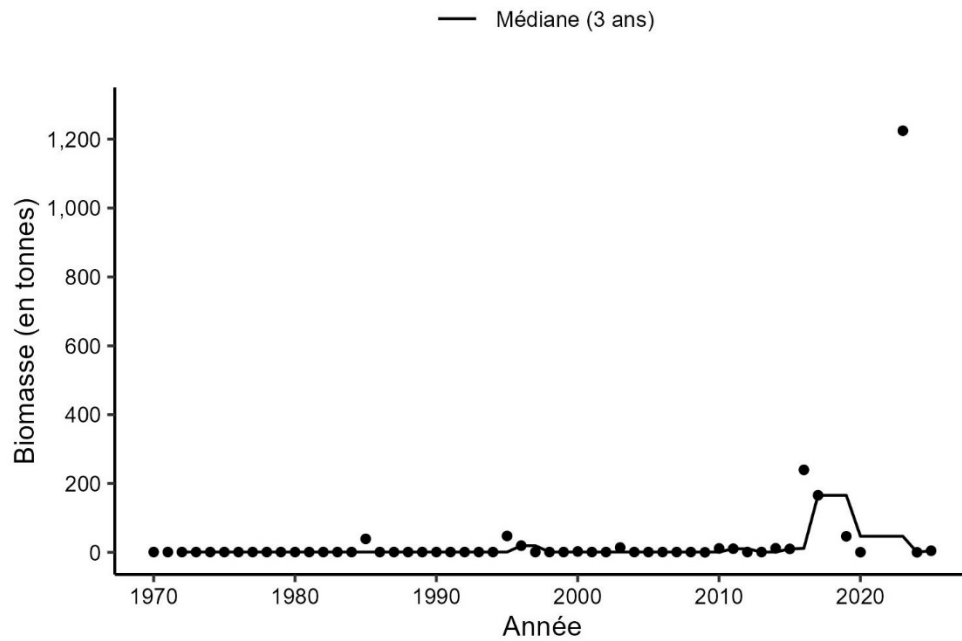


Figure 29b. Indice de la biomasse du saint-pierre de 4VWX d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La médiane sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

Encornet nordique

L'encornet nordique (*Illex illecebrosus*) est une espèce hautement migratrice à courte durée de vie qui est largement répandue dans l'Atlantique Nord. En 2025, des encornets nordiques ont été capturés dans toute la zone 4VWX (figure 30a). L'indice de la biomasse de 2025 pour l'encornet nordique des divisions 4VWX a augmenté et se situe au-dessus de 40 % de la moyenne géométrique à long terme, alors que la moyenne géométrique sur trois ans demeure au-dessous de 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 30b).

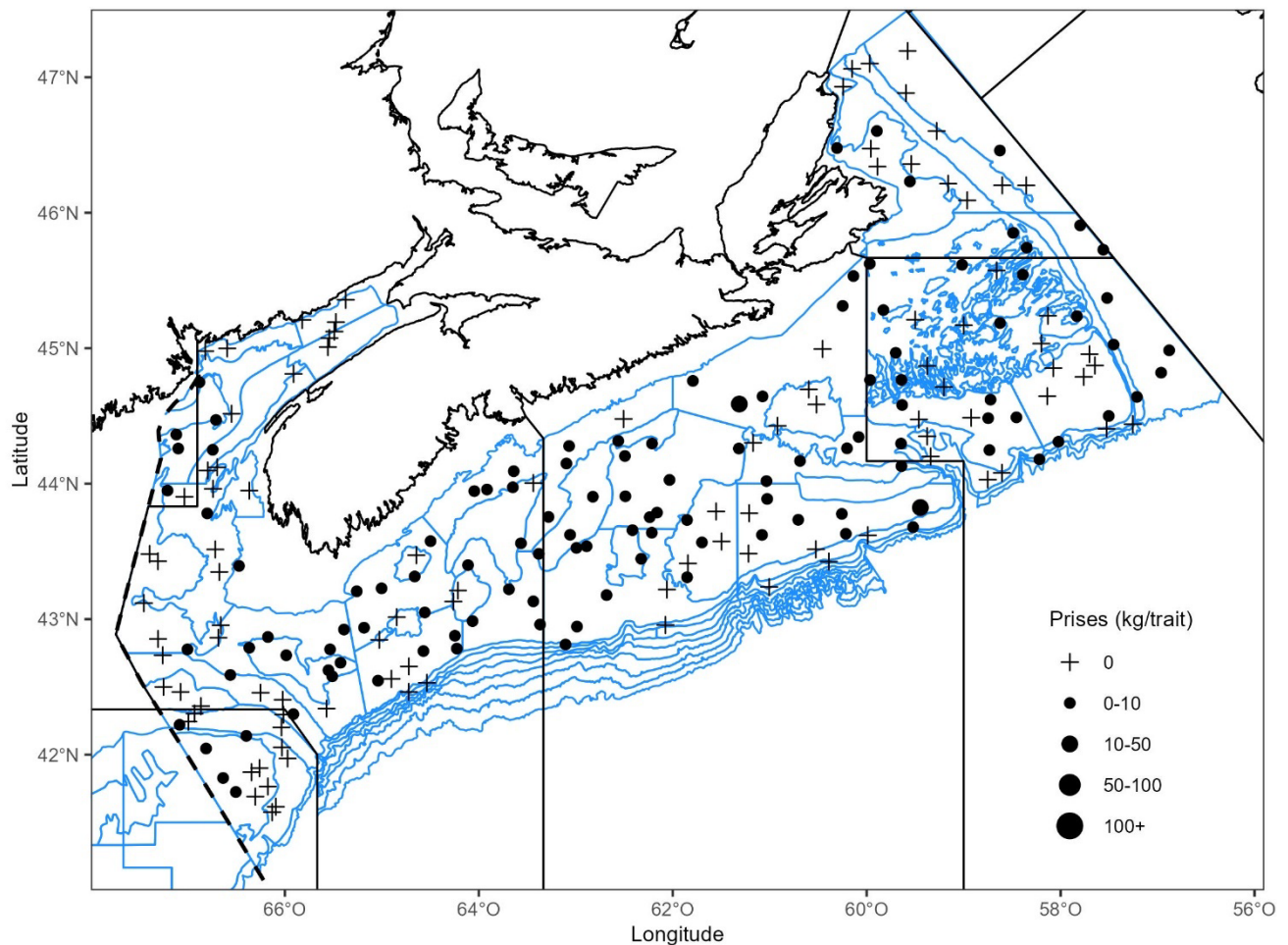


Figure 30a. Répartition des prises d'encornet nordique dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

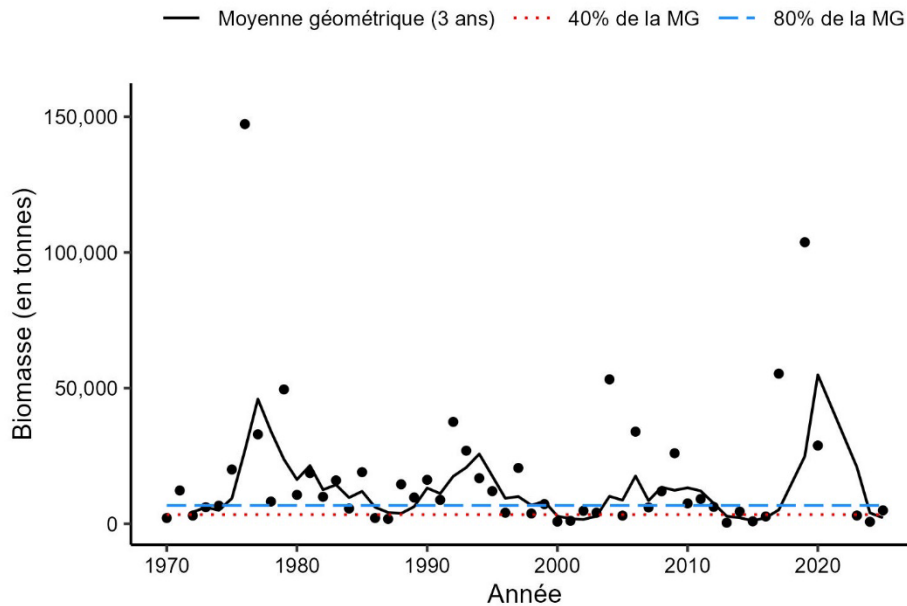


Figure 30b. Indice de la biomasse de l'encornet nordique de 4VWX d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1970 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

Crabe nordique

Le crabe nordique (*Cancer borealis*) est principalement capturé dans les divisions 4X et 4W, les prises les plus importantes ayant lieu dans la baie de Fundy (figure 31a). Dans la division 4X, la biomasse affiche une tendance générale à la hausse depuis le début des années 2010, avec une variabilité interannuelle plus élevée (figure 31b). Dans la division 4X, l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 étaient tous deux supérieurs à 80 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 31b). En 2024 et en 2025, les indices des nombres selon la longueur dans la division 4X avaient tendance à être supérieurs aux médianes à long terme et à court terme (figure 31c). Dans les divisions 4VW, la biomasse a augmenté de façon constante depuis les années 2000, alors que l'indice de la biomasse et la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 sont bien au-dessus de 80 % de la moyenne géométrique à long terme et comptent parmi les plus élevés de la série chronologique (figure 31d). Les indices des nombres selon la longueur pour les longueurs capturées en 2024 et 2025 dans les divisions 4VW sont principalement supérieurs aux valeurs médianes à court terme et à long terme (figure 31e).

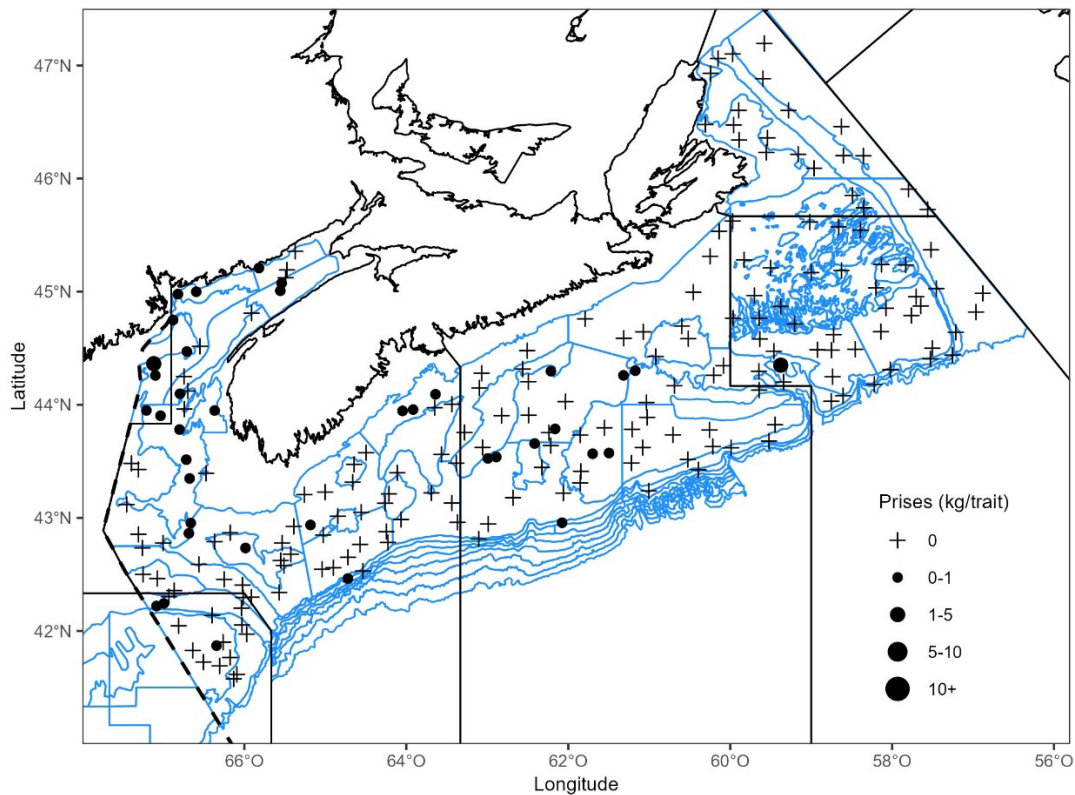


Figure 31a. Répartition des prises de crabe nordique dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

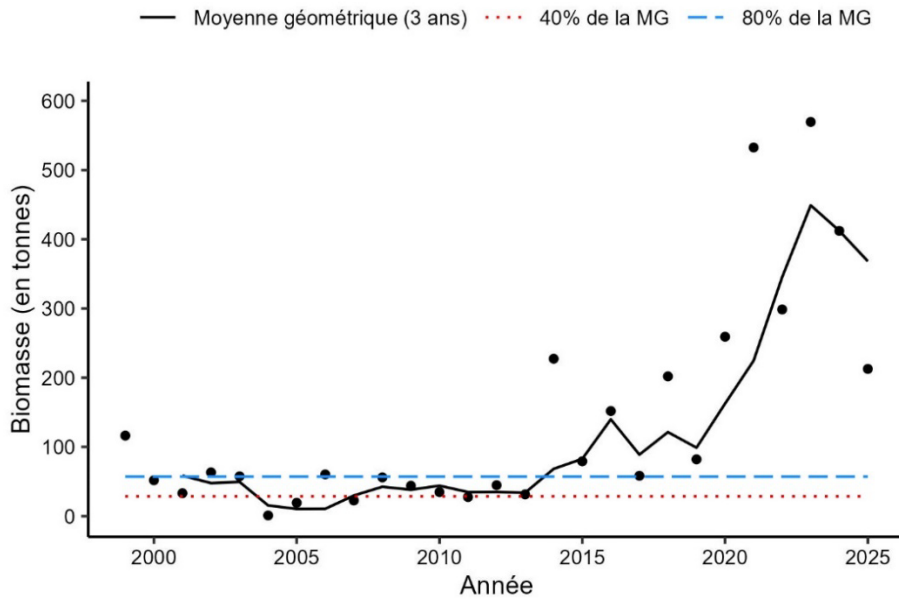


Figure 31b. Indice de la biomasse du crabe nordique de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tirée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1999 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

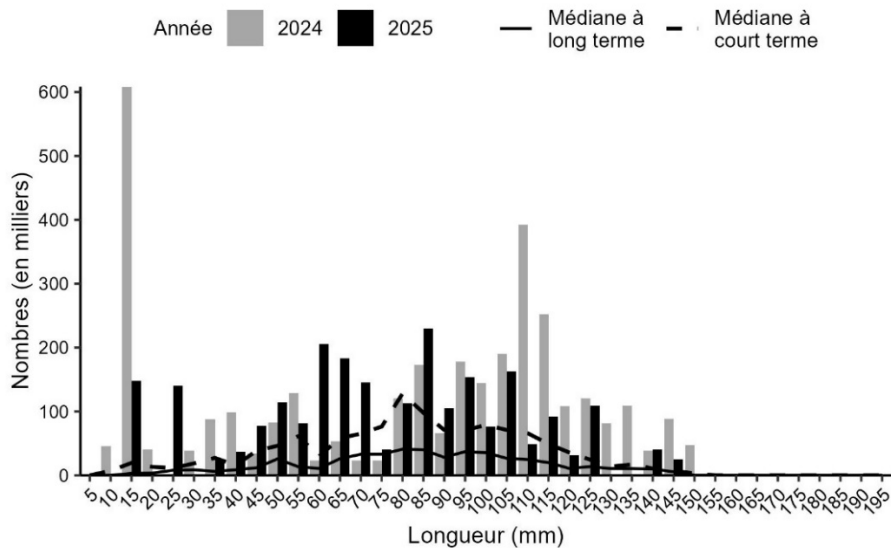


Figure 31c. Indices des nombres selon la longueur du crabe nordique de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1999 à 2023. La ligne noire tirée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

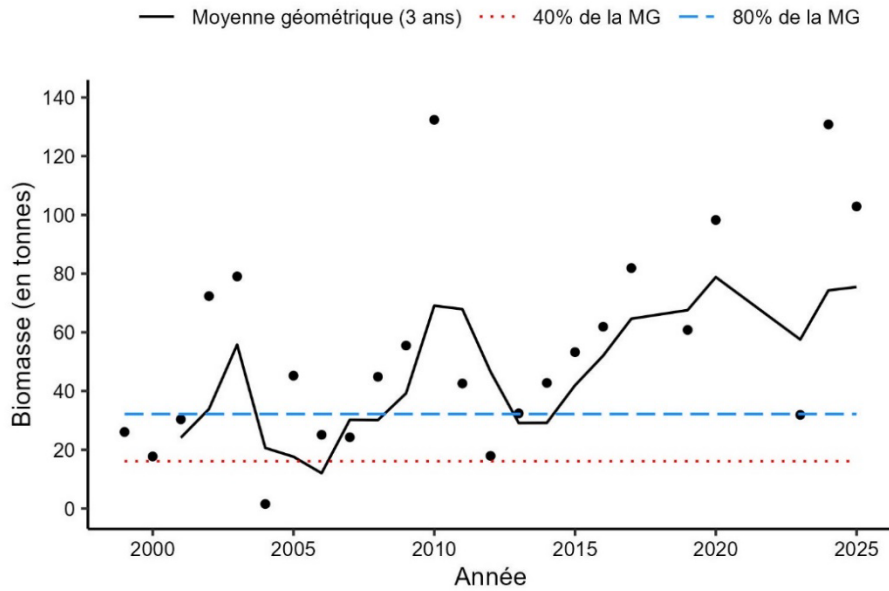


Figure 31d. Indice de la biomasse du crabe nordique de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1999 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

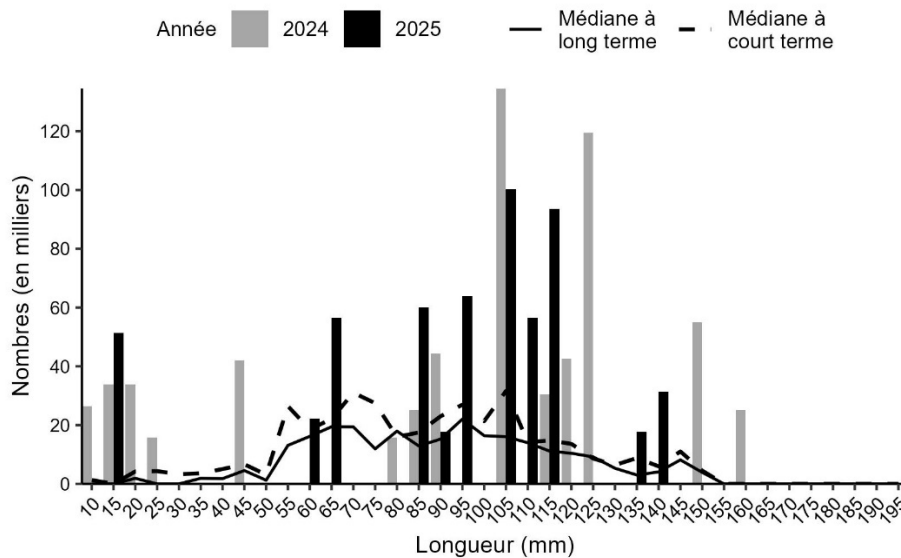


Figure 31e. Indices des nombres selon la longueur du crabe nordique de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1999 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Crabe épineux

Le crabe épineux (*Lithodes maja*) a été capturé principalement dans la division 4V en 2025 (figure 32a). Dans la division 4X, la biomasse diminue régulièrement depuis les années 2000; l'indice de la biomasse en 2024 et en 2025 était le plus bas de la série chronologique et se trouvait sous 40 % de la moyenne géométrique à long terme (figure 32b). Aucun crabe épineux n'a été capturé dans la division 4X pendant le relevé de 2024, et un seul a été capturé dans la division 4X pendant le relevé de 2025; il mesurait 66 mm (figure 32c). La biomasse dans les divisions 4VW est demeurée relativement stable tout au long de la série chronologique, et l'indice de la biomasse de 2025 est le troisième plus élevé de la série chronologique (figure 32d). Les indices des nombres selon la longueur pour la plupart des longueurs capturées sont supérieurs aux valeurs médianes à court terme et à long terme en 2024 et 2025 (figure 32e).

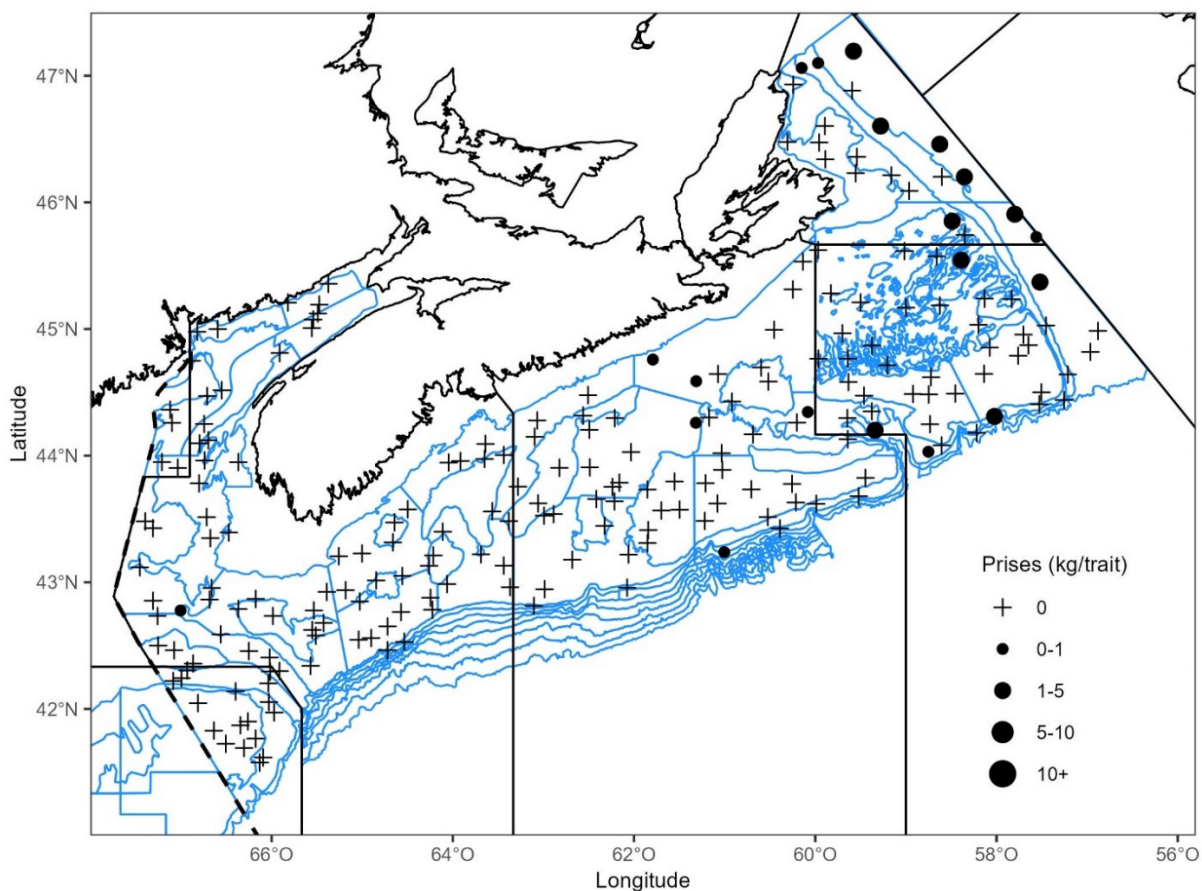


Figure 32a. Répartition des prises de crabe épineux dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche en 2025. Les zones n'ayant enregistré aucune prise sont marquées d'un symbole « + ». Les cercles noirs représentent les prises. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

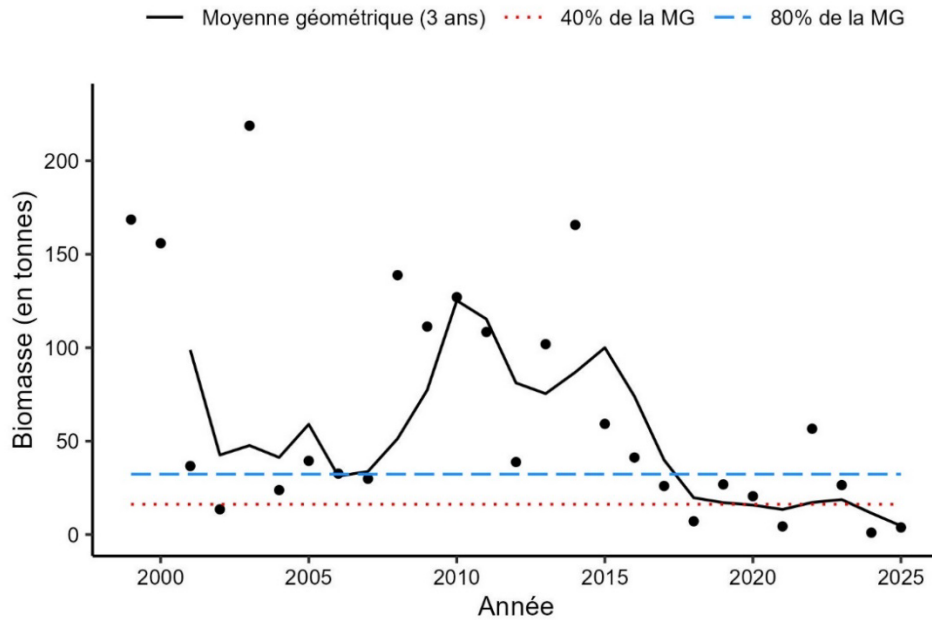


Figure 32b. Indice de la biomasse du crabe épineux de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1999 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

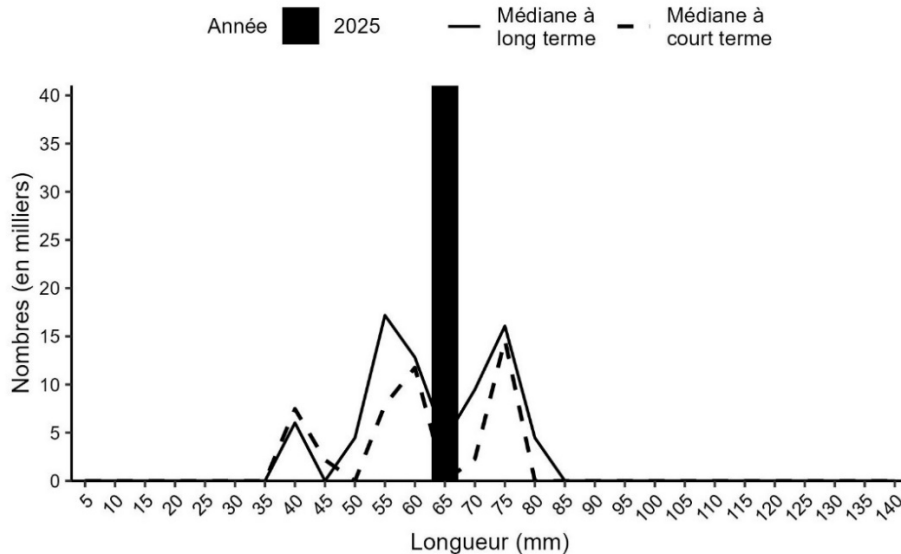


Figure 32c. Indices des nombres selon la longueur du crabe épineux de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1999 à 2020. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2014 à 2023.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

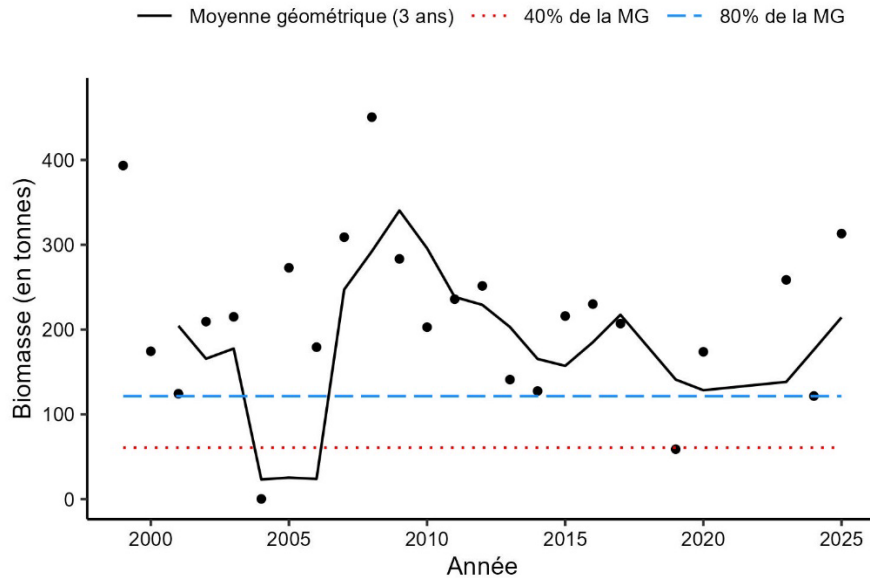


Figure 32d. Indice de la biomasse du crabe épineux de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1999 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

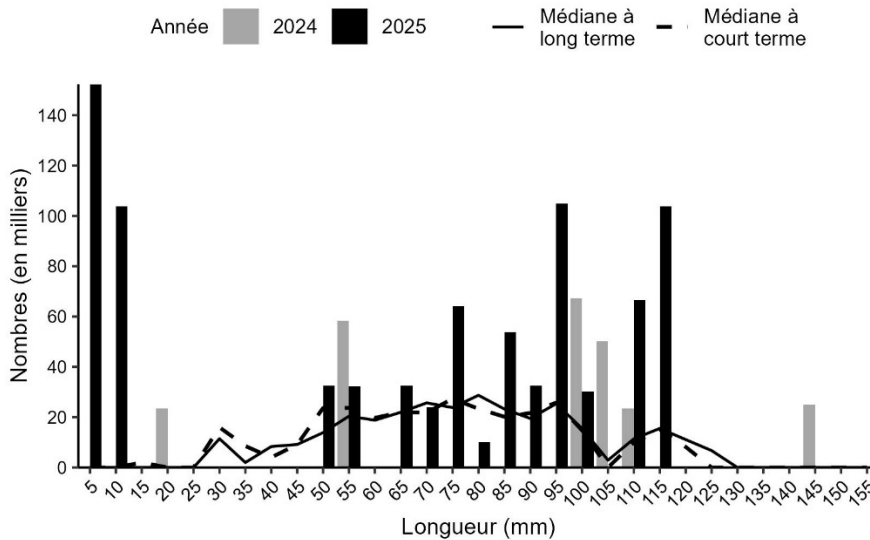


Figure 32e. Indices des nombres selon la longueur du crabe épineux de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Les barres noires représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2025. Les barres grises représentent les nombres selon la longueur dans le relevé de 2024. La ligne noire pleine représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 1999 à 2023. La ligne noire tiretée représente la médiane des nombres selon la longueur pour la période de 2011 à 2023.

Crabe abyssal rouge

Le crabe abyssal rouge (*Chaceon quinque-dens*) n'est pas souvent capturé dans le relevé estival du MPO, et les prises sont limitées aux strates profondes au large du plateau néo-écossais et de la zone entourant le chenal de Fundy (figure 33a). Avec des prises aussi limitées, les indices de la biomasse doivent être traités avec prudence, car ils peuvent être fortement influencés par des prises très petites et peu fréquentes. Dans la division 4X, la moyenne géométrique sur trois ans de 2025 a dépassé 80 % de la moyenne géométrique à long terme en raison d'une forte augmentation de l'indice de la biomasse pour 2025 (figure 33b). Cependant, cela était dû au fait qu'un seul spécimen a été capturé dans la division 4X; il mesurait 141 mm et pesait 736 grammes. Comme dans la division 4X, dans les divisions 4VW, la moyenne géométrique sur trois ans a augmenté pour se situer juste au-dessus de 80 % de la moyenne géométrique à long terme en raison d'une augmentation de l'indice de la biomasse en 2025 (figure 33c). Cela est également dû au fait qu'un seul spécimen a été capturé; il avait une largeur de carapace de 144 mm et pesait 784 grammes.

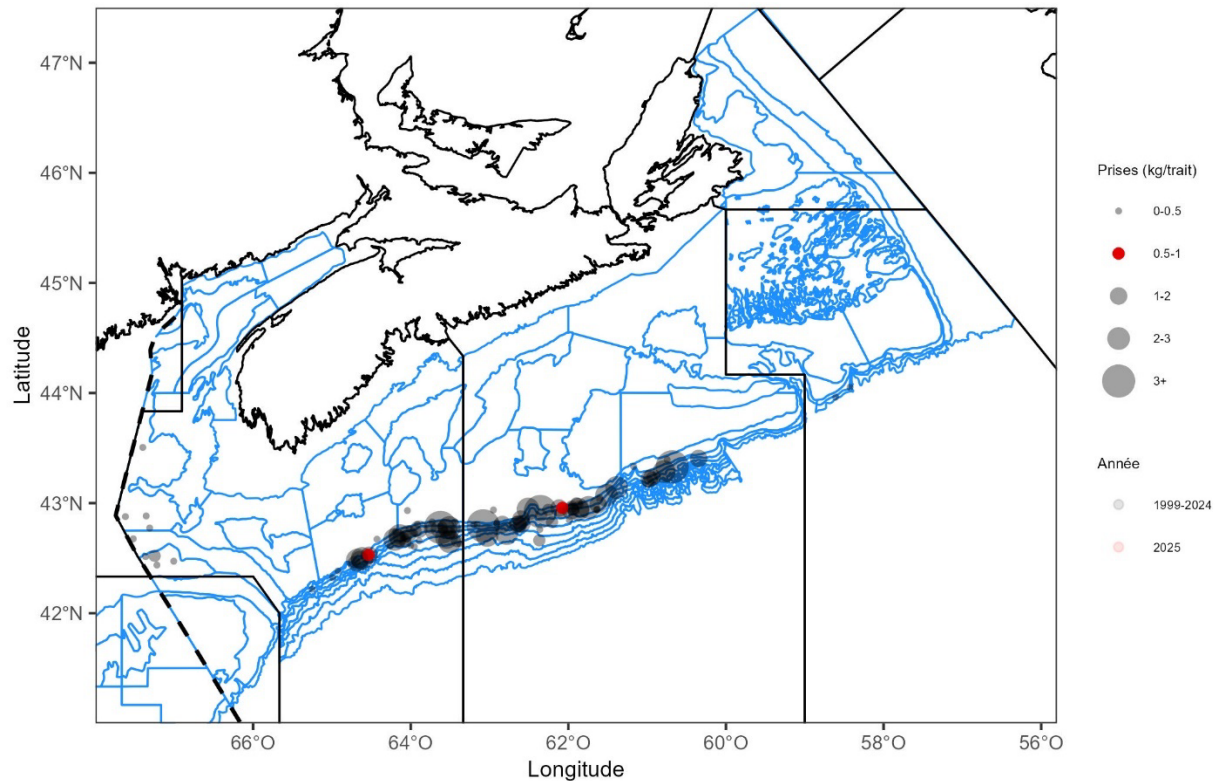


Figure 33a. Répartition des prises de crabe abyssal rouge dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche de 1999 à 2025. Les cercles noirs (1999 à 2024) et les cercles rouges (2025) représentent les prises standardisées pour un trait de chalut d'un mille marin. La taille des cercles est proportionnelle à la taille des prises. Les polygones bleus représentent les limites des strates des relevés.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

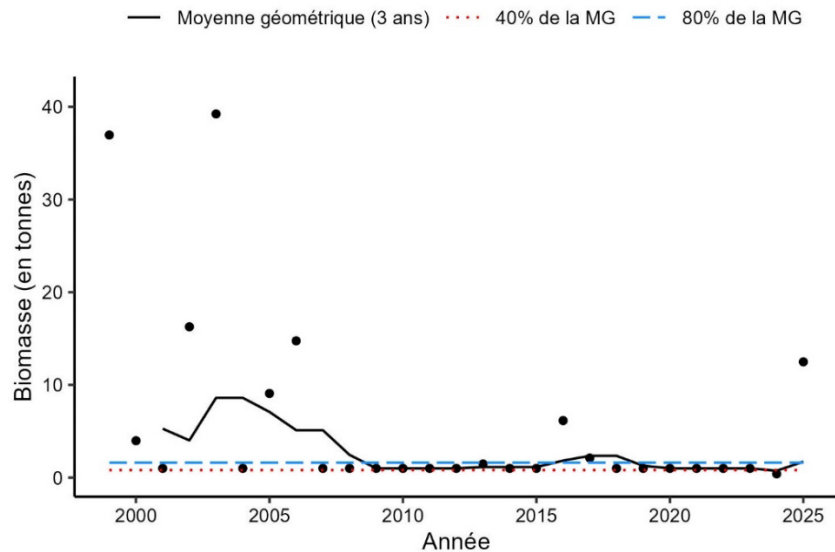


Figure 33b. Indice de la biomasse du crabe abyssal rouge de 4X d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1999 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

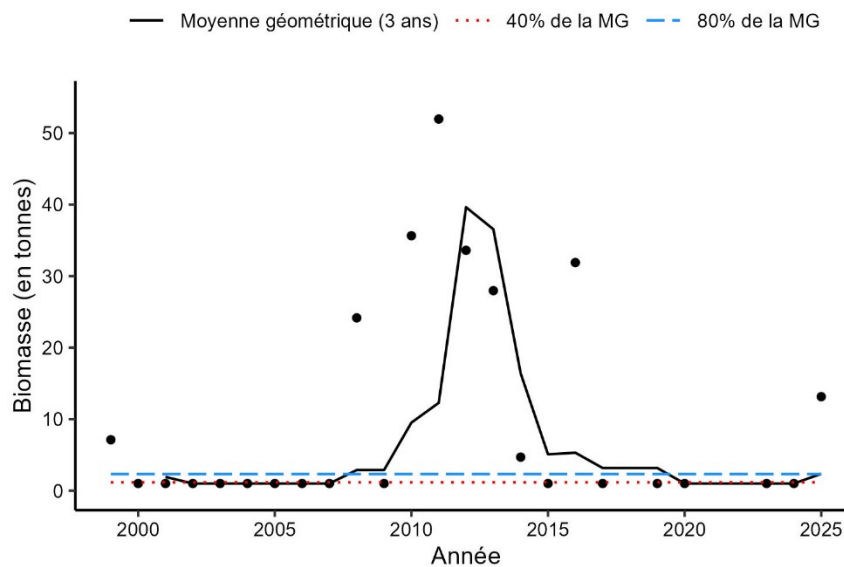


Figure 33c. Indice de la biomasse du crabe abyssal rouge de 4VW d'après le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. La moyenne géométrique sur trois ans de l'indice de la biomasse est représentée par la ligne noire pleine. La ligne tiretée bleue et la ligne pointillée rouge représentent respectivement 80 % et 40 % de la moyenne géométrique à long terme (de 1999 à 2024). Les points noirs indiquent l'indice de la biomasse pour l'année en question.

Autres espèces

Le requin obscur (*Carcharhinus obscurus*) est un grand requin pélagique et est considéré comme une prise accessoire dans les eaux canadiennes. Aucun n'a été capturé durant les relevés effectués dans la région des Maritimes. Il est donc peu probable que ces relevés fournissent des renseignements utiles sur la répartition ou l'abondance de cette espèce.

Le baliste (*Balistes caprisкус*) est un poisson démersal souvent observé au large de la Floride et dans d'autres eaux subtropicales des deux côtés de l'Atlantique. Il s'agit d'un poisson démersal qui devrait pouvoir être capturé par un chalut de fond; toutefois, un seul spécimen a été pêché dans l'ensemble de la série chronologique des relevés estivaux du MPO menés par navire de recherche. Si ces poissons sont capturés dans le cadre de pêches commerciales, il s'agit peut-être de migrants saisonniers; peut-être également que ces derniers sont capturés à des profondeurs qui ne font pas régulièrement l'objet d'échantillonnage durant les relevés.

Le tile (*Lopholatilus chamaeleonticeps*) est un grand poisson à croissance lente, présent dans les eaux chaudes et profondes au large des côtes américaines, du golfe du Mexique au banc de Georges. Il est considéré comme une prise accessoire dans les eaux canadiennes.

Cinq spécimens ont été capturés au cours de la série chronologique, et leur poids variait entre 1,0 et 12,8 kg. Cette espèce est capturée dans les pêches récréatives et commerciales au large de la côte américaine, généralement à la ligne et à l'hameçon. Les relevés estivaux du MPO menés par navire de recherche pourraient ne pas fournir des renseignements utiles sur la répartition ou l'abondance de cette espèce.

Le bar noir (*Centropristis striata*) est une espèce démersale présente du golfe du Mexique jusqu'au Maine. Il a été capturé au cours de relevés hivernaux de l'écosystème par navire de recherche sur le banc de Georges, mais jamais durant les relevés estivaux du MPO menés par navire de recherche. Il est considéré comme une prise accessoire dans les eaux canadiennes.

CONCLUSIONS

En 2025, l'échantillonnage a été effectué dans la majorité des strates standard des divisions 4VWX et la partie canadienne de la division 5Z. Sur les 282 stations sélectionnées pour l'échantillonnage en 2025, 219 traits réussis de chalut de fond ont été réalisés en 30,5 jours de pêche. Toutes les strates des divisions 4VWX5Zc ont reçu au moins une couverture minimale, à l'exception des strates 496 à 498, 501 à 505 et 560, qui n'ont reçu aucune couverture en raison de contraintes de temps. C'est la troisième fois depuis le début du relevé en 1970 qu'il n'y a pas eu d'échantillonnage dans toutes les strates 440 à 495; toutes ces occurrences ont eu lieu dans les huit dernières années (2018, 2021 et 2022). En plus de l'échantillonnage au chalut de fond, un total de 187 profils de conductivité, température, profondeur (CTP), 43 traits verticaux pour le prélèvement de zooplanctons et 25 échantillonnages de l'ADNe ont été faits. Divers échantillonnages ponctuels ont également été réalisés, y compris la collecte d'échantillons de tissus de différentes espèces pour des analyses génétiques et d'isotopes stables, des collectes d'estomacs de plusieurs espèces pour des analyses de prédateurs/proies et de régimes alimentaires, des pesées de queue de baudroie pour les facteurs de conversion des débarquements commerciaux, et bien d'autres encore.

Ces dernières années, plusieurs espèces plus couramment associées aux eaux plus chaudes au sud du plateau néo-écossais ont été capturées dans le relevé estival du MPO mené par navire de recherche. Certaines d'entre elles, comme la chèvre impériale, sont maintenant bien

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

établies sur le plateau néo-écossais. Il est prévu qu'un plus grand nombre d'espèces méridionales soient observées dans les relevés et s'établissent dans la région à mesure que les températures augmenteront sur le plateau néo-écossais.

L'indice de la biomasse totale pour la division 4X révèle une grande variabilité interannuelle sans tendance claire au fil du temps. Cependant, l'indice de la biomasse totale de 2025 compte parmi les plus bas de la série chronologique. Dans la division 4W, la biomasse totale des poissons démersaux a augmenté dans les années 1980, pour ensuite diminuer dans les années 1990. La biomasse de l'aiglefin a récemment diminué dans la division 4W, ce qui donne certaines des estimations de la biomasse les plus faibles de la série chronologique; l'indice de 2025 est le deuxième plus faible de la série chronologique. Selon les relevés, l'indice de la biomasse totale des poissons démersaux dans la division 4V est faible depuis les années 1990. Après 2010, l'indice de la biomasse a affiché une grande variabilité d'une année à l'autre. Cependant, l'indice de 2025 est l'un des plus élevés des dernières années.

L'abondance des gros poissons est faible chez plusieurs espèces ces dernières années et, pour certaines d'entre elles, la fourchette des longueurs a rétréci. Ce rétrécissement est apparent dans les graphiques des nombres selon la longueur. La médiane à long terme des nombres selon la longueur s'étend à de plus grandes tailles, avec des nombres selon la longueur beaucoup plus bas pour les plus grandes tailles dans les 10 dernières années pour des espèces comme la morue franche, l'aiglefin, la goberge, la plie grise, la plie canadienne, la limande à queue jaune, la plie rouge, le loup de mer, la loquette et la raie épineuse.

Le stock de goberge de la composante Ouest est très variable depuis 2020. Il a dépassé 80 % de la moyenne géométrique à long terme en 2021 et 2023, pour ensuite tomber en dessous de 40 % de celle-ci en 2022 et 2024. La biomasse de 2025 se situe tout juste au-dessus de 40 % de la moyenne géométrique à long terme. La biomasse du stock de goberges de la composante Est demeure faible et a chuté au-dessous de 40 % de la moyenne géométrique à long terme en 2025. La biomasse du flétan dans les divisions 4VWX demeure à des niveaux élevés, bien au-dessus de 80 % de la moyenne géométrique à long terme, mais elle a connu un déclin général au cours des cinq dernières années.

La biomasse de la grande raie dans la division 4X augmente régulièrement depuis les années 1990, et l'indice de 2025 est le cinquième plus élevé de la série chronologique. La biomasse dans les divisions 4VW augmente également, dans une moindre mesure, et cette augmentation a commencé une décennie après l'augmentation de la biomasse dans la division 4X.

Les stocks pour lesquels la moyenne géométrique sur trois ans est inférieure à 40 % de la moyenne géométrique à long terme comprennent la morue franche des divisions 4X, 4Vn et 4VsW, la merluche blanche des divisions 4X et 4VW, la goberge de la composante Est, la plie canadienne des divisions 4X et 4VW, la limande à queue jaune de la division 4X, le loup atlantique des divisions 4X et 4VW, la baudroie des divisions 4X et 4VW, la raie épineuse des divisions 4X et 4VW, la loquette des divisions 4X et 4VW, l'hémitriptère atlantique des divisions 4X et 4VW et l'encornet nordique des divisions 4VWX.

Les stocks pour lesquels la moyenne géométrique sur trois ans se situe entre 40 % et 80 % de la moyenne géométrique à long terme comprennent l'aiglefin des divisions 4VW, la goberge de la composante Ouest, la plie grise de la division 4X, la limande à queue jaune des divisions 4VW, la plie rouge des divisions 4VW, la baudroie de la division 4X, la raie à queue de

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

velours des divisions 4VW, la raie épineuse des divisions 4VW et le chaboisseau à dix-huit épines des divisions 4VW.

Les stocks pour lesquels la moyenne géométrique sur trois ans est supérieure à 80 % de la moyenne géométrique à long terme comprennent l'aiglefin de la division 4X, le merlu argenté de la division 4X Ouest (baie de Fundy) et des divisions 4VWX Est, le sébaste des divisions 4VWefghj et de l'unité III, la plie grise des divisions 4VW, la plie rouge de la division 4X, le flétan de l'Atlantique des divisions 4VWX, la raie à queue de velours de la division 4X, la raie tachetée de la division 4X et des divisions 4VW, la raie hérisson de la division 4X et des divisions 4VW, le chaboisseau à dix-huit épines de la division 4X, la merluche rouge des divisions 4X et 4VW, l'aiguillat commun des divisions 4VWX, et la chèvre impériale des divisions 4VWX.

Les indices de la biomasse pour les grandes merluches blanches de plus de 41 cm dans les divisions 4X et 4VW étaient inférieurs aux objectifs de rétablissement de la biomasse. Dans les divisions 4VW, la moyenne géométrique sur trois ans n'a pas dépassé 40 % de la moyenne géométrique à long terme depuis 1993.

Il faut interpréter prudemment les changements observés dans les indices de la biomasse d'une année à l'autre pour les différentes espèces. Une moyenne géométrique sur trois ans des indices de la biomasse tirés des relevés réduit la variabilité annuelle des estimations de la biomasse et pourrait mieux refléter les tendances réelles de la biomasse. Dans le cas des espèces pour lesquelles un modèle de population est utilisé, la variabilité interannuelle dans les estimations de la biomasse de la population est inférieure à la variabilité dans les estimations tirées des relevés. Des renseignements supplémentaires relatifs aux autres relevés, aux débarquements commerciaux et à la composition selon l'âge, lorsqu'ils existent, peuvent être utiles pour interpréter les données tirées des relevés par navire de recherche.

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

Nom	Organisme d'appartenance
Irene Andrushchenko	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Melanie Barrett	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Tim Barrett	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Lindsay Beazley	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Lottie Bennett	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Eric Brundson (responsable)	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Kathryn Cooper-MacDonald	Secteur de la gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
Dwayne D'entremont	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Jamie Emberley	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

Nom	Organisme d'appartenance
Darrell Frotten	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Kyle Gillespie	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Michelle Greenlaw	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Danni Harper	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Nathan Hebert	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Brad Hubley	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Kelly Kraska	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Chantelle Layton	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Ryan Martin	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Selvan Mohan	Secteur des sciences du MPO, région de la capitale nationale
Shannan Murphy	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Claire Mussells	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Corinne Pomerleau	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Catriona Regnier-McKellar	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Daniel Ricard	Secteur des sciences du MPO, région du Golfe
Jennifer Saunders	Secteur de la gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
Tiffany Small	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Priyanka Varkey	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Yanjun Wang	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Emily Way-Nee	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes
Yihao Yin	Secteur des sciences du MPO, région des Maritimes

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

Bundy, A., and J. Simon. 2005. [Assessment of White Hake \(*Urophycis tenuis*\) in NAFO Divisions 4VWX and 5](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2005/081. iv + 46 p.

**Tendances dans les relevés estivaux sur
l'écosystème menés par navire de
recherche – plateau néo-écossais et baie de
Fundy**

Région des Maritimes

- Clark, D.S., and J. Emberley. 2011. Update of the 2010 Summer Scotian Shelf and Bay of Fundy Research Vessel Survey. Can. Data Rep. Fish. Aquat. Sci. 1238.
- Fanning, L.P. 1985. [Intercalibration of Research Survey Result Obtained by Different Vessels](#). CAFSAC Res Doc 85/3.
- Fowler, G.M., and M.A. Showell. 2009. Calibration of bottom trawl Survey vessels: Comparative fishing between the Alfred Needler and Teleost on the Scotian Shelf during the summer of 2005. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2824: iv + 25 p.
- Guénette, S., and D. Clark. 2016. [Information in Support of Recovery Potential Assessment for White Hake \(*Urophycis tenuis*\) from the Scotian Shelf \(NAFO Divs. 4VWX5z\)](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2016/100. v + 38 p.
- Leim, A. H. and W. B. Scott. 1966. Fishes of the Atlantic Coast of Canada. Bulletin of the Fisheries Research Board of Canada no. 155. 485 pp.
- McEachran, J.D. and J.A. Musick. 1973. Characters for distinguishing between immature specimens of the sibling species, *Raja erinacea* and *Raja ocellata* (Pisces: Rajidae). Copeia 1973: 238–250.
- MPO. 2016. [Évaluation du potentiel de rétablissement de la merluche blanche \(*Urophycis tenuis*\) : population de l'Atlantique et du nord du golfe du Saint-Laurent](#) Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2016/035.
- MPO. 2020. [Évaluation de l'aiguillat commun dans l'Atlantique Nord-Ouest](#) Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2020/001.
- Noble, V.R., and Clark, D. S. 2019a. Seasonal length:weight relationships of the fish species caught by Fisheries and Oceans Canada Maritimes Region Ecosystem Surveys from 2001-2014 and deep water species from 2001-2017. Can. Data Rep. Fish. Aquat. Sci.1292: iv + 43 p.
- Noble, V.R., and Clark, D. S. 2019b. Seasonal length:weight relationships of the invertebrate species caught by Fisheries and Oceans Canada Maritimes Region Ecosystem Surveys from 2001-2017. Can. Data Rep. Fish. Aquat. Sci.1293: iv + 21 p.
- Yin, Y., Benoît, H., et Martin, R. 2025a. [Étalonnage des navires de relevé au chalut de fond : réanalyse de l'expérience de pêche comparative menée entre le NGCC *Alfred Needler* et le NGCC *Teleost* sur le plateau néo-écossais et dans la baie de Fundy en 2005](#) Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2025/026. iv + 171 p.
- Yin, Y., Benoît, H., and Martin, R. 2025b. [Étalonnage des navires de relevé au chalut de fond : résultats de la pêche comparative entre le NGCC *Teleost* et le NGCC *John Cabot* ou le NGCC *Captain Jacques Cartier* sur le plateau néo-écossais et dans la baie de Fundy en 2022 et 2023](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2025/025. iv +237p.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région des Maritimes
Pêches et Océans Canada
Institut océanographique de Bedford
1, promenade Challenger, C.P. 1006
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

Courriel : DFO.MaritimesCSA-CASMaritimes.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3815

ISBN 978-0-660-99684-4 Cat. No. Fs70-7/2026-019F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Tendances dans les relevés estivaux sur l'écosystème menés par navire de
recherche sur le plateau néo-écossais et dans la baie de Fundy, dans la région des
Maritimes, pour 2025. Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2026/019.

Also available in English:

*DFO. 2026. Maritimes Summer Ecosystem Research Vessel Survey Trends on the Scotian
Shelf and Bay of Fundy for 2025. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2026/019.*